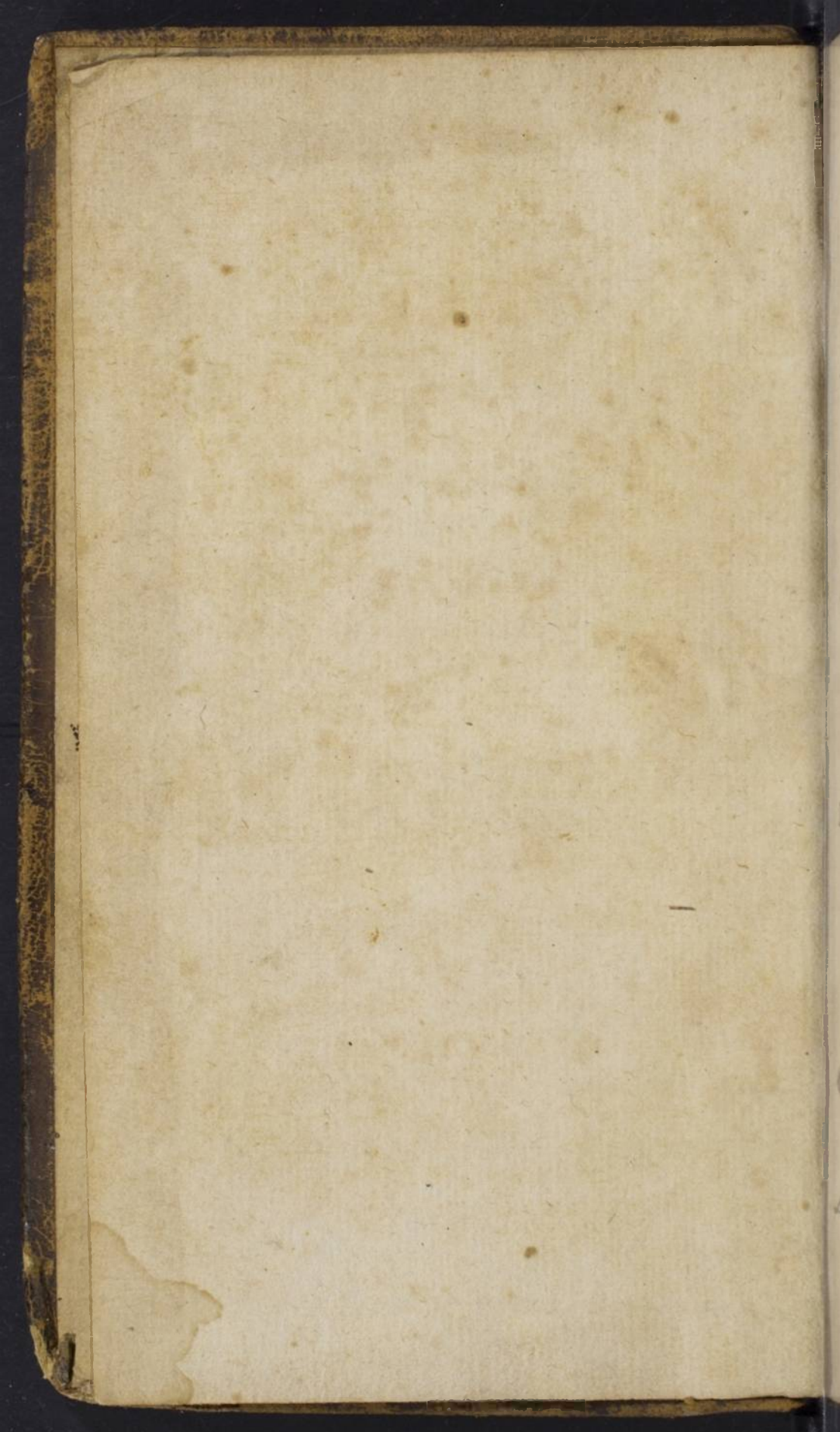


Le ne fay rien
sans
Gayeté

(Montaigne, Des livres)

Ex Libris
José Mindlin

828. 3 vols



NOUVEAU
VOYAGE
AUTOUR
DU MONDE.

Par L. G. DE LA BARBINAIS.

Enrichi de plusieurs Plans, Vues & Perspectives des principales Villes & Ports du Perou, Chily, Bresil, & de la Chine,

AVEC

Une Description de l'Empire de la Chine beaucoup plus ample & plus circonstanciée que celles qui ont parues jusqu'à present, où il est traité des mœurs, religion, politique, éducation & commerce des peuples de cet Empire.

Et deux Memoires sur les Royaumes de la Cochinchine, de Tonquin & de Siam.

TOME SECOND.

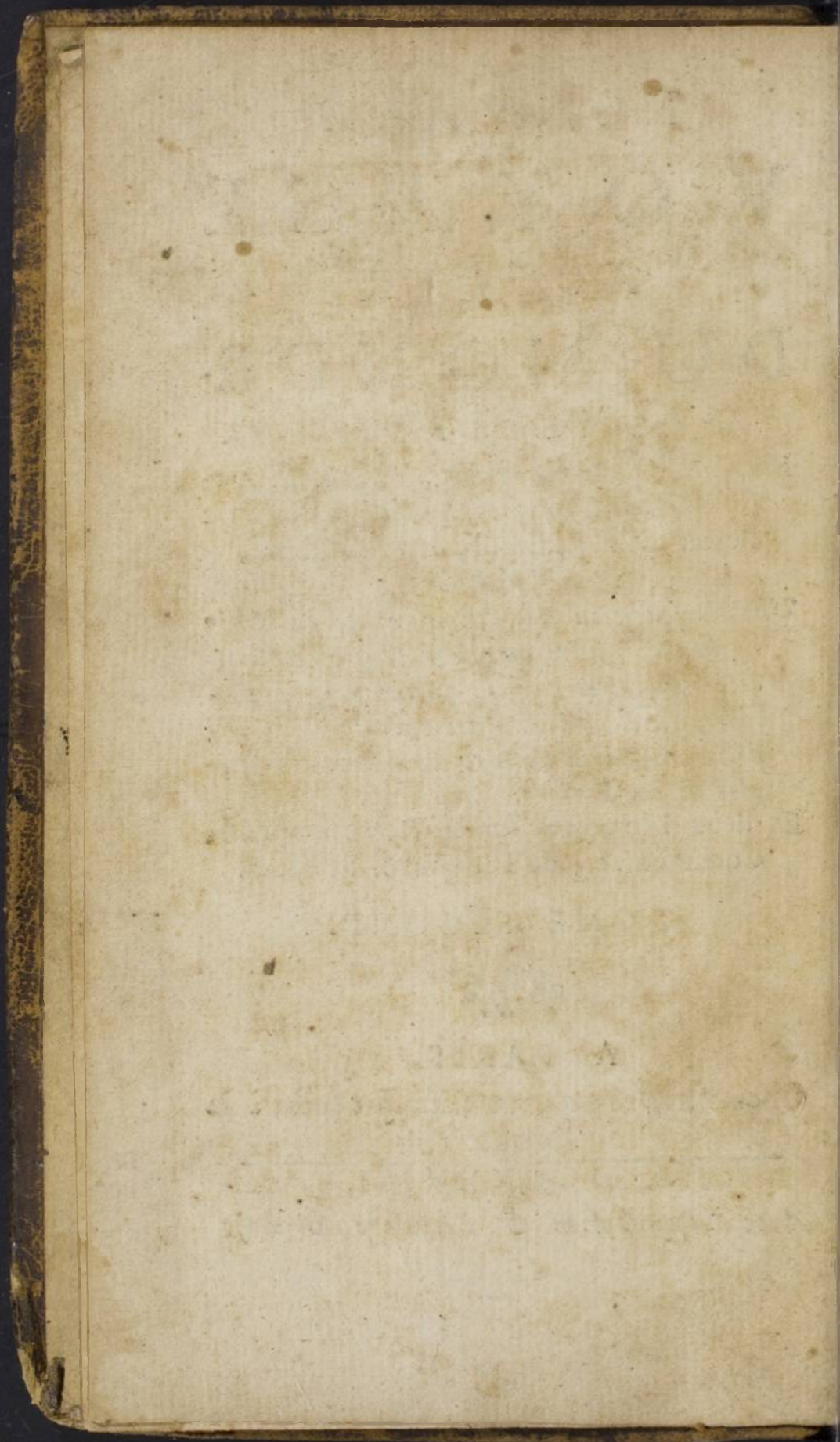


A PARIS,

Chez BRIASSON, rue saint Jacques, à la Science.

M. DCCXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.





NOUVEAU
VOYAGE
AU
TOUR DU MONDE.



LETTRE NEUVIÈME.

A Emouy le 25. de Novembre 1716.

Tous les Vaisseaux qui
sont à Canton se dispo-
sent à partir, Monsieur,
tandis que trompez, tra-
his par les Chinois, nous courons

Tome II. A

risque d'hiverner ici & de perdre la saison de retourner en Europe. Je m'apperçois que la Philosophie ne nous sert que contre les maux que nous ne sentons pas. Mon masque de Philosophe tombe de tems en tems, & l'homme paroît avec toutes ses foiblesses & ses impatiences. Il faut donc continuer à vous entretenir de la Chine & des Chinois, vous parler de la fertilité de ce pays, des usages particuliers de ces peuples, & vous donner enfin une idée generale de leur maniere de vivre.

Tous les voyageurs conviennent que la Chine est un pays qui abonde plus qu'aucun autre en toutes les choses qui peuvent contribuer à rendre la vie commode & même délicieuse. J'ai connu des Missionnaires qui ne faisoient aucune difficulté d'avancer que l'Europe, qu'on regarde comme la partie du monde la plus abon-

dante, n'a aucun avantage sur la Chine ; car si sous ce climat, disoient-ils, vous ne voiez pas certains fruits, & autres choses semblables qui sont communes en Europe, il y en a une infinité d'autres que l'Europe n'a jamais produit, & qu'elle ne sçauroit produire.

Tout le pays en general est fertile en toutes sortes de grains. Il produit du froment, de l'orge, du mil, du segle & le ris, qui est la nourriture la plus ordinaire des Chinois, y est beaucoup meilleur que celui qu'on nous apporte d'Italie & du Levant. Les legumes y sont si communes qu'on les donne aux Troupeaux ; la terre les produit deux & trois fois chaque année dans la plûpart des Provinces, ce qui prouve autant l'industrie de ces peuples que la fécondité de la terre.

Les Chinois sont d'une consti-

tution robuste ; toûjours actifs ,
toûjours laborieux , ils endurent
leur corps au travail. Ils
n'ont point la molle indolence
des autres Orientaux , & il n'y a
aucun peuple dans les Indes qui
soit plus appliqué & plus ennemi
de l'oïveté. La terre est cultivée
avec un soin merveilleux. Le ter-
rain le plus ingrat devient fertile
par leur travail. La cime des mon-
tagnes , les collines , les vallées &
les plaines abondent en ris & en
bled. J'ai vû des champs arrosez
d'une eau étrangere , que les la-
boueurs faisoient descendre du
haut des montagnes par des ca-
naux ménagez avec tant d'art ,
que cette eau loin de causer le
desordre & le ravage qu'elle cau-
se quand elle tombe avec impé-
tuosité , portoit la fertilité & l'a-
bondance dans les lieux les plus
arides. Les plaines sont coupées
par des ruisseaux que l'art a dis-

AU TOUR DU MONDE. 5

tribué, non-seulement pour humecter la terre, mais encore pour procurer l'agrément & la commodité.

Il y a plusieurs sortes de fruits, des poires, des pommes, des coings, des citrons, des limons, des figues appellées bananes, des cannes de sucre, des goyaves, des raisins, des citrouilles, des concombres, des noix, des prunes, des abricots, des cocos, mais on n'y voit ni olives, ni amandes. Les figues qu'on y a transporté d'Europe, n'ont point degeneré sous ce climat. Vous sçavez, Monsieur, la réputation que les oranges de la Chine se sont acquises en Europe; elles sont ici aussi communes que les pommes en Normandie, & à un si bas prix, que pour dix sols on en peut avoir la charge d'un cheval. De tous les fruits qui nous sont inconnus & qui sont communs en ce pays, le

Mangle & le *Licy* ou *Litchy* m'ont parus les meilleurs. Le *Mangle* ravit par son odeur. Sa chair est jaune & pleine d'un suc si acide, que les taches qu'il fait sont ineffaçables. Son noyau est un remède certain contre le flux de sang. Le *Litchy* a le goût du raisin mulcat ; il est de la grosseur d'une prune, ou d'une nefle. Son écorce est rude, quoiqu'elle soit assez fine. Sa chair est ferme & a la couleur d'un raisin dont on a ôté la pelure. Le noyau est gros & noir. Quand on a fait secher ce fruit, il a le goût du raisin sec. Les Chinois en conservent toute l'année, & le mêlent avec le thé à qui ce fruit donne alors un petit goût d'aigreur fort agreable.

On trouve encore communément dans toutes les Provinces de la Chine des grenades, des grenadilles, des ananas, des avogados, & autres fruits sembla-

bles qui croissent dans toutes les Indes tant Orientales qu'Occidentales. Outre les fruits, la terre produit encore des herbes semblables aux nôtres, des laitues, des épinars, des choux, & toutes sortes de racines.

Les cannes de sucre se cultivent dans presque toutes les Provinces méridionales, & le sucre candy ne se vend que quatre sols la livre aux Européens, c'est-à-dire que les naturels du pays l'achètent encore à meilleur marché. La populace mange beaucoup de ces cannes, & j'ai été surpris que l'usage de ce fruit qui est pernicieux & nuisible à la santé dans nos Colonies Françoises, ne cause ici aucune maladie.

Il n'y a point de chênes à la Chine, mais il y a une espèce d'arbre que nous appellons arbre de fer à cause de sa dureté, & qui supplée au défaut du chêne. Il y a

des pins, des frênes, des ormeaux, des palmiers & des cedres. Les Chinois regardent ce dernier arbre comme nous regardons le cyprès ; c'est l'arbre fatal ; ils s'en servent pour inhumer les morts.

L'arbre le plus commun & le plus utile est le *banbouc*, dont les branches ressemblent à des roseaux. C'est un bois dur & creux, qui a des nœuds & des jointures comme le roseau. Les Chinois en font leurs lits, leurs tables, leurs chaises, des éventails, & mille autres ouvrages qu'ils couvrent d'un beau vernis.

Il y a aussi des herbes & des racines medicinales qui seroient inconnues en Europe, si notre commerce avec les Chinois ne les y avoit fait connoître. La rhubarbe est la principale & la plus celebre. Elle se vend ici à un très-bas prix, & il semble que les Chinois n'en connoissent l'usage que

pour les teintures jaunes. Je ne scaurois leur pardonner de nous vendre cette racine, après en avoir extrait presque toute la vertu par leurs teintures. En effet, quelle vertu n'auroit elle point, si nous pouvions l'avoir dans toute sa perfection. Je ne parle point du *Quina*, du *Santum* si connu en Portugal, & de cent autres racines ou herbes que la Pharmacie employe quelquefois bien, quelquefois mal-à propos à la guérison de nos corps.

On trouve ici plusieurs especes de cire. Outre celle que forme les abeilles du suc des fleurs, il y en a une autre qui est beaucoup plus blanche, & qui répand une lumière plus claire & plus éclatante. Elle est l'ouvrage de certains petits vers qu'on élève sur des arbrisseaux, à peu près comme on élève les vers à soye.

Je n'ai pas vû beaucoup de fleurs

dans la Province de Fokien, mais quand on ne m'auroit pas assuré qu'il y en a de toutes les especes dans les Provinces plus septentrionales, les ouvrages en broderie où l'on voit des fleurs dont les nuances & les couleurs sont charmantes, me persuaderoient assez qu'il a fallu que la nature en ait produit les modeles.

Les Chinois, à l'imitation de presque tous les peuples Orientaux, usent de la feuille de bethel comme d'un remede souverain contre toutes les maladies qui attaquent la poitrine ou l'estomac. L'arbrisseau qui porte cette feuille croît comme le lierre, & serpente autour des arbres. Cette feuille est d'une forme longue, ayant le bout pointu, & s'élargissant vers la queue; sa couleur est d'un verd naissant. Ils la couvrent le plus souvent de chaux vive, & mettent au milieu une noix d'a,

reca qui ressemble beaucoup , quant à la figure, à la noix muscade. Ils machent continuellement ces feuilles , & ils prétendent que cette composition fortifie les gencives, conforte le cerveau , chasse la bile , nourrit les glandes qui sont autour de la gorge , & sert de préservatif contre l'asthme , maladie que la chaleur de ce climat rend fort commune dans les Provinces méridionales. Ils portent le bethel & l'areca dans des boëtes , & offrent ces feuilles quand ils se rencontrent de la même maniere que nous offrons le tabac.

LeThé qui est la boisson favorite des Chinois s'appelle ici *Techa*. Ce sont les feuilles d'un arbruste qui ressemblent du grenadier , mais dont l'odeur est plus agréable , quoique le goût en soit plus amer. Je ne vous parlerai point de la maniere dont les Chinois

preparent cette boisson : personne ne l'ignore aujourd'hui en France, où le Thé est devenu autant à la mode que le chocolat l'est en Espagne. J'ai pourtant observé que quoique les Chinois boivent du thé du matin au soir (car il est rare qu'ils boivent de l'eau froide & pure) ils n'en prennent que très-peu à la fois & dans de très-petites tasses. Ils nous regardent comme des gourmands, & prétendent que cette boisson ne nous fait pas tout le bien qu'elle nous feroit si nous en usions à petits coups & souvent.

Le thé le plus excellent croît dans la Province de Nankin : je n'en ai vû que deux ou trois plantes dans le jardin du *Tito* d'Emoüy. L'arbrisseau qui le produit s'étend en petites branches : sa fleur tire sur le jaune & a l'odeur de la violette. Cette odeur est sensible lors même que la fleur

est seche. La premiere feuille naît & se cueille au printems, parce qu'alors elle est plus molle, & plus délicate. On la fait secher à petit feu dans un vase de grosse terre, & on la roule ensuite sur des nattes couvertes de coton. On la transporte partout l'Empire dans des boëtes de plomb garnies d'osier & de roseaux.

Au reste il y a du thé plus ou moins estimé; celui que nous appellons imperial est le plus cher, & à mon avis le moins bon: ses feuilles sont plus larges, mais aussi elles sont plus ameres que les feuilles du thé vert ordinaire. Il faut aussi remarquer que les Chinois gardent pour eux le meilleur thé, & que celui que nous apportons en Europe, lequel coute icy 25. 30. & 35. sols la livre, a souvent bouilli plus d'une fois dans les theyeres chinoi.

ses. Ils prétendent de plus qu'on doit boire le thé sans sucre , surtout le verd. Ceux qui y trouvent trop d'amertume se contentent de mettre dans leur bouche un morceau de sucre candy qui suffit pour huit ou dix prises. J'ay éprouvé qu'en effet le thé pris en cette maniere étoit beaucoup plus agréable & même plus sain.

Je ne sçai si je dois donner le nom de vin à la liqueur dont ils usent dans leurs repas. Elle est faite de ris & d'eau. Je la trouve fort inferieure au cidre & à la biere , & elle me paroît détestable quand elle est chaude : ils pretendent qu'elle est très saine. Je me suis néanmoins apperçû que le jus de la treille leur plaît pour le moins autant.

Quoiqu'ils ayent quelques vignes, ils en négligent la culture, soit qu'ils ne sçachent pas vendanger , soit que la qualité du

AU TOUR DU MONDE. 15
terroir ne permette pas que le
raisin parvienne à une entière
maturité. Ils font chauffer l'eau
& le vin, & généralement toutes
les liqueurs dont ils usent; & ce
n'est que depuis quelques années
qu'on s'est accoutumé à boire à la
glace dans la Province de Pekin:
cette coutume n'ayant point en-
core pénétré dans les Provinces
méridionales. Je ne sçai si je dois
attribuer à cette habitude de
boire chaud la santé dont ils
jouissent. La goutte & la gravelle
sont des maux qui leur sont in-
connus. Ils ne laissent pourtant
pas de boire avec excès de ce vin
de ris: ils s'enyvrent même assez
souvent, mais ils attendent la
nuit, ne pouvant souffrir que le
soleil soit témoin de leur intem-
perance.

Il y a dans cet Empire des mi-
nes de divers métaux d'or, d'ar-
gent, de cuivre, de fer, de

plomb , d'étain , &c. Outre le cuivre ordinaire il y en a de blanc , qui est si fin & si purifié , qu'il a à la touche de l'argent. Les Japonnois en apportent à la Chine d'une autre espece , qui est jaune & qui se vend en lingot. Il a à la touche de l'or , & les Chinois s'en servent à plusieurs ouvrages domestiques. On pretend que ce cuivre n'engendre point de verd de gris.

L'or de la Chine est moins pur que celui du Bresil , mais aussi toute proportion gardée on l'achette bien moins cherement , & il y a 70. pour cent à gagner quand on l'apporte en Europe. Les Chinois ont quelque vase d'or ou d'argent , mais ce n'est pas en cela qu'ils font consister leur plus grand luxe.

J'ai oüi dire que les Empereurs Chinois des anciennes Races avoient interdit à ces peuples le

AU TOUR DU MONDE. 17
travail des mines d'or, & que le
fondement de cette loy étoit,
qu'il n'étoit pas naturelle de ren-
dre cet Empire florissant en ex-
posant les peuples à la mort; que
causent les vapeurs malignes qui
sortent de la terre. Aujourd'huy
l'on est moins scrupuleux, & il
est certain que les Chinois font
un très-grand commerce d'or;
mais il faut être bon connoisseur
pour se fier à eux, à cause de la
grande ressemblance qu'il y a en-
tre l'or & ce cuivre jaune du Ja-
pon dont j'ai parlé.

Leurs Rois, dit le P. Martini,
n'ont jamais voulu permettre
qu'on batti de la monnoye d'or
ou d'argent, afin de prévenir les
fraudes ordinaires de cette Na-
tion qui est fort habile au gain.
Ils reçoivent & donnent l'or &
l'argent au poids, & ils distin-
guent très-bien s'il est pur ou s'il
y a de l'alliage. Quelquefois ils se

fervent de l'or dans leurs achats, mais en ce cas il passe pour marchandise & non pour monnoye. Delà vient que l'argent est continuellement coupé en petits morceaux.

Il n'y a point d'autre monnoye courante que certaines pieces de cuivre plattes & rondes, avec un trou quarré au milieu pour les enfiler plus commodement. Tout s'achette & se vend au poids. Le *Pic* ou quintal est de cent *catis* ou livres, le *Caty* de 16. *Taels* ou onces, le *Taël* de 10. *masses* ou gros, la *Masse* de 10. *condorins* ou sols, le *Condorin* de 10. *petits* ou deniers, qui sont ces pieces de cuivre. Ainsi il faut mille Petits pour faire un taël dont la valeur est de 5. livres de nôtre monnoye; le poids de la Chine surpasse le notre de 24. pour cent.

Chacun porte sa balance & pèse ce qu'il achette & ce qu'il

vend ; il faut pour pouvoir s'en servir que les commis du Hou-pou l'ayent examinée. La balance qui sert aux petites emplettes ressemble au poids romain , & on la porte dans un petit étuy : elle sert à peser l'argent jusqu'à la concurrence de 25. taëls.

Les Chinois ont plusieurs manufactures d'étoffes de soye , comme Damas pour meubles , & pour habits , des Etamines , des gros de Tours appelez *Gourgourans* , des taffetas , des satins unis & à fleurs , des *Lampas* , des chagrins , &c. Je ne prétend point comparer ces manufactures aux nôtres : néanmoins leurs teintures sont infiniment meilleures , & leurs couleurs primitives sont à l'épreuve de l'eau. Je suis même persuadé que si on vouloit les faire travailler dans notre goût & les payer à proportion de leur travail , ils ne seroient pas infe-

rieurs à nos ouvriers: mais il faut considérer que nous achetons plus cher en Europe la soye brute que nous ne payons à la Chine les soyes mises en œuvre.

Si l'histoire de ces peuples est véritable, ils ont inventé la manière d'élever les vers à soye deux mille ans avant l'Incarnation de Nôtre Seigneur. Je laisse cette question à décider aux personnes curieuses des Antiquitez chinoises, je vous dirai seulement sur la relation de plusieurs Missionnaires que la Province de Chekiang fournit plus de soye que n'en fournit toute l'Europe ensemble. Les vers la filent deux fois chaque année. On la travaille dans les Provinces de Pekin, de Nankin & de Canton. Si je retournois quelque jour dans ce pays je prefererois les soyeries de Nankin à celles de Canton, parce qu'elles sont plus douces &

mieux travaillées, & que les ouvriers de Canton mêlent dans les étoffes une partie considérable de soye cruë & de filoselle.

Comme les Chinois n'ont ni lin ni chanvre, leurs toilles sont faites de fil de coton ou d'ortie & sont très-fines. Ils font aussi des draps fort légers, dont ils se servent en hyver au lieu d'étoffes de soye. Dans les Provinces du Nord ils doublent ces draps de peaux de bêtes, dont les Moscovites & les Tartares font un grand commerce avec eux.

L'usage de la Porcelaine est general par toute la Chine. La plus belle se fait dans le Territoire de *Yaocheü*, Ville du second Ordre de la Province de Kiamfi. On trouve dans la Province de Nankin la matiere dont on la fait, mais comme les eaux n'y sont pas propres à la pétrir, on la transporte à *Yaocheü*. Les pay-

fans de cet endroit font tous les ouvrages de porcelaine que l'on débite dans ce Royaume. C'est un travail long & pénible, & je ne sçauois comprendre comment ils peuvent vendre la porcelaine à si bas prix. La plus rare & la plus precieuse est la porcelaine jaune, elle est reservée à l'Empereur. Cette couleur en quelqu'ouvrage que ce soit de foye ou d'autre matiere, lui est affectée & est de contrebande.

Quoique le tabac ne soit pas si generalement en usage à la Chine qu'il l'est en Europe, ce Pays en produit néanmoins une trèsgrande quantité. On ne le reduit point en poudre, parce qu'on ne s'en sert que pour fumer. On cueille les feuilles lorsqu'elles sont bien mures, & on les carde à peuprès comme on carde la laine. On les met ensuite sous un pressoir & on les foule de la même maniere

que nos taneurs foulent les testes de cuir dont ils font les mottes à brûler.

Ces beaux ouvrages de vernis que nous prisons tant en Europe, sont icy très-communs & à un prix fort modique, (à moins qu'on n'ordonne aux ouvriers des ouvrages qu'ils n'ont pas coutume de faire; car en ce cas ils se font bien payer.) Le vernis est un bitume ou une gomme qu'on tire de l'écorce d'un arbre qui ne croît qu'à la Chine & au Japon. Les Hollandois ont en vain tenté de transporter cette gomme en Europe: elle perd sa force au bout de six mois. Toutes les tables & les meubles des Chinois sont enduits de ce vernis, lequel est à l'épreuve de l'eau la plus chaude.

Le ris, comme je vous l'ai déjà dit, est la nourriture la plus ordinaire de ces peuples, & ils le

preferent au pain. Ils n'épargnent rien dans leurs repas , & l'abondance y regne au deffaut de la propreté & de la délicatesse. Les vivres sont partout à très-grand marché , à moins que la mauvaise recolte du ris ne fasse rencherir les autres denrées.

Outre la chair de pourceau qui est la plus estimée , & qui est comme la base des meilleurs repas ; on trouve des chevres , des poules , des oyes , des canards , des perdrix , des faisans & d'autre gibier inconnu en Europe. Ils exposent aussi dans leurs marchez de la chair de cheval , de bourrique & même de chien. Ce n'est pas qu'il n'y ait des Buffles & des Bœufs , mais dans la plûpart des Provinces la superstition ou le besoin de l'agriculture empêche qu'on ne les tue.

Voicy à peu près la maniere dont ils apprêtent leurs viandes.

Il s

Ils tirent le suc d'une certaine quantité de chair de pourceau, de poule, de canard, &c. Et ils se servent de cette substance pour cuire les autres viandes. Ils diversifient ces ragoûts par un mélange d'épiceries & d'herbes fortes. On sert toutes ces viandes coupées par morceaux dans des jattes de porcelaine, & il est rare qu'on mette sur leurs tables des pieces entieres, si ce n'est lorsqu'ils ont invité quelque Européans dont ils veulent par courtoisie imiter les usages.

Parmi ces ragoûts si differens des nôtres, il y en a quelques-uns dont vous n'oseriez manger & dont je me regale quelquefois avec plaisir. Ce sont des nerfs de cerf & des nids d'oyseaux accommodés d'une maniere particuliere. Ces nerfs sont exposez au soleil pendant l'été & conservez avec de la fleur de poivre & du macis.

Lorsqu'on veut les apprêter on les met dans l'eau de ris pour les amolir, & on les fait cuire dans du jus de chevreau, assaisonné de plusieurs épiceries. Les nids d'oyseau viennent du Japon, & sont de la grosseur d'un œuf de poule. La matiere en est inconnue, mais elle ressemble beaucoup à la meche qu'on tire du sureau, ou à la pâte filée de Gennes ou de Milan. Le goût en seroit insipide, s'il n'étoit relevé par les épiceries qu'on y mêle. C'est le plat le plus cheri des Chinois. Ils font aussi une certaine pâte de ris qu'ils filent, & que nous appellons *vermicelli* de ris. Ces trois mets sont à mon avis très-supportables. Les fleuves qui arrosent toutes les Provinces de la Chine, les lacs, les étangs, & la mer fournissent abondamment toutes sortes de poissons. Les Chinois les font secher, & ils

en font un très-grand commerce. Ils élevent dans leurs maisons certains petits poissons bigarrez de cent couleurs différentes ; leurs écailles sont dorées ou argentées , & leur queue dont la figure est extraordinaire , est aussi longue que tout leur corps. J'en nouris dans mon Pagode de Colomfou , sans cependant esperer de les pouvoir porter en Europe , à cause de l'eau douce qu'il faut changer tous les jours , & qui est rare dans les vaisseaux.

Quoique les Chinois ayent des brebis & des chevres , dont ils peuvent traire le lait , ils ne sçavent point néanmoins faire le beurre , & ils en ignorent absolument le goût & l'usage. J'ai fait enseigner à un jeune Bonle la maniere de le faire par un de nos matelots , qui est un paysan des côtes de Bretagne , mais il n'a jamais la couleur & la perfection du

notre , ce qui procede sans doute de la qualité des pâturages. Au lieu de beurre ils se servent de sain-doux , ou d'une espece d'huile qu'ils tirent d'un fruit qui m'est tout - à fait inconnu & dont on n'a jamais pû me donner aucune connoissance.

Les chemins publics sont très-bien entretenus , & la quantité de rivieres & de lacs dont ce Pais est arrosé , n'apporte aucune incommodité aux voyageurs , par la précaution qu'on a prise d'opposer des digues au débordement des eaux. On se sert rarement de chevaux dans les voyages. On s'embarque dans des bateaux , ou dans des barques longues à rames , & comme le même fleuve parcourt souvent plus d'une Province, il est aisé & commode de voyager. Dans les Provinces où les rivieres sont plus rares ou moins navigables , on se fait

porter en chaises à porteur, & on trouve de lieuë en lieuë des Villages & des Bourgs où l'on change de porteurs. Il y a aussi des postes réglées & disposées de trois en trois mille, mais il n'est pas permis aux particuliers de s'en servir, & elles sont réservées pour les couriers de l'Empereur, & pour les affaires qui concernent le Gouvernement public.

Leurs chevaux n'ont ni la beauté, ni la vigueur des nôtres, & ils ne sçavent point les dompter; ils les mutilent seulement, & cette operation les rend doux & familiers. Ceux qu'ils destinent aux exercices militaires sont si timides qu'ils fuyent au hannissement des chevaux Tartares. D'ailleurs comme ils ne sont point ferrez, la corne de leurs pieds s'use, enforte que le meilleur cheval à 6. ans est presque incapable de service.

Il ne faut pas tout-à-fait juger de la figure des Chinois par les portraits qu'ils nous envoient dans leurs écrans, ou dans leurs éventails. Leur phisionomie n'a rien qui choque. Ils sont blancs naturellement, surtout dans les Provinces Septentrionales. Les gens ordinaires, c'est-à-dire, ceux que la necessité expose à un travail assidu, & aux ardeurs du soleil, sont un peu bazannez, principalement vers le Midy de cet Empire. Ils ont généralement les yeux petits & ovales, & le nez court, mais non pas au point que je me l'étois figuré: j'en ai même vû beaucoup qui étoient exemts de ce deffaut, & qui étoient fort beaux hommes. Ils ont soin de laisser croître le poil au menton & aux oreilles, & ce n'est pas un leger agrément parmi eux, lorsque le poil de leurs sourcils tombe un peu sur

la tempe. Ils ne coupent point leurs ongles, ils se contentent de les tailler, & j'ai vû des marchands Chinois qui les avoient longs d'un pouce ou plus. C'est une espece de distinction parmi eux, qui semble marquer qu'ils ne sont point contraints par la necessité de s'appliquer au travail des mains. Auriez-vous jamais, Monsieur, imaginé un pareil raffinement de l'amour propre? Ils nous estiment heureux de ce que la nature prodigue en notre faveur nous a donné des barbes plantureuses qu'elle leur refuse, & ils ne peuvent trop admirer le caprice qui nous fait couper nos cheveux, pour porter sur nos têtes les dépouilles des morts.

Ils ont ordinairement la taille épaisse, & sont d'une hauteur médiocre. Il y en a pourtant dans ce grand nombre qui sont grands, & dont la taille est fine & déliée.

La nature ne se borne jamais à un seul modele.

Leur maniere de se vêtir est fort simple. Les riches ont trois tuniques de soye sans doublure. Celle de dessus est courte, & d'une couleur modeste : les manches en sont larges & ne descendent qu'à la jointure du bras. Les autres tuniques ou robes se croisent & tombent jusqu'à mi-jambe. Leurs calçons sont aussi de soye très-fine. Ils portent de petites bottes de soye dans leurs maisons, mais lorsqu'ils sont ou qu'ils reçoivent quelque visite, ils se servent de bottes de cuir ou de satin noir très-proprement faites. Les gens ordinaires ont de certains souliers sans talons, qui sont brodez & travaillez avec beaucoup d'art & de propreté.

Les Chinois sont surpris de voir nos habits. Ils sont trop étroits & trop courts, disent-ils, & un

corps si gêné ne peut être libre & dispos. Je crois en verité qu'ils ont raison.

Je vous ai déjà dit, Monsieur, avec quelle douleur ils executent l'ordre que l'Empereur Tartare leur donna de couper leurs cheveux. Je ne sçai si c'est pour reparer cette perte qu'ils ont inventé le bonnet dont ils se servent; sa figure est ronde, & il est couvert de gros flocons de soye rouge, ou de crin teint en cette couleur. Ce bonnet descend sur les yeux, & les met à couvert des rayons du soleil. Ils ont ordinairement la tête nuë dans leurs maisons; à moins qu'ils ne reçoivent quelque visite: car ce seroit alors une grande incivilité de paroître en cet état.

Cette Nation est très-polie, mais sa politesse est d'une autre espeece que la notre, du moins en plusieurs choses. Ces grandes em-

brassades, ces longues reveren-
ces, ces airs affectez de la civilité
Europeane leur sont inconnus.
Deux paroles qui ne signifient
rien commencent & finissent
leurs complimens. Quand ils se
rencontrent ils joignent les
mains, les élevent, & puis les
baissent en disant, *zinzin*; & ce
zinzin signifie tout ce qu'on veut
lui faire dire. Si la personne qu'ils
saluent a quelque marque de di-
stinction, ils croisent les bras, &
s'inclinent presque jusqu'à terre.

Lorsqu'après une longue ab-
sence deux amis se rencontrent,
ou lorsqu'ils veulent se feliciter
sur quelque heureux succès, ils se
mettent l'un & l'autre à genoux
& se baissent jusqu'à terre. Ils se re-
levent ensuite & recommencent
de nouveau jusqu'à trois & qua-
tre fois. Les serviteurs témoi-
gnent leur respect à leurs maîtres
en se mettant en genoux dès qu'

ils paroissent , & ils battent trois fois la terre de leur front. Tandis que le maître parle , ils sont debout à ses côtez , & ils ne lui répondent qu'à genoux. Tout le monde observe cette ceremonie avec les Mandarins.

Quand ils parlent d'eux-mêmes , ils se servent rarement de la premiere personne , à moins que ce ne soit en parlant avec des gens fort inferieurs. Ils n'usent point non plus de la seconde personne , lorsqu'ils adressent la parole à quelqu'un , & ils ont mille termes pour s'abaisser eux-mêmes , & pour honorer les autres. On trouvera par exemple peu de Chinois qui disent , *je fais , je dis* , mais ils se servent de leur nom propre pour nominatif du verbe , *n. dit , n. fait*. Toutes ces formules demandent une étude particuliere , & on ne peut les omettre sans incivilité.

Les Chinois ont plusieurs noms :
Premierement , ils portent celui
de leur famille , qui est commun
à tous ceux qui descendent du
même ayeul : par ex. le nom
Chinois de Confucius est *Kúng*
Chù , *Kúng* est le nom de sa famil-
le, & le mot *Chù* , qui signifie *Doc-*
teur ou *Maître* , est un nom qu'on
joint au premier comme un épi-
thete honorable, qui le distingue
des autres qui ont le même nom.

Secondement , lorsqu'un en-
fant est né , son pere lui donne
dans le terme d'un mois un petit
nom , *Siácming* , *nom de lait* , sem-
blable à ces noms diminutifs que
les Europeens donnent à leurs
enfants , & on ne le connoît que
sous ce nom pendant son enfan-
ce.

Troisièmement , quand un en-
fant commence à s'appliquer à
l'étude des lettres , son pere lui
donne un nouveau nom , qu'on

met à la suite du nom de famille : (car les Chinois sont diametralement opposez en plusieurs choses à nos coûtumes ,) ainsi au lieu que nous disons par ex. Pierre l'Allemand , ils diroient l'Allemand Pierre.

Il faut encore remarquer que quand on parle à un Chinois , on ne l'appelle jamais du nom de sa famille , à moins qu'on ne lui soit fort superieur en dignité ; c'est pourquoi les Chinois donnent à leurs noms de famille celui de *Hoey* nom caché , ou secret ; on s'en fert cependant dans les descriptions de lettres.

Quatrièmement , lorsqu'un jeune homme est parvenu à l'âge viril, on lui donne le bonnet viril, & dans cette occasion ses amis lui choisissent un nom , qu'il conserve toute sa vie. Il arrive même assez souvent qu'ils signent de ce nom leurs lettres & leurs écrits.

Cinquièmement , les personnes considerables ou par leurs vertus , ou par leurs emplois, ont un nom particulier ajouté aux deux autres , & c'est une politesse que de ne l'appeller que de ce dernier nom.

Enfin ceux qui pendant leur vie se sont distinguez par leurs sciences , & par les services qu'ils ont rendus à l'Etat , reçoivent de l'Empereur après leur mort un nom ou titre glorieux en signe de reconnoissance , de sorte que quand on parle d'eux & de leurs belles actions , on ne se sert que de ce nom pour les nommer.

Quand un Chinois en visite un autre , il s'arrête à la porte , & donne au portier un cahier de douze pages , long de demi pied, dans lequel il a écrit en lettres rouges & d'un style modeste , son nom , ses titres , & le motif de sa visite. Ce cahier est de papier

blanc & couvert de papier rouge: ils en ont de plusieurs sortes selon le rang des personnes qu'ils visitent. Si celui qu'on veut visiter est absent de la maison, on laisse & on recommande soigneusement le cahier au portier, & la visite est censée faite & reçüe.

Un Magistrat dans les visites qu'il fait doit être vêtu de la robe de ceremonie, qui est affectée à son emploi. Ceux qui n'ont aucune charge publique, mais qui sont en quelque consideration parmi le peuple, ont aussi des habits destinez aux visites, & ne peuvent se dispenser de s'en vêtir sans manquer à la civilité. S'ils sortent en public, ils font toujours porter par un de leurs serviteurs la robe de ceremonie, afin que s'ils rencontrent quelque personnage ils puissent s'en parer pour le saluer & pour en recevoir le salut. Si un Chinois

vêtu de cette robe rencontre un de ses amis qui n'ait que ses habits ordinaires, il s'en dépouille pour pouvoir le complimenter but à but.

On pourroit faire un gros volume de toutes les ceremonies Chinoises qui se pratiquent dans les visites. Le nombre des inclinations de corps qu'on doit faire, la quantité de mots qu'on doit dire, le titre qu'un chacun se doit donner dans les visites actives & passives, tout est exactement marqué dans le Cérémonial Chinois; & leurs Livres traitent fort au long de toutes ces pratiques, que ces peuples regardent comme faisant partie de la vertu, & comme étant le nœud de la société entre les hommes.

Celui qui reçoit la visite va recevoir à la porte celui qui la rend. Ils joignent tous deux les mains en se rencontrant, & se font

mutuellement plusieurs civilitez muettes , ou qui ne s'expriment que par les deux sillabes *zinzin*. Le maître de la maison invite l'autre à entrer en lui montrant la porte , & en lui disant *zinzin* , l'autre répond ; *poukan* , c'est-à-dire , je n'ose ; mais au second *zinzin* il ne se fait pas prier davantage , & il entre. La distinction entre la main droite & la main gauche s'observe selon les Provinces : il y en a où la main gauche est la main honorable , dans d'autres c'est la droite. S'il y a plusieurs personnes dans la maison , celle qui est la plus distinguée ou par sa dignité , ou par son âge , a la place d'honneur , mais elle la cede toujours à l'étranger ; la premiere place est celle qui se trouve la plus voisine de la porte ; ce qui est directement opposé à nos usages.

Après que chacun est assis , ce-

lui qui visite expose de nouveau le motif de sa visite. Le maître de la maison l'écoute gravement & s'incline de tems en tems pour témoigner sa reconnoissance de l'honneur qu'il reçoit. Le premier serviteur de la maison vêtu d'un habit de ceremonie apporte une table, sur laquelle il y a autant de tasses de thé qu'il y a de personnes. Souvent on sert aussi des boëtes de bethel, des pipes, & du tabac. C'est-là l'ame de leur conversation. Le serieux & la gravité regnent dans leurs discours, & rien, à mon avis, n'est plus opposé à nos conversations bruyantes.

Lorsque la visite est finie, le maître de la maison reconduit son hôte jusqu'à la porte de la rue. Là on fait de nouvelles reverences, & le *zinzin* qu'on y repete plus de cent fois signifie dans cette occasion une infinité de

AU TOUR DU MONDE. 43
choses. Quand l'hôte (j'appelle
ainsi celui qui fait la visite) lors-
que l'hôte , dis-je , est monté
à cheval , ou qu'il est entré dans sa
chaise , le maître de la maison
sort hors la porte , & le salue de
nouveau en élevant & en baissant
ses mains. Non content de cela
il envoie un valet , qui à deux
cens pas de la maison va lui faire
un nouveau compliment de sa
part, & quelque tems après l'hôte
en renvoie un autre pour le re-
mercier ; ainsi finit la visite.

Ce n'est pas seulement dans
leurs visites que leur politesse
brille , elle éclate encore dans la
moindre des actions , qui ont
quelque rapport à la société. Ils
mangent souvent ensemble , &
c'est pendant leurs repas qu'ils
traitent de leurs affaires les plus
sérieuses. Ils se servent au lieu de
fourchettes de certains petits bâ-
tons d'yvoire ou d'ébène , dont

les extremitez sont d'or ou d'argent. Ils ne touchent jamais rien avec les doigts ; delà vient qu'ils ne se lavent jamais les mains ny avant ny après le repas. Je ne puis mieux comparer les Chinois à table , qu'aux musiciens d'un Orchestre ; il semble qu'ils mangent en cadance , & par mesures , & que le mouvement de leurs mains , & même de leur machoire dépend de quelque regle particuliere.

Leurs tables sont nues , sans nappes & sans servietes , elles sont seulement entourées de longs tapis brodez , qui pendent jusqu'à terre. Chacun a sa table dans un repas de ceremonie , à moins que le grand nombre des convives ne les oblige de s'asseoir deux à la même. On les sert toutes également & en même tems , & on les couvre de plusieurs petits plats , les Chinois preferant la

varieté à une abondance superflue.

Je viens maintenant aux ceremonies qu'ils pratiquent dans leurs festins. Celui qui veut inviter quelqu'un à un repas, lui envoie la veille, ou quelques jours auparavant un de ces cahiers, dont j'ai déjà parlé, où il a écrit ces mots en parlant toujours à la troisième personne. *N. a préparé un repas de quelques herbes, a nettoyé ses verres, &c. afin qu'un tel jour le tel (qu'il qualifie des titres les plus honorables) vienne le recréer par les charmes de sa conversation & par l'éloquence de sa doctrine, & il le prie de ne pas le priver de cette satisfaction.* Sur la première feuille du cahier il écrit en forme d'adresse le nom le plus honorable de celui qu'il invite, & il lui donne les titres qui conviennent au rang qu'il tient dans le monde. Il observe les mêmes

formalitez avec tous les convives qu'il a dessein d'inviter.

Le jour destiné pour le repas il envoie dès le matin un cahier semblable au premier pour faire ressouvenir les convives de la priere qu'il leur a fait , & il les conjure de nouveau de se trouver chez lui à l'heure marquée. Vers l'heure du repas il leur envoie un troisiéme cahier & un serviteur pour les accompagner , & pour leur marquer l'impatience qu'il a de les voir.

Lorsque les convives sont arrivez à la porte de la maison l'Amphitrión de la fête va les recevoir avec les mêmes ceremonies que j'ai rapporté cy-dessus , & il leur fait aussi-tôt presenter du thé. Ils entrent ensuite dans la salle du festin , qui est ornée (au deffaut des tapisseries dont ils ne connoissent point l'usage) de vases de fleurs , de peintures , & d'autres ornemens semblables.

Avant que de se mettre à table le maître de la maison prend une coupe d'or ou d'argent, & l'élevant avec les deux mains, il salue celui des conviez qui tient le premier rang parmi les autres. Il sort ensuite de la salle & va dans la cour, (laquelle est de plein pié avec le portique sous lequel ils ont coutume de prendre leurs repas) ou après s'être tourné vers le midy, & avoir offert le vin aux esprits tutélaires de sa maison, il le verse en forme de sacrifice. Après cette ceremonie chacun s'approche de la table qui lui est destinée. Ils sont plus d'une heure à se faire des compliments avant que de s'asseoir, & le maître de la maison n'a pas plutôt fini avec l'un, qu'il faut qu'il recommence avec l'autre. Ils redoublent leurs compliments lorsqu'il s'agit de boire. Le convive le plus distingué boit le pre-

mier, les autres boivent ensuite, & tous saluent le maître de la maison. Quoique leurs tasses soient fort petites, & qu'elles n'ayent pas plus de profondeur que la coquille d'une noix, néanmoins ils boivent lentement & à plusieurs reprises, n'étant pas accoutumés de boire à grands coups, si ce n'est quelque petit maître Chinois, qui par la fréquentation des Anglois, ou des François a contracté l'habitude de vider un verre de vin d'un seul trait. On peut dire dans un sens qu'ils mettent moins de temps à manger, qu'ils n'en mettent à boire.

Rien n'est plus gênant que les formalitez qu'ils observent dans les commencemens du repas, formalitez ennuyeuses dont je supprime le détail. Cependant les convives s'humanisent peu à peu, & Bacchus fait son miracle ordinaire,



naire , en chassant la gravité & la mélancolie. Ils agitent plusieurs questions plaisantes , & ils ont de petits jeux où celui qui perd est condamné à boire. Il arrive même presque toujours que l'on jouë la Comédie pendant le repas. Ce spectacle mérite bien que je vous en fasse une courte description.

C'est un divertissement mêlé de la plus effroyable musique , qu'on puisse entendre. Les instruments sont des bassins d'airain ou d'acier , dont le son est aigu & perçant ; un Tambour fait de peaux de buffles qu'ils battent tantôt avec le pied , tantôt avec des bâtons semblables à ceux dont se servent les Trivleins en Italie. Ils ont aussi des flutes dont le son est plus lugubre que touchant. Les voix des Musiciens ont à peu près la même harmonie ; Les Chinois néan-

moins paroissent entouasîmez de cette mélodie, & blâment fort notre mauvais goût de n'y pas applaudir.

Les Acteurs de ces Comédies sont de jeunes garçons depuis l'âge de 12. jusqu'à 15. ans. Les conducteurs les menent de Provinces en Provinces, & ils sont regardez partout comme la lie du peuple. Je ne sçauois dire si leurs pieces de Théâtre sont bonnes ou mauvaises, ni quelles en sont les regles. La Scene m'a paru toujourns tragique: j'en juge par les pleurs continuels des Acteurs, & par les meurtres feints qui s'y commettent. La memoire de ces enfans m'a surpris; ils sçavent par cœur 30. ou 40. Comedies, dont la plus courte dure plus de trois heures. Ils traînent partout leur Théâtre, & quand ils sont appelez, ils presentent le volume de leurs Comedies, & si tôt

AU TOUR DU MONDE. Si
qu'on a choisi la piece qu'on veut
voir, ils la jouent sur le champ
sans autre preparation.

Vers la moitié du repas un des
Comediens fait le tour des ta-
bles, & demande à chacun quel-
que petite recompense. Les va-
lets de la maison font la même
chose & portent au maître l'ar-
gent qu'ils ont reçu. On étale en-
suite aux yeux des conviez un
nouveau repas, qui est destiné
pour leurs domestiques. Il m'a
semblé qu'ils regardoient com-
me une impolitesse de donner
aux valets des convives des vian-
des entamées.

La fin du repas répond au
commencement. Les conviez
loüent en détail l'excellence des
mets, la politesse & la generosité
du maître de la maison. Celui-cy
s'humilie & leur demande par-
don de ne les avoir pas traité se-
lon leurs merites : en un mot il

fait toutes les sortes d'excuses que nos donneurs de repas, nez au fond de nos Provinces, ont coutume de faire à ceux qu'ils ont regalé; coutume ridicule que je voudrois laisser aux Chinois.

Nous les avons souvent invitez à venir manger chez nous, jusqu'au nombre de 14 ou 15. personnes & quelquefois plus: il m'a paru qu'ils n'étoient pas tellement prévenus en faveur de leurs ceremonies, que la liberté des notres leur déplût: j'ai remarqué au contraire qu'ils y applaudissent. Nos mets ne sont pas de leur goût, & nous avons coutume d'appeller un cuisinier Chinois pour les servir à leur mode. Ces cuisiniers suivis d'un ou de deux marmitons chargez des ustenciles qui leur sont necessaires, vont de maisons en maisons & y préparent un grand repas à peu de frais: vû l'abondance des

vivres, ils couvrent les tables de toutes sortes de mets, mêlant sans distinction la viande & le poisson. Les plus grands festins que nous leur avons donnez ne nous ont pas coûté quatre pistoles, & cependant l'abondance y regnoit. Notre vin, tout vin du Perou qu'il est, vin grossier & violent leur plaît si fort qu'il est rare qu'ils n'en boivent avec excès dans toutes les occasions qui se presentent. Leur yvresse n'a rien de fougueux ni de terrible, & le vin ne fait point sur leurs cerveaux les funestes impressions qu'il fait sur les nôtres.

Quoique les Chinois soient très poltrons, & que l'usage des armes leur soit interdit, la populace ne laisse pas d'avoir des Academies où l'on enseigne l'art de se battre methodiquement à coups de poings. Ils sont très vindicatifs, mais ils sont souvent les pre-

mieres victimes de leur vengeance. Quand ils ne peuvent faire à leur ennemi le mal qu'ils voudroient lui faire, leur desespoir les pousse à s'aller tuer à sa porte, ou à y expirer, après avoir avalé du poison, parce que les Magistrats ont coutume de punir rigoureusement ceux qui par leurs inimitiez ont réduit leurs ennemis à cet affreux desespoir.

Ils aiment le jeu jusqu'à l'aveuglement & à la fureur, & pour satisfaire à cette violente passion, ils vendent souvent leurs enfans, leurs femmes & leurs concubines. Ils ont plusieurs jeux de hazard, & ils y paroissent si attachez qu'ils perdent le souvenir de toute autre chose. J'ai vû parmi eux une espece de jeux d'echecs, mais je n'ai pû comprendre la marche des figures qui le composent.

Dans le temps que les Cailles passent la mer, ils en prennent

aux filets une très-grande quantité, & ils réservent les mâles pour les faire jôûter à peu près comme on fait jôûter les cocqs en Angleterre & en Bretagne. C'est un jeu fort commun entr'eux, & qui donne lieu à des gageures considérables. On voit des gens, même avancez en âge, s'arrêter au milieu des rues, & proposer la jôûte à tout venant: ils tirent leurs Cailles d'un petit sac qui est pendu à leur ceinture, & ils les font combattre: le peuple s'assemble & prend party. Une des Cailles reste toujours sans vie sur le champ de bataille.

Ils celebrent le jour de leur naissance par des festes, par des festins, par des sacrifices aux ames de leurs ayeux, & par d'autres divertissemens semblables. Lorsqu'un homme a atteint l'âge de cinquante ans (âge où selon leur opinion la vieillesse com-

mence) tous ses parens le viennent feliciter, & lui envoient des presens. On represente des Comedies devant sa porte, & ses enfans, surtout s'ils sont lettrez, font, & prient leurs amis de faire des vers à sa louange.

Ils s'envoient souvent des presens reciproques, & il est libre à celui à qui on les fait d'en refuser une partie, sans que l'autre s'en puisse offenser, mais il ne peut se dispenser d'envoyer à son tour l'équivalent de ce qu'il a reçu.

Lorsque les Hollandois vinrent la premiere fois à la Chine, ils demanderent si les femmes y mettoient au monde vingt enfans à la fois, tant la multitude du peuple les surprit. Pour moi, j'aurois fait volontiers la même question. Cette foule n'est pas seulement remarquable dans les Villes, elle l'est encore dans les campagnes & dans les meindres Villages.

J'approuve fort l'idée d'un voyageur, qui dit que l'Empire de la Chine est une grande Ville qui a douze cens lieues de circuit. Les rivieres mêmes sont couvertes de bateaux où vivent plusieurs familles qui s'établissent tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre.

Cependant cette multitude n'apporte aucun desordre. Les moindres Bourgs sont divisez par quartiers, & chaque quartier a son Commissaire. Toutes les rues sont fermées pendant la nuit par une palissade, & gardées par des soldats tartares, en sorte qu'on ne peut aller d'un quartier à un autre. Chaque chef de famille est obligé de porter au Commissaire le nom & le nombre des personnes qui la composent, ainsi il est aisé de faire le dénombrement de ces peuples.

Avant que de vous parler des cérémonies qu'ils pratiquent

dans leurs mariages, je vais vous parler, Monsieur, des femmes Chinoises. Leur sort ne peut que vous inspirer de la compassion, si vous en jugez selon vos préjugés. Elles sont, pour ainsi dire, esclaves, mais l'esclavage n'est pas à mon avis le plus grand de leurs malheurs. Bannies de la société civile, obligées de complaire à un mary souvent dégoûtant, & toujours jaloux, elles vivent dans une retraite continuelle, & le joyeux hymen qui donne tant de liberté à nos Dames, acheve de les en priver entièrement.

Il est surprenant qu'un peuple qui témoigne tant d'ardeur pour ce sexe, ait si peu d'égard pour lui. Les Chinois à la vérité ne cherchent dans la possession des femmes, qu'à satisfaire leurs sens; mais l'amour le plus brutal a ses délicatesses, & je me suis étonné cent fois de ce qu'ils font le mal.

AU TOUR DU MONDE. 59
heur d'un sexe dont ils font leur
félicité.

Les Loix Chinoises ne recom-
mandent rien avec plus de soin,
que la bonne éducation des en-
fans, laquelle consiste principale-
ment à separer dès leur bas âge les
garçons d'avec les filles, & à ne
permettre aucune communica-
tion entre les personnes de deux
sexes. Cette separation, disent-ils,
fait qu'un pere aime d'autant plus
ses enfans, qu'il est certain qu'il
en est le pere. Si les hommes, ajoû-
tent-ils, & les femmes vivoient
ensemble sans retenue, sans mo-
destie, ils s'acoupleroient comme
les bêtes, & deviendroient sem-
blables à elles.

Pour accoûtumer les femmes
dès leur enfance à n'avoir aucun
commerce avec les hommes, ils
partagent leurs maisons en deux
parties, l'une interieure où les
femmes habitent, l'autre exte-

rieure qui est destinée aux hommes. La porte de l'appartement des femmes est gardée avec beaucoup de soin , & il n'est permis ni aux hommes d'y entrer , ni aux femmes d'en sortir. On ne peut s'imaginer jusqu'où va leur exactitude là . dessus. Les filles qui sont fiancées sont gardées encore avec plus de jalousie , j'ose dire même avec quelque tyrannie. Si un homme entre dans l'appartement interieur pour quelque nécessité urgente , il doit parler si bas que personne ne le puisse entendre au dehors. On ne peut marcher de nuit par la maison sans lumière, les femmes marchent à gauche , les hommes à droit , afin de ne se point rencontrer. Une femme ne peut rien donner à un homme de la main à la main , si ce n'est dans les funeraillles , parce qu'on suppose alors qu'une grande douleur éteint.

AU TOUR DU MONDE. 61
toute autre fantaisie. Dans les autres occasions la femme met dans un panier ce qu'elle veut présenter à un homme, ou si elle n'a point de panier, elle le met à terre, & l'homme le ramasse. Ils ne boivent point de l'eau d'un même puits, & ne se baignent jamais dans un même bain. Ils ne tiennent point d'assemblées, & une femme ne se trouvera jamais assise auprès d'un homme. Les frères même n'ont aucun commerce avec leurs sœurs; non seulement ils ne mangent point ensemble, mais encore ils se servent de vases differens. Ces Loix sont generales; mais il ne s'ensuit pas que les Chinois, surtout les gens d'une condition mediocre, les observent à la lettre.

Le goût des Chinois dans le choix des femmes est très-bizarre, & quoique la nature produise à la Chine les mêmes corps qu'elle

produit en Europe. , ils veulent des beautez qui ne tiennent rien d'elle. Quand une fille a passé l'âge de trois ans, on lui casse le pied, en sorte que les doigts sont rabatus sous la plante. On y applique une eau forte qui brûle les chairs, & on l'enveloppe de plusieurs bandages jusqu'à ce qu'il ait pris son pli. Les femmes ressentent cette douleur pendant toute leur vie ; elles peuvent à peine marcher, & rien n'est plus desagréable que leur démarche. Je n'ai pu sçavoir encore la raison de cette coûtume. Je crois que les Chinois l'ignorent eux-mêmes, & élevez dans l'opinion qu'une femme sans pieds est un morceau ragoûtant, ils ne l'épouferoient pas, si elle n'étoit ornée d'une si ridicule perfection. Pour moi je m'imagine que leurs ayeux, plus jaloux encore, inventerent cette coûtume pour rendre les femmes plus su-

jettes & plus dépendantes. D'autres disent qu'ayant voulu se couer le joug de leurs maris, elles avoient été punies de cette maniere. Quoiqu'il en soit, elles souffrent cette incommodité avec joie, & tâchent de se rendre le pied petit autant qu'il leur est possible. Elles ont raison, c'est là leur dote & tout leur heritage.

Outre cet agrément singulier, elles ont soin d'empêcher que leurs yeux ne croissent & ne deviennent grands. Les jeunes filles instruites par leurs meres, se tirent continuellement les paupieres, afin d'avoir les yeux petits & longs, ce qui joint à un nez écrasé les rend beautez parfaites. Leurs cheveux sont fort noirs, & elles les tressent sur un bonnet de fil de fer, en y entrelaçant des fleurs & des poinçons d'or & d'argent. Lorsque l'âge commence à semer des rides sur leurs visages,

elles croient les effacer par les fleurs dont elles couvrent leurs têtes, & l'on voit communement des têtes de printems avec des visages d'hiver.

Elles sont vêtues modestement. Leurs robes sont assez semblables à celles des hommes, mais elles sont beaucoup plus larges, & la couleur en est plus vive. Elles ont trois tuniques qui se croisent : leurs jupes sont plissées & ouvertes aux deux côtez & par derriere. Elles ne portent point de bas : les bandages de leurs pieds montent à my-jambe, & un caleçon de taffetas blanc ou jaune en couvre le reste. Leurs souliers sont proportionnez à la petitesse de leurs pieds, & un enfant de huit mois auroit de la peine à les chauffer.

Elle sont le tein beau, les lèvres fort vermeilles, la bouche bien faite, les dents un peu noi-

res par l'usage continuel du bethel. Le fard dont elles se servent releve leur blancheur naturelle, & leur donne du coloris, mais il gâte leur tein d'une telle maniere, qu'une femme de trente ans est ridée & dégoûtante.

Malgré la solitude éternelle dans laquelle elles vivent, elles aiment à plaire. La femme est femme par tout, & nature ne sçau- roit se démentir. Elles ont autant de soin de leur parure & de leur ajustement, que si elles devoient paroître en public. Quand nous allons chez nos Negocians soit pour y manger, soit pour y parler d'affaires, leurs femmes, que la curiosité tourmente, font autant d'efforts pour être vûes, qu'elles en font pour nous voir. Quelle satisfaction pour elles, nous dit notre interprete, lorsqu'à travers une porte grillée, elles peuvent faire paroître le

bout du pied, & nous en faire admirer le petit volume. Mais ce n'est pas par les pieds que les François se prennent, & ces bonnes Dames perdent leur étalage.

Il est rare, comme je le dirai dans la suite, qu'avant la cérémonie du mariage, le mari ait vû sa femme. Les questions qu'il fait faire par son entremetteur au pere de la fille, lui suffisent. On demande d'abord quelles sont les perfections de la fille, son âge, son nom, si elle a le pied long de deux pouces tout au plus, les cheveux longs, les yeux petits, les oreilles longues, larges, ouvertes & pendantes (car c'est là encore une perfection) si la fille a toutes ces qualitez, le marché est à moitié conclu.

Il y a des Chinois qui ne pouvant se résoudre à vivre dans la continence, se vendent eux-mêmes à des gens riches, afin de pou-

voir épouser une de leurs esclaves. Tous les enfans qui naissent de ce commerce sont esclaves du maître , mais ils peuvent recouvrer leur liberté , lorsque par leur travail ils ont amassé une somme suffisante pour se racheter eux & leurs enfans. Il y en a d'autres qui ayant assez d'argent pour acheter une femme , mais qui n'ayant pas un bien suffisant pour élever les enfans qui surviennent, se trouvent réduits à la nécessité de les vendre , & de les rendre esclaves , sur tout dans les temps de disette ; mais cet esclavage n'a rien de dur , & les Chinois sont des maîtres très-débonnaires. Il arrive quelquefois qu'un pere au lieu de vendre ses enfans , sur tout les filles, aime mieux les noyer au moment de leur naissance. Cette coutume regne principalement parmi le petit peuple , & il n'y a aucune loi positive qui s'y oppose.

L'opinion de la métamorphose y contribue beaucoup ; car s'imaginant que les ames de leurs enfans animeront peut-être des corps plus heureux , ils ne craignent point de se montrer barbares par l'excès d'une compassion mal entendue.

Les femmes aussi-bien que les hommes sont fort lascives : leur unique étude est de rechercher quelque raffinement dans les plaisirs de l'amour, pour avoir la préférence sur leurs rivales. Elles ont des livres où sont peintes des figures qui feroient rougir l'Arctin. Ces livres ne sont autre chose que plusieurs petites planches doubles attachées ensemble en forme de feuilles de livre , & longues d'un pied tout au plus sur la partie extérieure de ces feuilles , on voit des figures d'oiseaux , d'animaux , &c. Cette feuille ou planche qui est double , s'ouvre

ensuite , & en montre une autre , sur laquelle il y a tout ce qu'on peut voir de plus sale & de plus immodeste. On vend ces livres publiquement , & les Chinois ne connoissent ni scrupule , ni modestie sur cet article. Cependant les femmes ont plus de disposition que les hommes à embrasser le christianisme : la raison en est assez naturelle , car la loi qui défend la poligamie est aussi favorable aux femmes qu'elle l'est peu aux maris.

Si vous lisez cette lettre , Monsieur , à quelque Dame de vos amies , il me semble déjà l'entendre se récrier sur la jalousie des Chinois , & sur l'esclavage de leurs femmes ; les traiter de barbares , de cruels. Quoi , partager un mari avec une douzaine de rivales ! ne pouvoir prêter l'oreille à la fleur-rette ! être éternellement esclaves ? quelle cruauté ! Mais les

femmes Chinoises pensent autrement. Cette liberté qui fait le bonheur de nos Dames, est pour elles un bien indifferant, parce qu'elles ne le connoissent point. Les maux & les biens dépendent le plus souvent de notre imagination. Je suis bien persuadé que si elles avoient une fois goûté les charmes de la liberté, elles les préféreroient aux ennuis de la solitude; mais comme elles n'ont aucune idée de cette liberté, & que tout ce qui les environne leur retrace l'image de la servitude, elles ne connoissent point les peines qui y sont attachées.

Il n'y a point de Pays au monde où les intrigues galantes soient moins communes. Je ne conseille pas à nos faiseurs de Romans d'en mettre la Scene à la Chine, s'ils veulent donner quelque vray-semblance à leurs fictions. C'est peut-être le seul Pays de la terre

où la jalousie des maris ait rendu les femmes sages. Les Loix du Royaume sont favorables aux maris, & rigoureuses envers ceux qui n'ayant point de femmes entreprennent de séduire celles d'autrui. De là vient que les jeunes gens contractent des habitudes, qu'ils ne quittent pas même lorsqu'ils sont mariez.

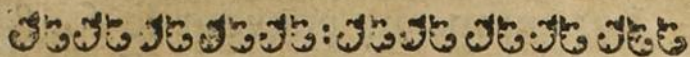
Les étrangers doivent se conduire avec prudence sur le chapitre des femmes. Celles mêmes à qui la bassesse de leur état ou leur âge décrepit permet d'aller par les ruës, ne sont pas moins dangereuses que les autres. Si un étranger les regarde avec trop de curiosité, il s'expose à des extrémités funestes. Les Anglois, que le vin rend quelquefois entreprenans, en ont fait de tristes épreuves en plusieurs occasions. Les Chinois qui haïssent les Nations étrangères, & qui ne cherchent

qu'un pretexte pour les inquieter, en embrassent l'occasion dès qu'elle se presente. Néanmoins comme la clef du coffre fort, & des cœurs est la même, l'argent facilite, ce que la loi entreprend vainement de rendre difficile.

J'avois dessein de vous parler dans cette Lettre de leurs mariages, mais cet article demande une Lettre toute entiere. Je suis, &c.



LETTRE



LETTRE DIXIÈME.

A Emoüy le 6. Decembre 1716.

LES deux livres des Rits dont je vous ai déjà parlé, Monsieur, traitent fort au long des cérémonies du mariage, & je crois que quelque étendue que soit cette matiere, un peu de détail ne vous déplaira pas.

Il faut observer premierement que les peres & les meres, ou à leur défaut les ayeux & les ayeulles, ou enfin les plus proches parens ont une autorité entiere-ment arbitraire sur leurs enfans lorsqu'il s'agit de les marier. J'entends par les plus proches parens ceux qui sont du côté paternel, car les parens du côté maternel n'ont de l'autorité qu'au défaut des premiers.

Les enfans ne peuvent se soustraire à l'autorité paternelle que dans deux cas. Premièrement s'ils se marient avec une Etrangere, par exemple avec une Mahometane ou avec une Juive, parce que la maniere de vivre des Etrangers étant fort differente de celle des Chinois ; il est juste, dit la loi, que celui qui contracte une pareille alliance, jouisse d'une entiere liberté. Secondement, si un jeune homme en voyageant se marie dans quelque Province éloignée, sans sçavoir les engagements que ses parens peuvent avoir pris en son absence, son mariage est valide, & il n'est point obligé de se conformer aux premieres vûes de son pere. Mais si le mariage n'est pas consommé, & s'il n'y a encore que des promesses réciproques, il doit alors, sous peine de quatre-vingt coups de canne sur les fesses, rompre toute sorte d'engage-

ment, & recevoir la femme que ses parens lui ont destiné.

Secondement, il faut remarquer que les mariages des Chinois different des nôtres, en ce que non-seulement la fille n'a aucune Dot, mais encore en ce que l'époux est obligé, pour ainsi dire, d'acheter la fille, & de donner à ses parens une somme d'argent dont on convient de part & d'autre. Ce sont des especes d'arrhes, dont on paye une partie après que le contrat a été signé, & l'autre partie peu de temps avant la celebration du mariage. Outre ces arrhes, l'époux fait aux parens de l'épouse un present d'étoffes de soye, de vin, de fruits, &c. comme je le dirai ci-après. Si les parens reçoivent les arrhes & les presens, le contrat est censé parfait, & il ne leur est plus permis de se dédire, à moins que l'une des deux parties ne meure.

Quoique l'épouse ne soit point dotée , néanmoins lorsque ses parens n'ont point d'enfans mâles , ils lui donnent par une liberalité singuliere des habits , & une espee de trousseau. Il arrive même quelquefois en pareil cas que le beaupere fait venir son gendre dans sa maison , & l'établit heritier d'une partie de ses biens : Mais il ne peut se dispenser de constituer heritier de l'autre partie quelqu'un de sa famille & de son nom , pour vaquer aux sacrifices domestiques qu'on fait aux esprits des ayeux : & s'il meurt avant que d'avoir fait ce choix , les loix obligent ses plus proches parens de s'assembler , & de proceder à l'élection d'un sujet capable de vaquer à cette pieuse occupation. On regarde ces sacrifices comme quelque chose de si essentiel , que celui qui se marie , ne peut aller habiter dans la mai-

son de son beaupere , s'il est fils unique ; & en cas qu'il y aille , il n'y peut rester tout au plus que jusqu'à la mort de son pere.

Cette pieté envers les ames de leurs ayeux , a donné lieu aux adoptions. Ceux qui n'ont point d'enfans mâles adoptent très souvent l'enfant d'un autre. Cette adoption se fait en deux manieres : premierement , en constituant pour son heritier l'enfant d'un étranger ; Secondement , en choisissant un de ses parens pour succeder à ses biens.

Dans le premier cas , ils payent une somme d'argent au pere de l'enfant qu'ils adoptent , & cet enfant ne reconnoît plus d'autre pere que le pere adoptif ; c'est-à-dire , qu'il en prend le nom , & qu'il en porte le deuil après sa mort. S'il arrive ensuite que le pere adoptif le marie & qu'il ait des enfans , l'adoption subsiste tou-

jours, parce qu'elle a precedé le mariage, & l'enfant adopté a une portion des biens égale à celle des autres enfans.

Dans le second cas, un Chinois qui est privé de successeurs mâles peut adopter le fils aîné de son frere cadet, & ce frere cadet au contraire n'ayant point d'enfans peut adopter le second fils de son frere aîné, en cas que celui-cy ait deux enfans mâles. En un mot si dans une famille composée de trois freres il n'y en a qu'un, par exemple, qui ait trois enfans mâles, celui-cy n'en garde qu'un, & ses deux freres adoptent les deux autres. Ces enfans adoptez s'appellent *Kuofang*, ou bien *Goèy tîn heu*, successeurs substitués.

Les Chinois reconnoissent deux fins principales dans le mariage, la premiere est celle de perpetuer les sacrifices dans le temple de leurs ayeux, la seconde est la

AU TOUR DU MONDE. 79
multiplication de l'espece ; mais
je crois que tout comme chez
nous ils ont une troisieme fin qu'
ils sous entendent.

Les Philosophes qui ont fait le
recueil contenu dans le Livre des
Rits, parlent de l'âge propre au
mariage, & divisent tous les âges
en general, en leur prescriviant à
tous leurs emplois.

Les hommes, disent-ils, à l'â-
ge de 10. ans ont le cerveau aussi
foible que le corps, & ils ne peu-
vent tout au plus s'appliquer
qu'aux premiers élemens des
sciences.

Ceux de 20. ans n'ont point en-
core toute leur force : ils apper-
çoivent à peine les premiers
rayons de la raison ; cependant
comme ils commencent à deve-
nir hommes, on doit leur donner
le chapeau viril.

A 30. ans l'homme est vraiment
homme, il est robuste, vigoureux,

& cet âge convient au mariage.

On peut confier à un homme de 40. ans les Magistratures médiocres, & à un de 50. ans les emplois les plus difficiles & les plus étendus.

A 60. ans l'on vieillit, & il ne reste plus qu'une prudence sans vigueur, de sorte que ceux de cet âge ne doivent rien faire par eux-mêmes, mais prescrire seulement ce qu'ils veulent que l'on fasse.

Il convient à un septuagénaire, dont les forces du corps & de l'esprit sont désormais atténuées & impuissantes, d'abandonner à ses enfans le soin des affaires domestiques.

L'âge décrepit est celui de 80. & de 90. ans. Les hommes de cet âge semblables aux enfans ne sont point sujets aux loix, & s'ils arrivent jusqu'à cent, ils ne doivent s'occuper que du soin d'entretenir le souffle de vie qui leur reste.

On voit par cette division d'âges que les Chinois croyoient autrefois que l'âge de 30. ans étoit l'âge propre aux exercices du mariage. Mais aujourd'huy la nature est moins tardive, & les loix cedent à l'usage & aux circonstances des tems. Il est permis aux jeunes gens de 16. & aux filles de 12. ans de consommer un mariage qui a été resolu quelquefois plusieurs années auparavant.

Rien n'est plus ordinaire parmi les Chinois que de convenir des articles d'un mariage, long-tems avant que les parties soient en âge de les mettre en execution, ou même avant qu'elles soient nées. Deux amis, dont les femmes sont enceintes, se promettent très-serieusement & d'une manière solennelle d'unir par le mariage les enfans qui naîtront, s'ils sont de deux sexes différens; & la solennité de cette promesse con-

fiste à déchirer sa tunique & à s'en donner reciproquement une partie.

Cependant ceux qui professent la morale Chinoise dans toute sa pureté ne cessent point d'exhorter les peuples à fuir ces sortes d'engagemens téméraires. Il arrive souvent, dit le Livre *des Rits*, que ces enfans sont ou d'un mauvais naturel, ou sujets à des maladies qui les rendent inhabiles au mariage. Un caprice de la fortune peut reduire l'une des familles à une extrême pauvreté. Un deuil impreuvé pour la mort de leurs peres, ou de leurs meres, peut differer long tems la celebration des nôces, & empêcher même l'effet. En un mot ce Livre allegue plusieurs inconveniens qui resultent de cette coûtume : mais on ne la peut détruire, & les gens les plus distinguez la metent tous les jours en pratique.

Rien n'est plus sage que les conseils qui sont répandus dans le Livre *des Rits*. Il exhorte les peres & les meres à être plus attentifs à la sympathie, qui est le nœud de toutes les unions, qu'aux richesses & à l'opulence de ceux qu'ils unissent par le mariage. Un homme sage, dit-il, peut amasser des richesses, un insensé ne sçait que les dissiper. Si l'épouse que vous recherchez pour votre fils est d'une famille, ou plus riche, ou plus distinguée que la votre, elle sera aussi plus superbe, plus arrogante, plus indocile. Ces injustes parens, continue-t-il, qui sacrifient leurs filles à l'intérêt, sont des barbares qui les vendent comme des esclaves au plus cher enchérisseur.

Tous les mariages se font par des entremetteurs ou par des entremetteuses, tant du côté de l'homme, que du côté de la femme. Il n'y a point d'emploi plus délicat

& plus perilleux que celui-là, car s'ils commettent quelque irrégularité dans leur négociation, ils sont punis severement. Outre l'entremetteur, il y a un *Hoenchu*, c'est-à-dire, une personne qui preside au mariage de part & d'autre, & c'est ordinairement le pere ou bien quelque proche parent des époux futurs. Ces *Hoenchu*, ou presidents sont aussi punis s'ils font quelque supercherie, ou quelque fraude notable, & le degré des peines qu'on leur fait souffrir est prescrit dans le Livre *des Rits*. Mais je supprime le détail & le genre de ces punitions. Il suffit que vous sçachiez qu'en fait de mariage on ne commet point de friponneries impunément, & que les loix veulent de la bonne foi dans une affaire qui est la plus importante de la vie.

Dans toutes les familles, il y a un chef qu'ils doivent informer

de toutes les affaires de la famille , surtout des mariages & des alliances qu'ils ont dessein de contracter. Les peres des époux jeûnent & font un sacrifice domestique aux esprits de leurs ayeux , pour leur donner part de ce qu'ils traitent icy-bas. Ils donnent aussi un grand repas à tous leurs parens & amis , & ils leur exposent le dessein qu'ils ont de marier tel ou tel de leurs enfans.

Il n'est permis à aucun Chinois d'avoir plus d'une femme legitime , & cette loi est presque aussi ancienne que leur Empire. Il y a cette difference entre la femme legitime & la concubine, que celle-là est la compagne du mari, qu'elle est la maîtresse des autres femmes, & que celle-cy est entièrement subordonnée à l'autre. Ils recherchent dans leurs mariages l'égalité d'âge & de conditions, mais quant aux concubines cha-

cun suit son caprice , & les achete selon ses facultez , tantôt belles , tantôt laides. Tous les enfans qui naissent des concubines reconnoissent pour leur mere , la femme legitime de leur pere. Ils ne portent point le deuil de leur mere naturelle , & c'est à cette mere generale qu'ils prodiguent les témoignages de leur tendresse, de leur respect & de leur obéissance.

L'Empereur n'a qu'une femme legitime qui s'appelle Reine, *Heu* ou *Ty* , titres qui signifient qu'elle partage avec son mari la Majesté du Trône. Outre la Reine , il a plusieurs concubines ou femmes, qui sont divisées en six classes , en comprenant la Reine pour femme unique de la premiere. Il y en a trois de la seconde classe , appelées *Fu sin* ; neuf de la troisième appelées *Pin* , vingt-sept de la quatrième appelées *Xy fu* , 18.

AU TOUR DU MONDE. 87
de la cinquième appellées *Yá chy*.
Dans la sixième classe sont com-
prises toutes les concubines d'un
rang plus inférieur, dont le nom-
bre n'est pas limité.

Le nom de concubine n'a rien
d'odieux dans ce Pays, à moins
que par concubine, on entende les
femmes prostituées, car en ce sens
ce nom est injurieux. Il y a d'au-
tres concubines qui tiennent le
milieu entre les premières & les
dernières. Ce sont des femmes,
qui ayant commis quelque cri-
me, ont été, pour ainsi dire, con-
fiscuées au profit du Prince, & ex-
posées en vente. Elles sont esclaves
& soumises à toutes les volon-
tez de leurs maîtres. Les honnê-
tes gens, c'est-à-dire, ceux qui se
piquent d'être bons maris n'a-
chetent ces sortes de concubines
qu'avec la permission de leur
femme légitime, & sous prétexte
de la servir, quoique souvent ces

prétenduës servantes soient préférées à la maîtresse.

La poligamie en un sens est un cas pendable icy comme en Europe. On punit au moins de 90. coups de canne sur les fesses, celui qui pendant la vie de la femme legitime oseroit en epouser solennellement une autre, & ce second mariage est déclaré nul. On châtie du même supplice celui qui élève une de ses concubines au rang de femme legitime, ou qui abaisse au rang de concubine la femme legitime, & on le force à remettre les choses dans leur premier état.

Autrefois il n'étoit permis qu'aux Mandarins & aux personne de 40. ans, qui n'avoient point d'enfans, de prendre une ou deux concubines. Le Livre *des Rits* prescrit même les punitions qu'on doit attacher à la transgression de cette loi. Un concubinaire,

AU TOUR DU MONDE. 89
dit-il , ne sera point obligé de renvoyer sa concubine , mais il sera puni de son incontinence par cent coups de verges sur les épaules. Ces loix ne subsistent plus que dans le Livre , & chacun peut avoir impunément autant de concubines qu'il lui plaît.

La concubine est si dépendante & si inferieure à la femme legitime, qu'elle n'ose pas même donner le nom de mari à celui qui en fait le personnage avec elle. Elle l'appelle *Kia chang*, c'est-à-dire , pere de famille. Ce n'est pas au reste qu'on ne pratique aussi quelques ceremonies de bien séance avec ses parens. On passe un écrit de part & d'autre : on leur donne une somme d'argent ; on promet de bien traiter & de bien cherir la fille , & on la reçoit avec quelque solemnité.

Vous voyez , Monsieur , par tout ce que je viens de vous dire

qu'une seule femme ne suffit pas aux Chinois ; en cela peu semblables à nous qui nous plaignons souvent & quelquefois avec raison d'en avoir trop d'une.

Il n'y a point de doute que lorsque les Chinois se marient, ils sont convaincus qu'ils se lient d'un lien indissoluble. On le voit clairement par les Loix écrites de cet Empire, qui décernent des châtimens severes contre les maris qui, par un contrat illicite, prennent une femme pour un certain tems limité, ou qui ont l'ame assez basse pour prostituer, ou pour vendre secretement leurs femmes, ou leurs concubines. Ces mêmes loix permettent néanmoins le divorce en certains cas, dont voicy les deux principaux.

Si entre le mari & la femme il y a une antipathie notable, en sorte qu'ils ne puissent vivre en paix & en concorde, il leur est permis de

se séparer, pourvû que les deux parties consentent au divorce.

Le second cas est l'adultere, crime qui, graces à leurs precautions, est fort rare & presqu'inouï. Une femme qui en est convaincuë, est repudiée sur le champ, sans qu'elle puisse se prevaloir des loix qui pourroient lui être favorables dans des cas moins graves.

Il y a encore sept autres causes de divorce marquées par la loy, sans lesquelles un mari ne peut répudier sa femme, & s'expose, s'il l'entreprend, à recevoir 80. coups de canne, & à vivre avec sa femme malgré lui.

1^o. Si la femme est sterile, 2^o. Si elle se conduit d'une maniere peu modeste, quoique sans crime, 3^o. Si elle a contracté une habitude de de désobéïr aux ordres du beau-pere ou de la belle-mere, 4^o. Si elle est babillarde & indis-

crete, 5°. Si elle vole, ou détourne secretement les biens de la maison, 6°. Si elle est jalouse, c'est-à-dire, si sa jalousie la pousse à maltraiter les concubines de son mari, 7°. Enfin si elle est attequée de quelque maladie dégoûtante, par ex. de la lepre, qui est un mal assez commun à la Chine: ce sont là des causes légitimes de divorce.

Mais il faut que tous ces cas soient accompagnés de circonstances aggravantes, & que la femme ait quelque'un de ces défauts dans un degré éminent. En effet rien ne seroit plus facile que le divorce; car où est la femme, & en quel Pays la trouve-t-on qui ne soit un peu babillarde, un peu coquette, un peu contredisante?

Autres Loix. Si une femme s'enfuit contre la volonté & à l'insçu de son mari, on lui donne cent coups de verges, & le mari peut

la vendre à l'encan au plus offrant. Si elle se marie après s'être enfui, on l'étrangle. Si son mari la laisse & s'absente pendant trois ans sans donner de ses nouvelles, elle ne peut prendre aucun parti, sans avertir auparavant les Magistrats; & si par imprudence ou par malice elle obmet cette précaution, on lui donne 80. coups de verges, si elle abandonne la maison de son mari, & cent coups, si elle se remarie: au lieu que quand elle a représenté une requeste aux Mandarins, & qu'elle leur a exposé la situation où elle se trouve, l'abandon de son mari, &c. elle peut obtenir la liberté de se marier, ou de se donner pour concubine à qui elle voudra.

Dans les cas dont je viens de parler, la concubine est punie de deux degrez moins severement que la femme legitime. Mais la concubine esclave est sujette au

même châtement. Il faut encore remarquer que les complices, par exemple, celui qui épouse une femme dont le mary est absent, les entremetteurs de ce mariage, celui qui donne azile à la femme fugitive, &c. sont châtiez avec la même severité.

Quoiqu'il ne soit pas permis aux concubines d'abandonner leurs maris, il n'y a néanmoins aucune loi qui défende aux maris de répudier leurs concubines, ou qui les oblige à les reprendre quand ils les ont chassées. Si quelqu'un, dit la Loi, chasse sa femme legitime sans cause, on le contraindra de la reprendre, & il recevra quatre-vingt coups de canne. La Loi ne dit rien de la concubine, & ce silence autorise les Chinois à n'avoir aucun égard aux causes legitimes de divorce dont j'ai parlé, lorsqu'ils veulent se défaire de leurs concubines.

Les Chinois peuvent convoler à de secondes nôces, & les femmes jouissent du même privilege. Les uns & les autres restent maîtres d'eux-mêmes quand la mort a brisé les liens qui les attachoient, & leurs parens ne sçauroient les contraindre ni à de secondes nôces, ni à rester dans l'état du veuvage, sans s'exposer à une punition rigoureuse. Au reste, il est glorieux parmi eux de fuir de seconds engagements, & on loue beaucoup la constance de certaines filles (à qui ils donnent le titre de *Lie niù*, filles de grande vertu) lesquelles pour ne pas survivre à ceux à qui on les a destinées, se donnent volontairement la mort, soit en s'étranglant, soit en prenant du poison : mais ces exemples sont peu communs.

Venons presentement, Monsieur, aux cas particuliers qui annullent le mariage, ou qui en empêchent la conclusion. Parmi les

empêchemens dirimans , l'on compte la sterilité, l'engagement antérieur, la tromperie, ou la supposition des personnes, la parenté, l'alliance, l'inegalité des conditions, la violence ou le rapt.

Il n'est point parlé de l'impuissance des hommes, & ils ne sçauroient se figurer qu'elle soit possible. Ils ne se sont point encore avisez d'ériger un Tribunal auquel les femmes puissent citer les hommes à venir faire leurs preuves.

La sterilité est une espece de sacrilege, en ce que la femme sterile ne donne point aux ayeux de son mary de nouveaux sacrificateurs, & qu'elle les frustre d'un tribut sacré parmi cette nation. Ils ne s'embarassent point de rechercher la cause phisique de la sterilité, ni s'ils en sont eux-mêmes la cause. Il suffit pour le divorce qu'une femme ne puisse concevoir,

concevoir, & c'est assez pour empêcher la conclusion d'un mariage, que la fille soit soupçonnée d'avoir quelque défaut qui la rende inhabile à la generation.

Les engagements anterieurs sont ces promesses qui se font entre les parens de deux familles, & qui consistent dans l'envoy & dans l'acceptation des presens, comme je le dirai cy après. Une fille promise en cette maniere ne peut s'engager, ni se marier avec un autre, parce que le mariage seroit déclaré nul, & que les contractans, les entremetteurs, &c. seroient severement punis.

La tromperie ou la supposition est le changement d'une personne pour une autre; par exemple, si on donne une fille laide & defectueuse après en avoir fait voir une belle à l'entremetteur du mariage. Cette supposition annulle

le mariage , & celui qui la fait est puni.

Quiconque , dit la Loi , enlèvera une femme ou une fille , & qui après lui avoir fait violence la prendra pour femme ou pour concubine , sera puni de mort , & la femme ou la fille sera rendue à ses parens. Celui qui use de la même violence en faveur de son fils , de son frere , de son neveu , &c. sera aussi puni de mort , & le mariage sera déclaré nul. Si la femme ou la fille consent au rapt , le ravisseur & la femme seront séparés , & recevront cent coups de batons.

Quoiqu'il n'y ait à proprement parler d'autre noblesse parmi les Chinois que celle qui s'acquiert par l'industrie ou par les richesses, (car ici tout comme chez vous , quiconque est riche, est tout) il y a néanmoins des familles plus illustres les unes que les autres, soit

par les magistratures, soit par leur opulence. Un Mandarin ne contracte point d'alliance avec un homme du commun, à moins que ce ne soit en secondes nœces, car alors on n'a point d'égard au rang, & ils ne font aucune difficulté d'épouser solennellement celles de leurs concubines qu'ils cherissent le plus.

Mais ce n'est point cette inégalité d'états qui peut annuler un mariage : c'est celle qui se trouve entre une personne libre & une personne esclave. Voici à ce sujet quelques Paragraphes *si quis* de la Loi Chinoise écrite dans le Livre *des Rits*.

Celui qui donnera pour femme à son esclave la fille d'un homme libre, sera puni de quatre-vingt coups de baton, & le mariage sera nul. L'entremetteur & celui qui aura présidé aux nœces auront dix coups de moins.

Si un esclave épouse une fille libre, il recevra quatre-vingt coups de baton, & si son maître a traitée cette fille en esclave, il aura aussi cent coups.

Un maître qui marie son esclave avec une fille libre, en faisant accroire aux parens, que le mari qu'il leur offre est son fils ou son parent, est puni de quatre-vingt-dix coups de baton. L'esclave est puni également s'il est complice de la tromperie de son maître.

Dans tous ces cas le mariage est nul, & la femme rentre dans tous ses droits; les arrhes & les presens qu'elle a reçûs lui restent. Il en est de même des filles esclaves qui épousent par fraude des hommes libres, & la Loi est égale pour l'un & l'autre sexe.

Voici un article qui concerne les Mandarins. Il y a deux Loix dans cet Empire qu'on ne peut assez admirer. La premiere est ed

AU TOUR DU MONDE. 101
ne pouvoir exercer aucune Magistrate dans la Ville & dans la Province où l'on est né. Rien ne peut dispenser de cette Loy, & il n'y en a aucune qui soit plus constamment & plus regulierement observée. La seconde interdit toute sorte d'alliance dans la Province où l'on exerce quelque'emploi public.

Si un Mandarin de justice (car les Mandarins de guerre ne sont point sujets à ces deux Loix). Si un Mandarin de justice se marie, ou prend une concubine dans le territoire où il est Magistrat, la Loi, qui n'épargne personne, le condamne à quatre-vingt coups de bâton, & son mariage est nul. S'il épouse la fille d'un plaideur dont il doit juger le procez, on augmente la punition de vingt coups, & dans ces deux cas les entremetteurs sont punis de la même maniere : la femme retour-

ne chez ses parens , & les presens nuptiaux sont confisquez au profit du Prince comme dans tous les autres cas que j'ai rapporté.

Les Chinois ne peuvent se marier dans le tems qu'ils portent le deuil de leurs peres ou de leurs meres , &c. Comme il n'y a rien de plus recommandable parmi eux , que la pieté envers les parens , ils ont réglé la durée de chaque deuil selon les degrez de parenté , & ils l'observent avec une exactitude qu'ils poussent jusqu'au scrupule. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

Si un deuil imprévû survient , il rompt toute sorte d'engagement & de promesse , enforte qu'un homme fiancé ne peut épouser la fille à laquelle ses parens l'ont solennellement promis , si la mort de son pere , de sa mere , ou de quelqu'autre proche parent arrive dans le terme qui a été limité

pour les nêces. C'est pourquoi lorsque le corps du défunt a été inhumé (ce qui ne se fait que quelques mois après son deceds) ses parens donnent à la fille une entiere liberté de se marier avec un autre par un écrit qu'ils lui envoient , & qui est écrit en ces termes :

N. fils de N. est en deuil pour « la mort de son pere, & il ne peut « plus accomplir la promesse de « mariage faite à N. c'est pour- « quoi ils lui donnent cette nou- « velle afin qu'elle soit libre de « ses obligations. «

Les parens de la fille reçoivent ce billet, mais ils ne se croient pas pour cela dégagés entierement. Ils ne prennent point de nouveaux engagements jusqu'à ce que le tems du deuil (qui dure trois ans pour la mort du pere) soit expiré. Alors ils écrivent à leur tour au jeune homme & l'invitent à re-

prendre ses premières chaînes. S'il ne prête point l'oreille à cette proposition, la fille reste libre & ses parents la donnent à un autre. Cette Loy oblige également les deux sexes.

Ce n'est pas seulement dans les tems du deuil que les mariages sont deffendus. La Loy en interdit encore la celebration, lorsque le pere ou la mere, ou quelque proche parent de l'une des parties contractantes est emprisonnée. Celui qui oseroit se marier dans ces tems d'affliction, seroit puni de la même maniere qu'on punit les enfans dénaturez & rebelles aux volontez de leurs peres. S'il prend seulement une concubine, on diminue le châtiment de deux degrez. Cependant comme cette Loy a paru un peu dure, on y a apporté quelque temperament, & le mariage se peut faire, pourvû que le parent prison-

nier donne son consentement par écrit. Mais en ce cas on ne peut faire de festin nuptial , & on doit supprimer generalement tous les témoignages d'allegresse usitez dans ces occasions.

La Loy interdit encore le mariage entre les personnes d'une même famille & d'un même nom, ne fussent-elles parentes qu'au centième degré. Cette Loy est très-ancienne , & l'Empereur *Fohy* en est le premier instituteur. Dans l'enfance du monde , dit le *Livre des Rits* , les hommes peu differents des bêtes reconnoissoient seulement leurs meres. Ils avoient quelque espece d'amour les uns pour les autres , mais cet amour dépendoit du caprice , & n'avoit ni regles ni loix. Peu instruits des devoirs de la vie humaine , ils ne suivoient que leur penchant naturel. Pour remedier aux desordres qui étoient une sui-

te de cette ignorance , & afin que ceux qui étoient formez du même sang apprissent à se connoître, Fohy donna un nom particulier à chaque famille , & deffendit les mariages entre les personnes du même nom. Il établit encore deux autres Loix , la premiere de se servir d'un entremetteur d'une part & d'une autre pour traiter des mariages , afin que les époux ne pûssent se voir , & que le desir seul de multiplier , plutôt que la sensualité , les portât à s'unir. Par la seconde Loy il ordonna que l'époux offrirait à l'épouse des peaux de bêtes sauvages ; coutume à laquelle on a substitué celle de presenter des étoffes de soye.

Ainsi le droit Chinois déclare nuls les mariages contractez entre deux personnes du même nom , c'est-à-dire , de la même famille , & châtie severement les transgresseurs de cette Loy. Il

faut donc pour qu'un mariage soit valide, qu'il n'y ait non seulement aucun degré de parenté, mais encore aucun degré d'alliance. Deux freres, par exemple, ne peuvent épouser deux sœurs. Un homme veuf qui a un fils ne le peut donner pour mari à la fille d'une veuve qu'il épouse. Comme il n'y a point de Loy plus étendue que celle-là, & qu'un long détail me meneroit trop loin, je crois que ce que je viens de rapporter suffit à l'intelligence des autres cas d'alliance & de parenté. Je passe aux ceremonies principales du mariage.

Lorsque deux familles sont convenuës d'un mariage par le moyen de leurs entremetteurs; & que le contrat est signé, on commence les ceremonies pratiquées dans ces occasions, & qui se reduisent à six chefs.

La premiere s'appelle *Nachay*;

E vj

convenir du mariage. La seconde *Vuèn ming*, consiste à demander le nom de la fille, le jour & le mois de sa naissance.

La troisième, *Nachiè*, c'est-à-dire, consulter les devins sur le mariage futur, & en porter l'heureux augure aux parens de la fille.

La quatrième, *Naching*, consiste à offrir des étoffes de soye & d'autres presens, comme des gages de l'intention qu'on a d'effectuer le mariage.

La cinquième, *Chingky*, proposer le jour des nœces. La sixième est la perfection des autres ceremonies, & elle consiste à aller au devant de l'épouse & à la conduire dans sa maison.

Il faut remarquer que ces six ceremonies ne se pratiquent qu'entre les familles considerables, & que les gens du commun ne peuvent pas observer tant de formalitez. De plus comme elles

sont fort longues , qu'elles pourroient déconcerter la patience d'un époux un peu empressé , s'il étoit obligé de les observer toutes , chacune dans leur tems , on confond ordinairement les cinq premières , & on les joint ensemble. C'est dans cet ordre que j'en vais parler. Si je suis un peu diffus, ce ne sera pas tout-à-fait ma faute.

On commence par donner part du mariage qu'on médite au chef de la famille , & on prepare les presents qu'on doit faire aux parens de l'épouse. On envoyoit autrefois à l'épouse même un canard (oyseau qui selon les Chinois est le symbole de la fidelité conjugale) mais aujourd'huy on lui envoie plus communément des étoffes de soye , des toiles de cotton, un pourceau, une chevre, du vin , des fruits , &c. & la médiocrité est surtout recommandée dans ces occasions,

Le pere de l'époux écrit ensuite
au pere de la fille , en ces termes
(je me sers de noms communs
pour me rendre plus intelligible)
» Titius à Sempronius. Jay reçu
» avec beaucoup de respect les
» marques de votre affection.
» Vous ne dédaignez point un
» homme inferieur à vous en ri-
» chesses & en merite, & j'apprens
» avec bien de la reconnoissance
» que vous avez agréé les propo-
» sitions que je vous ai fait faire
» par mon entremetteur N. & que
» vous avez promis votre fille à
» mon fils. Maintenant pour ob-
» server les coûtumes instituées
» par nos ayeux , je vous envoie
» les presens ordinaires par un dé-
» puté, afin de convenir avec vous
» des conditions du mariage , &
» pour sçavoir le nom de votre fil-
» le. Je vous prie d'informer ce
» même député de quelle famille
» elle est , du mois & du jour de la

naissance , afin que je consulte « le sort sur l'heureux succès de « ces nôces. J'estime infiniment « votre amitié , & je vous en de- « mande la continuation. » Il met « la datte & son nom au bas du ca- « hier , car comme je vous l'ai déjà dit , ils n'écrivent point sur des feuilles volantes.

Il faut remarquer pour l'intelligence de cette lettre , que comme les hommes ont plusieurs noms , les femmes en ont aussi deux , outre celui de leur famille , le petit nom *Siaòming* ou *Yuming* , nom de lait , que les peres leur donnent dans leur bas âge , de la même maniere que j'ay dit , qu'ils le donnoient aux enfans mâles ; l'autre qu'on leur impose , lorsqu'elles sont parvenuës à l'adolescence , & dont on les nomme jusqu'à ce qu'elles soient mariées. C'est proprement de ce dernier nom & de celui de la famille de la mere que

le pere de l'époux veut être informé : car il connoît déjà le nom de la famille paternelle; d'ailleurs c'est une rubrique, & il faut absolument que la fille paroisse être inconnue à l'époux auquel on la destine.

Après toutes ces formalitez ils donnent avis le jour suivant à leurs ayeux deffunts du mariage qu'ils ont dessein de conclure. Ils ornent le Temple domestique avec autant de magnificence qu'il leur est possible. Les hommes & les femmes s'y assemblent, ceux-là à la main gauche, qui est la place d'honneur, celles-cy à la droite. Après avoir lavé leurs mains, ils découvrent les tablettes, sur lesquelles sont écrits les noms de leurs ayeux & de leurs ayeulles jusqu'à la quatrième generation, & ils évoquent leurs esprits. Le chef de la famille prend des parfums qui sont sur une table dres-

fée en forme d'autel, & flechissant les genoux il les jette dans une urne pleine de charbons enflammez. Il boit ensuite un peu de vin avec un chalumeau en forme de libation, & il offre une coupe pleine de cette liqueur aux ames de ses ayeux.

Toute l'assemblée se prosterne pour saluer ces ames, qu'ils supposent voltiger autour des ces tablettes. Le chef de la famille lit alors un discours écrit dans un cahier en lettre d'or, par lequel il les instruit du mariage qui a été concerté.

L'an N. de l'Empereur N. le ^{cc} mois de N. tel jour. Titius vo-^{cc} tre petit fils voulant vous té-^{cc} moigner sa veneration & sa pie-^{cc} té, vous fait sçavoir que son fils, ^{cc} par exemple, *Caius* n'ayant point ^{cc} de femme, & étant en âge d'en ^{cc} prendre une, délibere avec les ^{cc} parens sur son mariage futur ^{cc}

» avec la fille de Sempronius, &c.
» Nous vous regrettons tous infiniment & nous vous offrons ces
» vins & ces parfums, afin que
» vous soyez informez de ce qui se
» passe dans votre famille. « Il brûle ensuite le cahier, & l'assemblée prend congé des ayeux en remettant le voile sur leurs tablettes.

On envoie le même jour un député de la famille, qui porte au pere de l'épouse la lettre, & les presens dont j'ai fait mention. Ce député que l'entremetteur & plusieurs domestiques accompagnent, est reçu à la porte de la maison de l'épouse avec toutes les formalitez qui s'observent dans les visites les plus solennelles. Le pere de l'épouse, après avoir reçu des mains du député la lettre & les presens, le prie d'attendre un moment pour la réponse. Il porte la lettre dans le

Temple domestique de ses ayeux, où toute sa famille est déjà assemblée, & il y fait les mêmes ceremonies qui ont été pratiquées dans le Temple domestique de l'autre famille. Lorsqu'il est de retour, il fait des excuses au député, & celui-cy répond selon le style usité (car dans ces occasions le nombre des paroles & des reverences est réglé) il lui donne ensuite plusieurs corbeilles pleines de viandes & de fruits, pour la famille de son gendre futur, & ils se séparent avec les complimens ordinaires.

La réponse est conçûë en ces termes: » Sempronius à Titius. J'ai reçû avec respect les mar- « ques de la bonté que vous avez « pour moi. Le choix que vous « daignez faire de ma fille pour « votre fils me fait connoître que « vous estimez ma pauvre & froide « famille plus qu'elle ne mérite. « Ma fille est grossiere & sans es- «

» prit, & je n'ai pas eu le talent de
 » la bien élever. Cependant je me
 » fais gloire de vous obéir dans
 » cette occasion. Vous trouverez
 » écrit dans un cahier séparé le
 » nom de ma fille & celui de sa
 » mere, le jour & le mois de sa
 » naissance. Je vous remercie de
 » l'amitié que vous me témoignez
 » & je vous prie de vous souvenir
 » toujours de moi.

Ce style, comme vous voyez,
 est un peu laconique. Dans le ca-
 hier séparé il y a » le nom du pere
 » de la fille est Sempronius. Celui
 » de sa mere est, par ex. Livie &
 » leur fille s'appelle Julie, laquel-
 » le est née en telle année tel
 » mois, tel jour, à telle heure.

Le pere de l'époux reçoit le dé-
 puté, & la réponse qu'il rapporte
 avec les mêmes formalitez, par-
 ce qu'alors le député est censé en-
 voyé de la part du pere de l'épou-
 se. Cette premiere ceremonie est

un engagement reciproque , qui approche de nos fiançailles. On attache les cheveux de l'épouse autour de son col, & on lui met un colier qui marque la perte de sa liberté. Venons aux autres ceremonies.

La famille de l'époux envoie à certain jour marqué aux parens de l'épouse des étoffes de soye & d'autres presens pour les engager à hâter la conclusion. Le nombre des pieces d'étoffes est limité ; on ne peut en envoyer plus de dix & moins de deux : elles sont de différentes couleurs , mais on observe de n'y rien mêler de blanc , parce que cette couleur est celle du deuil. On y joint un present d'aiguilles, de brassulets, de poinçons d'or ou d'argent , &c.

Le même jour les parens de l'époux annoncent par un écrit, qu'ils ont consulté le sort, & qu'ils ont eu un augure favorable ; en

même tems ils fixent un jour pour la celebration des nôces, dont ils sont convenus de part & d'autre quelques jours auparavant. Ils choisissent ce jour dans un kalendrier qui marque les jours heureux ou malheureux, de même que nos Almanachs de Milan annoncent la pluye & le beau tems. Ils envoient ensuite au pere de la fille un nouveau cahier, ou lettre écrite en ces termes.

« Titius à Sempronius son al-
» lié. J'ai reçû avec beaucoup de
» respect votre resolution tou-
» chant le mariage de votre fille
» avec mon fils. J'ai consulté le
» sort, & j'ai eu un augure favo-
» rable qui me répond du succès
» de cette union. Mais mainte-
» nant selon l'usage de nos ancê-
» tres, je vous envoie une per-
» sonne de confiance, qui vous
» porte les presents ordinaires,
» comme des gages du desir que

j'ai de conclure promptement «
ce mariage. J'ai aussi choisi un «
jour heureux pour la celebra- «
tion des nôces ; à sçavoir , le tel «
jour du mois de N. J'attens vos «
ordres , & je vous salue.

Avant que d'envoyer cette let-
tre , on la porte dans le Temple
Domestique des Ayeux , de la
même maniere que je l'ai dit cy-
dessus ; & le chef de la famille
leur donne part de ce qui se passe
en ces termes : » Caius votre pe- «
tit fils , fils de Titius étant con- «
venu de son mariage avec Julie «
fille de Sempronius , vous an- «
nonce qu'il a consulté le sort , &c.
C'est pourquoi il vous offre les «
presens qu'il lui a destinez , & «
vous fait sçavoir qu'un tel jour «
a été proposé & élu pour la ce- «
lebration de son mariage.

Le Député accompagné de
l'Entremetteur & des domesti-
ques, qui portent ces seconds pre-

sents , va à la maison de l'épouse , où il est reçu avec les ceremonies ordinaires : cette seconde visite étant en tout semblable à la premiere. Le chef de cette famille porte aussi la lettre & les presents dans le Temple des Ayeux , & leur donne part de ce qui a été resolu.

Le Député revient avec la réponse , dont voicy les termes.
» Sempronius à Titius son allié.
» J'ai reçu votre derniere resolution. Vous voulez que les nôces
» se fassent : je suis seulement fâché de ce que ma fille a si peu
» de mérite , & de ce qu'elle n'a
» pas eu une belle éducation. Je
» crains qu'elle ne soit bonne à
» rien. Cependant puisque l'augu-
» re est favorable , je n'ose vous
» contredire. J'accepte votre
» beau present , puisque vous me
» le commandez. Je vous salue &
» je consens au jour marqué pour
les

les n^oces. J'aurai soin de prépa-
rer tout ce qu'il faudra. »

Le Député porte la réponse aux
parens de l'époux ; on observe les
mêmes cérémonies que j'ai déjà
marqué , tant envers lui qu'en-
vers les Ayeux , à qui ils commu-
niquent la réponse du pere de l'é-
pouse.

Quelques longues que soient les
cérémonies que je viens de rap-
porter , elles ne sont pas néan-
moins comparables à celles qui
suivent. Je tâche d'abreger mon
recit autant qu'il m'est possible ;
mais je m'apperçois que je suis
malgré moi plus diffus que je ne
voudrois. Un peu de patience en-
core , Monsieur , & je finis cet ar-
ticle.

Pendant les trois nuits qui pré-
cedent le jour destiné aux n^oces ,
on illumine tout l'intérieur de la
maison de l'épouse , moins en si-
gne de réjouissance que de tristesse.

se , comme pour marquer qu'il n'est pas permis à ses parens de dormir dans le tems qu'ils sont sur le point de la perdre. L'on s'abstient aussi de toute sorte de musique dans la maison de l'époux , & la tristesse y regne plutôt que la joye. Ils prétendent que le mariage du fils est comme une image de la mort du pere , en ce que le fils semble en quelque maniere lui succeder par avance. Ses amis ne le congratulent point , & si quelqu'un dans cette occasion lui envoie un present , c'est , lui écrit-il , pour regaler le nouvel hôte qu'il a fait venir dans sa maison. Il ne fait mention ni de la femme ni des nôtces.

Le jour destiné pour la celebration du mariage, l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible , & tandis que ses parens sont assemblez dans le Temple domestique des Ayeux , au-

quels ils donnent avis de ce qu'ils vont faire , il se met à genoux sur les degrez du Temple , & se prosternant la face contre terre, il ne se releve que lorsque le sacrifice est achevé.

Après cette cérémonie on prépare deux tables , l'une vers l'Orient pour le pere de l'époux, l'autre vers l'Occident pour l'époux lui-même. J'ignore la raison misterieuse de cette disposition. Le maître des cérémonies , qui est ordinairement un des parens , invite ensuite le pere à prendre sa place; & sitôt qu'il est assis, l'époux s'approche du siège qui lui est préparé. Le maître des cérémonies lui presente alors une coupe pleine de vin , & l'ayant reçûë à genoux , il répand un peu de vin sur la terre en forme de libation , & fait , avant que de boire , quatre gënuflexions devant son pere. Il s'avance ensuite vers la table

de son pere , & reçoit ses ordres à genoux : » Allez , mon fils , lui dit » le pere , allez chercher votre » épouse : amenez dans cette mai- » son une compagne fidele , qui » puisse vaquer avec vous au soin » des affaires domestiques. Com- » portez - vous en toutes choses » avec sagesse & avec prudence. « Le fils se prosternant quatre fois devant son pere , lui répond qu'il obeïra. Il sort incontinent après , & entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la maison. Plusieurs domestiques marchent devant lui avec des lanternes (usage qu'on a conservé , parce qu'anciennement tous les mariages se faisoient de nuit) & lorsqu'il est arrivé à la maison de l'épouse , il s'arrête à la porte de la seconde cour , & attend que son beau pere le vienne introduire.

On observe à peu près les mêmes formalitez dans la maison de

l'épouse, tant à l'égard des esprits des ancêtres, qu'à l'égard de l'épouse. Son pere & sa mere sont assis l'un à la partie Orientale, l'autre à la partie Occidentale de la Cour ou du Portique interieur, & ses parens font un cercle tout autour. L'épouse, que sa mere a paré elle-même de ses plus riches habits, est debout sur les degrez du Portique, & accompagnée de de sa nourrice, qui est comme sa paranimphe dans cette occasion, & d'une autre femme qui fait l'office de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche de son pere & de sa mere, & les salue l'un & l'autre quatre fois. Elle salue également tous ses parens, & leur dit le dernier adieu. La maîtresse des cérémonies lui presente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux, elle fait la libation, & boit le vin de la même maniere que je l'ai dit cy-dessus. Elle se met ensuite à

genoux devant la table de son pere, lequel l'exhorte à se conduire avec beaucoup de prudence & de sagesse, & à obéir de jour & de nuit aux ordres de son beau-pere & de sa belle-mere. Sa paranimphe la conduit ensuite hors la porte de la Cour, & sa mere lui met une guirlande sur la tête, d'où pend un grand voile qui lui couvre tout le visage. » Ayez bon
» courage, ma fille, lui dit-elle,
» soyez toujours soumise à votre
» époux, & observez avec soin les
» usages que les femmes doivent
» pratiquer dans l'interieur de
» leur maison, &c. » Les concubines de son pere, les femmes de ses freres & de ses oncles, & ses sœurs l'accompagnent jusqu'à la porte de la premiere Cour, & lui recommandent de se souvenir des bons conseils qu'elle a reçus.

Il faut remarquer que si l'épouse est fille d'une concubine, c'est

toûjours la femme legitime de son pere qui fait le personnage de mere dans cette cérémonie. Sa mere naturelle n'a d'autre rang que celui de maîtresse des cérémonies, ou de paranimphe tout au plus.

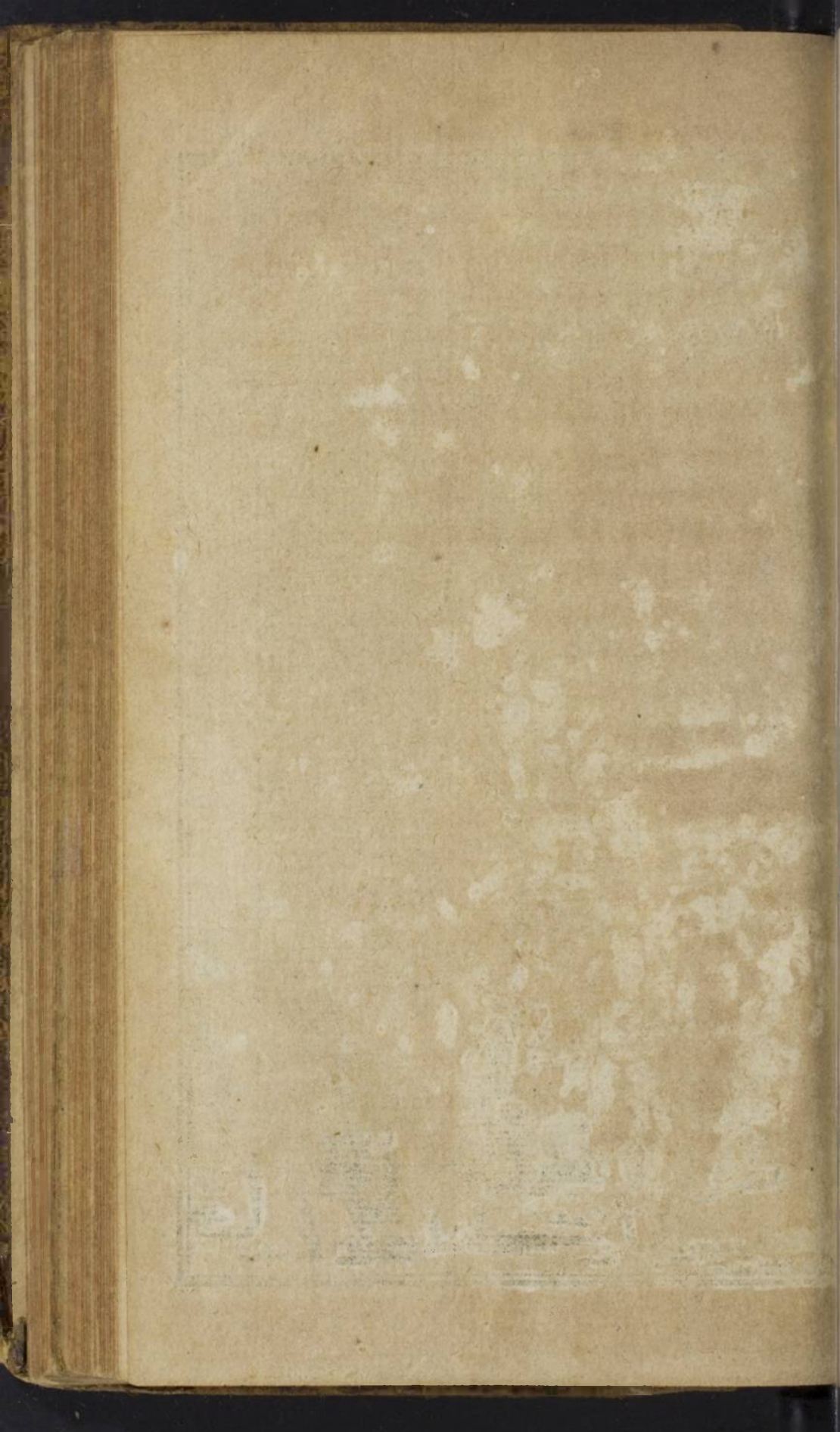
Cependant le pere de l'épouse va recevoir l'époux selon l'usage ordinaire, avec cette difference, que le gendre donne la main au beau-pere. Lorsqu'ils sont arrivez au milieu de la seconde Cour, l'époux se met à genoux & offre un Canard sauvage, que les domestiques du beau pere - portent à l'épouse comme un nouveau gage de son amour.

Enfin les époux se rencontrent pour la premiere fois : néanmoins un long voile dérobe encore aux yeux de l'époux les beautez ou la laideur de l'épouse. Ils se saluent l'un & l'autre, & adorent à genoux le Ciel, la terre & les esprits

qui y président. La paranimphe conduit ensuite l'épouse à la chaise, ou au palaquin qui lui est préparé, & qui est couvert de taffetas couleur de rose. L'époux lui donne la main, & il entre lui-même dans une autre chaise, ou bien montant à cheval, il marche entouré d'une troupe de domestiques, qui, outre les lanternes dont j'ai parlé, portent tout ce qui sert à un ménage, lits, tables, chaises, &c.

Lorsque l'époux est arrivé à la porte de sa maison, il descend de cheval, ou sort de sa chaise, & invite son épouse à y entrer. Il marche devant elle (car dans toutes les occasions les Chinois veulent faire sentir leur supériorité sur les femmes.) Ils entrent dans la Cour intérieure, où le repas nuptial est préparé. Alors l'épouse leve son voile & salue son mari, qui d'un regard curieux & avide l'examine depuis les pieds jusqu'à la tête.





Elle attend en tremblant le resultat de cet examen, & cherche à lire dans ses yeux s'il lui est favorable ou contraire. L'époux la salue à son tour, & l'un & l'autre lave ses mains, l'époux à la partie Septentrionale, & l'Épouse à la partie Meridionale du portique, cérémonie que je crois que l'usage plutôt qu'aucun mystere caché a établi. Avant que de se mettre à table, l'épouse fait quatre genuflexions devant son mari, lequel en fait à son tour deux devant elle. Ils se mettent à table tête à tête, mais avant que de boire & de manger ils répandent un peu de vin à terre en forme de libation, & ils mettent à part des viandes pour les offrir aux esprits, coutume qui se pratique dans tous les repas de cérémonie.

Après avoir un peu mangé & gardé un profond silence, l'époux se leve, invite son épouse à

boire, & se remet incontinent à table. L'épouse pratique aussi-tôt à son égard la même cérémonie, & en même tems on apporte deux tasses pleines de vin. Ils en boivent une partie & mêlent ce qui en reste dans une seule tasse, ils le partagent dans deux verres, & achevent de boire.

Cependant le pere de l'époux donne un grand repas à ses amis & à ses parens dans un appartement voisin; la mere de l'épouse en donne un autre dans le même tems à ses parentes & aux femmes des amis de son mari. Mais ce qui me paroît le plus extraordinaire; est que le premier jour des nôces la nouvelle mariée ne voit ni son beau pere ni sa belle-mere. Le soir arrive enfin, la nuit se passe, &c.

Le lendemain la nouvelle mariée vêtue de ses habits nuptiaux, accompagnée de son mari & de la paranimphe, qui porte deux pie-

ces d'étoffes de soye, se rend dans la seconde Cour de la maison, où le beau-pere & la belle-mere assis chacun à une table particuliere, attendent sa visite: les deux époux les saluent en faisant quatre genuflexions devant eux, & incontinent après le mari se retire dans une chambre voisine; l'épouse met sur les deux tables les étoffes de soye qu'elle a aporté, & s'incline profondement en priant son beau-pere & sa belle-mere d'agréer son present. Elle se met ensuite à table avec sa belle-mere. Les uns & les autres font les libations ordinaires, mais on ne sert aucuns mets sur la table; ce n'est qu'une pure cérémonie, par laquelle la belle-mere reçoit sa brû comme sa commensale.

Après cette visite elle va saluer tous les parens & les parentes de son mari, & fait quatre genuflexions devant eux: mais elle ne

leur rend visite qu'après qu'elle a été introduite dans le Temple domestique des Ayeux de la manière que je vais le dire cy-après : encore arrive-t'il le plus souvent que l'époux invite tous ses parens le troisième jour de ses noces à venir recevoir les hommages & les complimens de son épouse.

Le même jour les parens de la mariée envoient des viandes, du ris & des fruits à leurs nouveaux alliez. L'épouse fait tous les honneurs de ce repas, sert sa belle-mere à table, & mange ses restes, pour montrer qu'elle n'est point traitée en étrangere, mais en fille de la maison, l'usage ne souffrant pas qu'on offre des restes aux domestiques même de ceux qu'on invite.

Je passe sous silence plusieurs autres cérémonies de cette nature, dans lesquelles on observe presque toujours les mêmes for-

malitez que je n'ai peut-être que déjà trop répétées.

Le troisiéme jour l'épouse est introduite dans le Temple domestique des Ayeux, où l'on fait le sacrifice ordinaire & où on les instruit de la visite que la nouvelle mariée leur rend. Pendant le sacrifice, les époux se prosternent sur les degrez du Temple, & ne se relevent que lorsqu'on a tiré le voile sur les tablettes, où les noms des Ayeux sont écrits. Cette cérémonie est le complement & la perfection des autres.

Le quatriéme jour l'époux rend visite à son beau-pere & à sa belle-mere; les choses se passent à peu près selon la forme que je viens de rapporter, soit dans le repas, soit dans les autres cérémonies.

Tel est le mariage des Chinois. Je vous ai dis, Monsieur, que les gens d'une condition médiocre ne pratiquoient pas toutes ces

formalitez à la lettre , néanmoins ils en observent toujours une grande partie , sur tout celles qui sont essentielles.

Que pensez-vous maintenant , Monsieur , des Chinois. Trouvez-vous quelque chose de barbare dans leurs coûtumes , quelque chose qui répugne à l'humanité ? non sans doute. Mais ce sont des Chinois , & parce que la mer les separe de nous par plusieurs milliers de lieues , nous les regardons en Europe comme des peuples sauvages , sans politesse , sans mœurs. Quant à moi , je suis guéri de mes préjuges , & je m'applaudis en secret de m'être détrompé.

Avant que j'eusse perdu mon clocher de vûe , les François estoient mes heros , & je regardois toutes les nations de l'Europe comme barbares , quand je les comparois avec eux. Mon amour

propre y trouvoit son compte ,
& comme François je croiois par-
ticiper à la superiorité que j'attri-
buois à ma nation.

Lorsque j'entrepris de parcou-
rir le nouveau monde, toujourns
prévenu de la même chimère ,
je crus qu'il n'y avoit d'hommes
veritablement hommes que les
Europeans, & que les Indiens Oc-
cidentaux n'en étoient tout au
plus que des ébauches. J'étois
accouûtumé dès l'enfance à les
entendre nommer barbares. Qui
n'eût crû comme moi qu'ils l'é-
toient. Les premiers Indiens que
je vis me parurent des hommes,
& même des hommes plus ro-
bustes, plus endurcis que nous au
travail? Je fus, je vous l'avoue,
dans la même surprise que sont
quelquefois certaines Dames de
Paris lorsqu'elles voient une Pro-
vinciale pour la premiere fois. Eh
bon Dieu, s'écrient elles, c'est

une femme comme nous : Je sortis peu à peu de mon erreur , & je connus que si la nature est mere pour nous , elle n'est point une marâtre injuste pour le reste des peuples qu'elle produit.

Les Chinois (car c'est sur tout ce peuple que je voudrois pouvoir justifier auprès de vous.) Les Chinois nous paroissent barbares , & nous leur donnons communement ce nom. Cependant il n'y a gueres de peuple dont les loix soient plus belles , & les maximes plus conformes à la raison. Je conviens que plusieurs d'entr'eux s'en tiennent à la speculation ; qu'il y a même quelques Loix qui paroissent bizarres , mais c'est beaucoup pour eux , à mon avis , que d'en avoir établi plusieurs qui sont fondées sur le droit naturel. D'ailleurs que est le peuple qui ne viole quelquefois ses loix , ou qui par un abus confirmé par l'usage ne leur donne de fausses interpretations.

Leurs coûtures , direz-vous , sont différentes des nôtres ? très-différentes, j'en conviens , surtout la longueur & la multitude de leurs cérémonies paroissent tout-à-fait insupportables à notre vivacité. Mais les coûtures naissent du caprice des hommes. Elevez dans un genre de vie , nous faisons consister notre bonheur & notre devoir à le suivre. Voilà les principes de nos préjugés. Croiez-vous que les autres nations en soient exemptes ? Chacun raisonne sur ce qu'il a appris , & sur ce qu'il a toujours vû pratiquer , & trouve étrange tout ce qui n'est pas conforme à ses usages.

Quelle étrange musique , me disoit un jour notre Interprete Chinois : quelle horrible musique que la musique des Europeens : surpris de ce discours : quoy , dis-je en moi-même , ces gens osent trouver notre musique mauvaise ?

ces gens , dont la musique est un charivari inventé plutôt pour écorcher les oreilles , que pour les réjouir ? Cette reflexion me fit chercher la cause de cette bizarrerie , & je n'en trouvai point de plus vraisemblable que l'habitude & l'éducation. Les Chinois élevez dès leur bas âge à entendre un certain son , y accoûtument insensiblement leurs oreilles. Tout ce qui n'a point la même harmonie leur semble ridicule. Il se passe en nous la même chose , & la raison qui fait que les Chinois trouvent notre musique mauvaise , est la même qui nous fait trouver la musique Chinoise détestable.

Il en est ainsi de toutes les coutumes ; c'est le caprice qui leur donne l'être. Elles sont indifférentes en elles mêmes, sitôt qu'elles ne sont point opposées à la Loix naturelle.

Voyez, dit M. de Fontenelle, « combien la face de la nature est « changée d'ici à la Chine : d'au- « tres visages, d'autres figures, « d'autres mœurs, & presque d'au- « tres principes de raisonnement. « Je suis persuadé que cet habile Auteur n'a jamais prétendu conclure que les Chinois fussent barbares ou sauvages. En effet, cette différence dont il parle ne le suppose pas, car quoique leur esprit ne ressemble point à celui des Européens, il ne laisse pas d'être esprit : il n'y a qu'à décider si l'esprit françois doit être la regle generale de tous les esprits de l'univers. Le goût & la délicatesse dans la maniere de penser, de raisonner & de vivre, sont arbitraires, à mon avis, & dépendent le plus souvent des préjugés & des coutumes, qui sont l'objet de nos raisonnemens. Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas selon son

usage. L'idée du bon , du parfait , du raisonnable, (je laisse toujours à part ce qui regarde la Religion) ne dépend-elle pas encore des idées generales du pays où nous sommes nez ? Là est toujours le bon goût , la vraye délicatesse , &c.

Demandez à un Chinois pour-quoi son habit ressemble à un sac, il vous demandera à son tour pourquoi le votre est si étroit & si court ? D'où vient cette inconstance qui vous fait changer de mode chaque année ? A quoi sert ce luxe , cet or , cet argent que vous prodiguez sur vos habits ? Un Chinois rit quand il voit un François parler la tête nuë à ses supérieurs ; le François trouvera mauvais que le Chinois lui parle le bonnet en tête. Ce bonnet garni de crin ou de soye rouge vous fera rire ? Il rit à son tour de voir une tête parée des cheveux d'au-

trui. Le salut à la maniere Françoisise est une piroïette ou quelque chose de semblable ; le Chinois salue avec gravité & avec modestie ; lequel a raison ? Si quelqu'un de ces Chinois que nos Missionnaires amènent en France , écrivait en son Pays tout ce qu'il voit en Europe ; en bonne foi , Monsieur , quel portrait feroit-il de nos coûtes ?

Dites - moi maintenant si le François a quelque droit d'assujettir le reste de l'univers à ses manieres , & de traiter de barbares ceux qui n'imitent pas ces coûtes ? Quelle consequence tirera ce Chinois , qui est un animal raisonnable , & qui raisonnera sur des principes aussi generaux ? Parlons sans prévention. Le François n'est-il point lui - même un peu barbare aux yeux des Chinois ? Avide de nouveautez , il invente chaque jour de nouvelles modes :

il blâme le goût de toutes les Nations, & voudroit les assujettir au sien : la vie simple & unie de ses Ancêtres lui paroît grossiere, & il traite leur moderation de rusticité. Voicy le portrait que fait Montagne des François de son temps : je ne change rien aux termes.

» J'excuserois, dit-il, volontiers en notre peuple de n'avoir
» autre patron & règle de perfection que ses propres mœurs & usances: car c'est un commun vice, non du vulgaire seulement,
» mais quasi de tous les hommes d'avoir leur visée, & leur arrest
» sur le train auquel ils sont nez. Je suis content quand il verra
» Fabricius ou Lælius; qu'il leur trouve la contenance & le Port
» barbare, puisqu'ils ne sont vêtus ni façonnez à notre mode.
» Mais je me plains de sa particulière indiscretion, de se laisser

si fort piper & aveugler à l'auto-
 rité de l'usage present, qu'il soit
 capable de changer d'opinion
 & d'avis tous les mois, s'il plaît
 à la coûtume, & qu'il juge si di-
 versement de soi-même. Quand
 il portoit le busc de son pour-
 point entre les mammelles, il
 maintenoit par vives raisons
 qu'il étoit en son vrai lieu. Quel-
 ques années après le voilà avalé
 jusques entre les cuisses, il se
 mocque de son autre usage, le
 trouve inepte & insupportable.
 La façon de se vêtir presente,
 lui fait incontinent condamner
 l'ancienne, d'une resolution si
 grande & d'un consentement si
 universel, que vous diriez que
 c'est quelque espece de manie
 qui lui tourneboule ainsi son
 entendement. Parce que notre
 changement est si subit & si
 prompt en cela, que l'invention
 de tous les Tailleurs du monde

» ne sauroit fournir assez de nou-
» veautez , il est force que bien
» souvent les formes méprisées
» reviennent en crédit , que cel-
» les-là même tombent en mépris
» tantôt après , & qu'un même
» jugement prenne en l'espace de
» 15. ou 20. ans non diverses opi-
» nions seulement , mais contrai-
» res , d'une inconstance & d'une
» légéreté incroyable.

Les Chinois plus constans mil-
le fois n'innovent rien. Religieux
observateurs des Coûtumes de
leurs Peres, ils en ont aujourd'hui
le génie , la maniere de vivre , les
mêmes Loix ; tout se soutient ,
rien ne se dément. Qui voit une
Province de cet Empire , peut
porter un jugement certain de
toutes les autres, en ce qui regar-
de le penchant & les mœurs.
Concluons ; notre amour propre
nous rend injustes , mais cet a-
mour propre si naturel à tous les
peuples

peuples , ne peut-il pas séduire la raison des Chinois , comme il séduit la nôtre ?

Vous me direz peut-être , Monsieur , que les Arts & les Sciences fleurissent moins en Asie qu'à la Chine. Parmi nous , direz-vous , on s'applique aux sciences avec succès , nous sçavons le grand art de la guerre , &c. Je conviens de tout avec vous ; aussi ne prétens-je pas donner aux Chinois la supériorité sur les Européens ; je voudrois seulement , s'il m'étoit possible , combattre l'idée générale , dont nous sommes prévenus à leur désavantage.

L'Europe est florissante , il est vrai , elle est le centre des arts & des sciences. On y excelle surtout dans l'art militaire , qui est presque inconnu aux peuples de l'Asie. Les Nations de l'Europe toujours en guerre les unes avec les autres , apprennent à leurs dé-

pens ce grand art d'assiéger & de deffendre les Villes , de donner des combats , & de remporter de fameuses victoires. L'ambition d'un Prince reveille celle de ses voisins , ou leur fait craindre ses projets. On s'arme , on combat , & on apprend quelquefois par sa défaite à mieux profiter d'une occasion favorable ; on met ses fautes à profit , & la déroute est souvent une Ecole où l'on apprend à vaincre.

Les Chinois ont leurs arts & leurs sciences conformes à leurs usages , à leur génie & au climat , sous lequel ils sont nez , & sans approfondir s'ils sont véritablement , comme ils le prétendent , les inventeurs des Arts que nous estimons tant en Europe , il suffit de dire qu'ils en possèdent plusieurs semblables aux nôtres.

Ils ignorent l'art de la guerre
Et qu'avons-nous affaire de cet

art , diront-ils , si toujours élevez dans l'amour de la paix , nous fuyons avec soin tout ce qui peut la troubler & interrompre la douce tranquillité dont nous jouissons ? Nous faisons gloire d'ignorer cet art barbare , qui arme l'homme contre l'homme ; un art qui détruit les Villes , renverse les Monarchies , qui porte partout la désolation & la mort , un art enfin que le Créateur ne vous a donné que comme un fleau dont il vous châtie.

On reproche aux Chinois qu'ils sont voleurs & de mauvaise foy , mais ce reproche ne regarde que la populace & les gens d'une certaine sphere , qui semblables à nos Cabaretiers cherchent à tromper les Etrangers , précisément parce qu'ils sont Etrangers. On dit communement en France que les Normands sont parjures , les Bretons adonnez au vin , les

Gascons fanfarons , les Cham-
penois imbécilles , &c. S'ensuit-il
que le Royaume de France n'est
peuplé que de parjures , d'yvro-
gnes , &c.

La difference de religion , ou
plûtôt cette monstrueuse idolâ-
trie dans laquelle les Chinois
sont plongez les rend barbares ,
direz-vous , par rapport à nous.
Je ne veux point , Monsieur , trop
raisonner sur cet article. Plai-
gnons-les d'être privez des lu-
mieres que la grace nous donne :
mais n'y auroit il point un excès
de vanité à croire qu'ils sont bar-
bares, parce qu'ils n'ont pas cette
foy que nous avons. Cette foi est
une grace , un don que nous ne
meritions pas plus que ces peu-
ples. Ce n'est pas tant le deffaut
de raisonnement qui les en prive,
qu'un aveuglement funeste qui
les empêche de croire des miste-
res qui sont au-dessus de la raison.

Au reste, Monsieur, ce n'est point un parallele des François & des Chinois que je prétens faire. Ce sont deux ou trois reflexions qui me sont survenues, je ne sçai comment, en vous écrivant. J'estime les Chinois, mais cette estime ne m'aveugle pas jusqu'à leur attribuer la supériorité sur nous. Vous connoîtrez dans la suite combien je les crois inferieurs, non seulement aux François, mais encore aux autres Nations policées de l'Europe. J'ai voulu seulement vous empêcher de les confondre avec les autres Asiati-ques, & de les traiter de barbares.

Cette digression, direz-vous, étoit assez inutile, & après m'avoir fatigué par la lecture de vos longues & ennuyeuses cérémonies Chinoises, vous auriez dû vous en tenir là & finir votre Lettre. Il est vrai, Monsieur, mais

songez qu'il faut faire quelque chose, sur tout lorsqu'on ne sçait que faire. L'oïsveté où je me trouve dans ma solitude de Colomsou, me cause un ennuy dont il faut que vous vous ressentiez à votre tour. Je n'ai pas encore épuisé la matiere : Il me reste encore bien des choses à vous dire ; mais ce sera pour une autre fois. Je suis, &c.



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LETTRE ONZIEME.

A Emouy le 17. de Decembre 1716.

RIEN n'est plus beau que de voyager, Monsieur, rien de plus ennuyeux que de rester trop long tems en voyage. Ma solitude de Colomsou, toute agreable qu'elle est, commence à m'ennuyer, & je médite mon retour à Emouy où mes affaires me rappellent. Je soupire sans cesse pour un autre rivage; soit ennuy, soit caprice, il me semble depuis deux mois que ce Pays ne m'a plû dans le commencement de mon séjour que parce qu'il s'appelloit la Chine.

Je vais vous entretenir encore de ce qui concerne ce Pays, des Arts & des Sciences des Chinois, de leur Religion, & de leurs su.

perstitutions , &c.

On ne peut nier que les Chinois ne soient très-adroits , soit dans les ouvrages qu'ils inventent , soit dans ceux qu'ils imitent. Cependant il faut avouer qu'ils n'ont pû encore atteindre le degré de perfection , auquel nous sommes parvenus , & qu'on trouve toujours quelque chose à désirer dans leurs plus beaux ouvrages. » En vérité , dit M. de Fontenelle , je crois toujours de plus en plus qu'il y a un certain génie qui n'a pas encore été hors de notre Europe , ou du moins qui ne s'en est pas beaucoup éloigné. » Il en est de leurs sciences comme de leurs arts , elles participent un peu de la nature du climat. » Il est sûr , dit encore M. de Fontenelle , dont les ouvrages charment ici mes ennuis , il est sûr que par l'enchaînement & la dépendance

réci-proque qui est entre toutes «
 les parties du monde materiel, «
 les differences de climat qui se «
 font sentir dans les plantes doi- «
 vent s'étendre jusqu'aux cer- «
 veaux, & y faire quelque'effet.» Ce
 grand homme me permettra d'a-
 dopter son sentiment.

Quoique les Chinois ayent une
 passion extraordinaire pour tous
 les ouvrages de peinture, & que
 leurs Temples en soient ornez,
 on ne peut rien voir néanmoins
 de plus borné & de moins regu-
 lier. Ils ne sçavent point ménager
 les ombres d'un tableau, ni mê-
 ler ou adoucir les couleurs. Leurs
 meilleures pieces sont des pay-
 sages lavez à l'encre de la Chine,
 dont tout le merite consiste dans
 le dessein.

Ils ne sont pas plus heureux
 dans la sculpture, & ils n'y obser-
 vent ni ordre, ni proportions. J'ai
 vû dans leurs Temples des Colof-

ses dont toutes les parties irrégulieres formoient un monstre au lieu d'une divinité. Quelques mauvais Peintres qu'ils soient, je n'ai pû m'empêcher d'admirer la vitesse avec laquelle ils manient le pinceau. Un Ouvrier peindra aisément une douzaine d'Eventails ou plus dans un jour. Quand on veut avoir quelque chose de régulier & d'aprochant de nos usages, on dirige le Peintre & on lui fait observer quelque ordre, & quelque simétrie dans ses desseins. Tels sont les desseins des ouvrages en broderie qu'on leur fait executer avec le pinceau avant qu'ils les executent avec l'aiguille. Ils brodent mieux qu'aucun peuple du monde: il n'en faut pas juger seulement par les ouvrages qu'on apporte en Europe; les meilleurs restent dans le Pays, & les Europeens feroient peu de profits, s'ils en faisoient emplette,

parce qu'ils sont extraordinaire-
ment chers. Rien n'est plus mer-
veilleux dans ce genre que la ma-
niere dont ils assortissent les soyes
de diverses couleurs, en brodant
un oyseau, une fleur, un papillon,
&c. Ils réussissent mal à dessiner,
& à broder des figures humaines,
car lorsqu'ils l'entreprennent,
loin de se flatter, ils se represen-
tent beaucoup plus laids & plus
désagréables qu'ils ne sont.

J'ai toujourns oui dire en Euro-
pe que le hazard ou l'industrie
avoit fait découvrir aux Chi-
nois l'art de faire de la poudre à
Canon, & celui de l'Imprimerie,
long-tems avant que nous en euf-
sions connoissance. Ceux qui veu-
lent donner une idée avantageu-
se du génie de ces peuples, ne
manquent pas de citer ces inven-
tions. Cependant il faut avouer
que nous avons porté ces deux
arts à un tel degré de perfection

que nous sommes en état d'en donner des leçons aux Chinois mêmes. Ce sont nos Missionnaires qui dirigent à Pekin la fonte de leurs Canons, & qui donnent à leur poudre le degré de force & d'activité qui lui manque.

Leur Imprimerie étoit autrefois si bornée, qu'ils étoient obligez d'imprimer avec des planches gravées, & ce n'est que depuis le commerce qu'ils ont eu avec les Europeans, qu'ils ont appris à imprimer avec des caractères séparés. D'ailleurs le papier de la Chine est si mince & si délié qu'on ne peut y imprimer que d'un seul côté: il se déchire aisément, & il n'a ni la solidité, ni la durée du nôtre.

La jalousie est le premier Architecte des Chinois. Il semble qu'ils ne bâtissent que pour dérober leurs femmes à la vûe du Public. Ils font d'abord un mur car-

ré, & ils construisent une maison de bois, laquelle est dans cet espace carré comme dans un étui. Ces Edifices n'ont ni régularité, ni agrément, soit au dedans, soit au dehors. Ils ne cherchent point à bâtir pour la posterité, & ils ne peuvent comprendre comment un homme, dont la vie est si courte, a la manie de se fabriquer des Palais aussi durables que s'il étoit immortel.

Quelques hauts que soient leurs Edifices, ils sont le plus souvent sans fondemens. Ils ne creusent point la terre, & ils entassent seulement de grosses pierres qui servent de base à tout l'Edifice: delà vient que leurs Temples & les murs de leurs Villes soutiennent à peine la durée d'un siècle.

Ils ne connoissent aucun des ordres d'Architecture qui sont en usage parmi nous. J'ai observé pourtant quedans les façades des

Temples , il y a quelques ornemens d'un goût particulier , & que les corniches & les cordons , au lieu d'être unis , sont chargez de figures en relief d'animaux, de fleurs , &c.

On peut dire en general que les maisons Chinoises n'ont aucune magnificence. Elles n'ont qu'un étage , & les Chinois désapprouvent fort notre architecture , à cause de l'incommodité qu'il y a à monter & à descendre. L'appartement des femmes est dans l'endroit le plus reculé. C'est une prison désagréable & obscure que l'habitude , l'idée d'un honneur chimérique , & la triste nécessité d'obéir à leurs maris leur fait trouver supportable.

Les Medecins Chinois connoissent assez imparfaitement la vertu des simples , & par un entêtement que je crois commun à tous les peuples qui recherchent

avec avidité les choses qui viennent de loin, ils estiment beaucoup les remedes composez que nous leur apportons quelquefois, en quoi il nous est aussi aisé de les tromper qu'à eux de nous en faire acroire sur les drogues qu'ils nous vendent.

La maladie qui regne le plus generalement parmi ces peuples ressemble à celle que les Espagnols des Indes appellent *Consumption*. Ce mal attaque d'abord les yeux qui deviennent chassieux & qui se dessechent ensuite peu à peu & par degrez. Ceux qui ont plusieurs femmes y sont fort sujets. Cette infirmité, disent les Medecins, ne peut cesser qu'en faisant cesser sa cause : mais les Chinois, à qui la continence est insupportable, trouvent le remede pire que le mal. Cependant ceux qui prennent cette résolution recouvrent aisément la santé. On

leur ordonne les frictions , les bains chauds, & l'usage de la fameuse racine de *Ginsén* , que je crois être la Mandragore des anciens. Cette racine merveilleuse a plusieurs qualitez admirables ; elle rétablit l'estomac , réjouit le cœur , dégage le cerveau , & répare les forces de quelque maniere , & à quelque exercice qu'on les ait perduës.

La médecine Chinoise n'admet point ces longues & fatigantes consultations , pendant lesquelles le malade part souvent sans attendre qu'on ait défini sa maladie. Lorsqu'ils visitent un malade, ils lui tatent le poux pendant une heure avec une attention merveilleuse. Tout le monde est en silence : ils ordonnent le remede, & tâchent ensuite de définir la maladie. Les simples , les frictions , les bains sont leurs remedes ordinaires. Ils désapprouvent la sai-

gnée, prétendant que la nature ne donne à l'homme que la portion de sang qui lui est nécessaire, & que sa masse se purge & se purifie par la transpiration & par l'agitation continuelle causée par la circulation.

Il n'y a point d'Académie publique de Médecine, & un Maçon peut impunément s'ériger en Médecin, sans craindre la haine ou le ressentiment de ceux qui s'attachent à la même profession: de là vient que les Médecins sont peu considerez, & qu'on ne les estime qu'à proportion du besoin qu'on a de leur secours.

La petite verole se communique d'une manière particulière. Lorsqu'ils éprouvent que l'air est temperé, que le tems des pluyes ne regne point, & que cette maladie ne peut être par consequent dangereuse, ils se servent d'une poudre qui n'est autre chose qu'u.

ne pellicule qu'ils tirent du visage d'une personne attaquée de cette maladie, & qu'ils soufflent dans les narines de ceux à qui ils veulent la communiquer. La fièvre survient peu de tems après, le venin sort & le mal se guérit sans aucun accident.

Il n'y a aucune langue qui soit plus pauvre en expressions. Ces peuples ont plus de soixante mille caracteres, & cependant ils ne peuvent exprimer tout ce qu'on exprime dans les langues de l'Europe. Ils sont souvent obligez de se servir de l'écriture pour se faire entendre. Chaque mot, comme je vous l'ai dit dans mes Lettres précédentes, a son caractere particulier, ou son hieroglyphe. Imaginez-vous, Monsieur, quelle confusion il y auroit dans notre langue, si quelqu'un entreprenoit de marquer par un caractere special chaque mot, chaque

nom , chaque tems des verbes ; & outre les termes ordinaires, ceux des Arts & des Sciences qui nous sont familiares , & dont nous avons des Dictionnaires entiers , c'est-à-dire, les termes de la peinture , de l'Architecture , de la Géométrie , de la Médecine , de l'Agriculture , de la Philosophie , &c. Quel embarras ne seroit-ce point pour nous , s'il nous falloit étudier tous ces caracteres séparés ? Telle est la langue Chinoise.

Le son des caracteres Chinois ne varie que très-rarement, quoique la figure en soit differente , & qu'ils ne signifient pas la même chose. Cette langue est pleine d'équivoques , & il est presque impossible d'écrire ce qu'on entend prononcer à un autre , & de comprendre le sens d'un livre dont quelqu'un fera la lecture, si on n'a le même livre devant les yeux

pour reconnoître les équivoques que l'oreille seule ne peut distinguer. Il arrive même quelquefois qu'on n'entendra pas le discours d'un homme qui parlera avec toute l'exacritude imaginable , de sorte qu'il est souvent obligé , non seulement de repeter ce qu'il a dit , mais encore de l'écrire.

Chaque Province a pour ainsi dire son langage ou jargon particulier. Celui de *Fokien* est le plus obscur & le moins intelligible de tous. Lorsque les peuples de ces différentes Provinces sont obligez de commercer ensemble , ils ont beaucoup de peine à se faire entendre , mais cet embarras cesse dès qu'ils écrivent , leurs caracteres étant toujours les mêmes , non seulement dans tout l'Empire , mais encore chez les Japonnois , les Cochinchinois, & les autres peuples voisins.

Il y a des personnes (& j'étois

autrefois de ce nombre) qui croient que cette multiplicité de caractères est une preuve de la richesse de la langue Chinoise ; mais un peu de reflexion m'a fait connoître qu'elle est plutôt une marque de la sterilité. En effet ces soixante , ou soixante-dix mille caractères dont elle est composée, ne seroient point à comparer à la multiplicité des caractères dont la langue latine seroit composée, si on en réduisoit tous les termes à un hieroglyphe particulier. Notre langue même, qui est beaucoup plus bornée que la latine, auroit dans ce sens un grand avantage sur la Langue Chinoise. Ajoutez à cela que les Europeens, tant anciens que modernes, expriment avec 24. lettres, quelques-uns avec 26. tout au plus, toutes les modifications de leur langue naturelle, au lieu que les Chinois, avec ce nombre de ca.

raçteres , ne peuvent pas même fixer leur prononciation , ni le sens des termes de leur langue. Nos Missionnaires ont été si convaincus de la nécessité d'un Alphabet pour pouvoir leur expliquer les misteres de notre Religion , & les principes de notre Philosophie , (qui étant inconnus aux Chinois , n'étoient exprimez dans leur langue par aucun caractère) qu'ils ont été obligez d'en composer un , ou de convenir du moins de certains termes avec eux.

Un Chinois , qui parvient à la connoissance de tous ces caractères , a la réputation de Sçavant , & il n'acquiert cette science que par un travail assidu , & par une étude continuelle. Vous avez vû , Monsieur , dans mes Lettres précédentes quel est le fruit de cette étude , & les dignitez auxquelles on éleve ceux qui y réussissent le mieux.

Ceux qui veulent soutenir la réputation des Antiquitez Chinoises , prétendent que ces peuples ont eu une connoissance bien plus parfaite des arts , qu'ils ne l'ont aujourd'hui , mais que la grande application qu'ils sont obligez d'apporter à l'étude de leurs caracteres , qui n'étoient point autrefois si multipliez , les empêche de cultiver les Arts qui, dans des siècles plus reculez, faisoient leurs délices.

Quoiqu'il en soit , il me semble qu'ils ne s'attachent qu'aux Sciences & aux Arts qui peuvent leur apporter quelque utilité. Le peuple s'applique à l'Agriculture & au commerce ; les Docteurs à l'étude des Loix. Peu curieux de ce qui se passe au dehors , ils examinent uniquement ce qui se passe au dedans de leur Empire. Les révolutions qui arrivent dans les autres Etats excitent peu leur cu-

riosité, & une connoissance exacte de l'Histoire & des Annales de leur Pays leur suffit. Aussi fiers de leurs Loix & de leurs Cou'tumes que soigneux de les cacher aux Etrangers, pour lesquels ils n'ont que du mépris.

Les Chinois ont la réputation d'être Astronomes, Géometres & Mathématiciens, mais je ne sçai s'ils la méritent. J'ai seulement oui dire qu'avant que leur Académie des Mathématiques fut dirigée par nos Missionnaires, les Mandarins qui en étoient les Présidens, & qui avoient le soin de dresser le Kalendrier, y réussissoient si mal, que quelque répugnance qu'ils eussent à céder à des étrangers, il fallut enfin qu'ils leur commissent le soin de les guider dans ce travail. Les plus sensés sentirent peu à peu leurs erreurs & le ridicule de leur prévention, & profiterent des lumieres

AU TOUR DU MONDE. 169
& des leçons des Europeans. Ils perfectionnerent un peu leurs opérations astronomiques, & les autres sciences dont ils n'avoient auparavant qu'une idée fort superficielle.

La Philosophie Chinoise ne mérite point non plus, à mon avis, tous les éloges que certains Auteurs lui donnent. Elle n'a rien d'extraordinaire, & que des peuples moins policez que les Chinois n'eussent pû facilement imaginer. Leurs principes, surtout ceux de morale, qui enseignent le respect & la pieté qu'on doit à ses parens, & qui renferment le precepte de ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit; ces principes, dis-je, sont gravez dans le cœur de tous les hommes, & il n'y a point de nation, quelque barbare qu'elle soit, qui n'en ait une notion distincte.

Les Chinois n'ont aucune idée claire d'un Souverain Estre, & aucun terme ou caractère pour le signifier. Voilà déjà un mauvais préjugé pour leur Metaphisique. Je vous avoüe que j'aurois eu quelque peine à croire qu'une Nation si civilisée n'eût pas eu au moins une notion imparfaite d'une Divinité, si je n'avois lû dans l'Histoire de la Chine, composée par le R. P. Martin Martini, Jesuite, la confirmation de ce que plusieurs Missionnaires m'avoient dit à ce sujet. Voicy ses termes : *De summo, ac primo rerum Autore mirum apud omnes silentium, quippe in tam copiosa lingua, ne nomen quidem Deus habet. Sæpe tamen utuntur voce Xangti, quæ summum Cæli, terræque gubernatorem indignant.* J'expliquerai plus bas ce qu'ils entendent par le terme de *Xangti*.

La transmigration des ames, système qui a été apporté des In-

des dans cet Empire , & mille autres rêveries semblables , font assez connoître que leur Métaphisique n'a aucun principe solide.

Leur Phisique est aussi imparfaite , & sans entrer dans le détail , rien n'est plus absurde que d'admettre , comme ils font, cinq élemens ; le bois, le métal , l'eau , la terre & le feu , dont ils prétendent que l'Univers , les hommes , les bêtes , les plantes , & les corps mixtes sont composez.

La traduction des Ouvrages de morale de Confucius que le P. Couplet a donné au Public ne prévient pas les Lecteurs en faveur de sa Philosophie. Le détail des absurditez qui y sont répandues me meneroient trop loin : je vous renvoye au Livre même. On ne peut nier que Confucius n'ait été un grand homme , si on le compare aux Chinois qui étoient ses contemporains , gens qui n'a.

voient d'autre guide que la nature ; mais le parallèle ne lui sera plus avantageux , si on le veut comparer avec le moindre des Philosophes grecs ou latins. Je crois sur la foi de quelques-uns de nos Missionnaires qu'il fût doué de toutes les vertus morales dont il fait l'éloge dans ses Ouvrages ; mais un panégyrique outré paroît quelquefois suspect. Voicy ce qu'on m'a dit de ce Philosophe.

Confucius aussi fameux dans les Ecoles Chinoises qu'Aristote dans celles de nos Philosophes Scolastiques , vint au monde environ 500. ans avant la Naissance de Jesus-Christ. Ses Peres étoient de la Province de *Xangtung* , & sa gloire rejaillit sur toute sa famille. Sa sagesse prévint l'âge , & on admira dans son enfance une prudence & un raisonnement parfait. Il fuyoit la compagnie de ceux de son âge , & il offroit au

Ciel (*Xangti*) les mets destinez pour sa nourriture. A l'âge de 15. ans il fit un Recueil de toutes les vertus morales que les Auteurs de son tems avoient enseigné, & il commençoit par pratiquer ces vertus avant que d'en donner des leçons aux autres. Lorsqu'il eût atteint l'âge de 20. ans, il se maria, & il composa ce grand nombre d'ouvrages qui l'ont rendu immortel dans cet Empire.

Sa morale se réduit a cinq articles principaux. Elle traite, 1°. de la pieté des enfans envers leurs peres ; 2°. des devoirs de la femme envers le mari ; 3°. de la fidelité des peuples envers le Prince que le ciel leur a donné ; 4°. des devoirs de l'amitié, & de la necessité de la société entre les hommes. 5°. de la subordination qui doit être entre les freres.

La pureté de sa doctrine lui acquit un grand nombre de disci-

ples. Ses livres devinrent le fondement de la Religion des Sçavans, & personne n'est encore aujourd'huy élevé aux dignitez & aux grands emplois qu'à proportion de l'intelligence qu'ils ont acquis dans les Livres de ce Docteur.

Les peuples de Xantung suivirent quelque-tems ses maximes & ses loix ; mais leurs voisins jaloux de la gloire & de la tranquillité dont ils jouissoient, resolurent de la troubler, & n'osant pas y employer la force, ils eurent recours à l'artifice. Ils envoyèrent au Roi de Xangtung plusieurs jeunes esclaves d'une beauté singuliere. L'amour & la mollesse accompagnerent ce present fatal, interrompirent les affaires publiques, & firent oublier les Loix. Les Grands & le peuple toujours trop fideles imitateurs des vices de son Prince, s'abandonnerent à leurs

passions, & la morale de Confucius ne pût résister aux charmes de la beauté.

Ce Philosophe ne pouvant corriger les desordres de sa patrie, ni en être le témoin, prit la fuite. Il parcourut plusieurs Pays où la nécessité lui fit quelquefois sentir que pour être Philosophe on ne cesse pas d'être homme. Les peuples, loin de recevoir ses loix, ne le pouvoient souffrir lui-même; l'austerité de ses mœurs les rebutoit. Cependant tant de disgraces ne le détournèrent jamais de l'étude; toujours patient, toujours laborieux, il attira beaucoup de disciples qui éternisèrent son nom & sa doctrine. Loin d'avoir l'orgueil si ordinaire à ces Philosophes Stoïques que la Grece vante tant, il ne pouvoit souffrir qu'on lui donnât le nom de Sage, & il disoit que ceux-là seulement le méritoient qui pratiquoient toutes

les vertus sans en excepter aucune.

Tel est à peu près l'éloge que quelques-uns font de Confucius : mais tous nos Missionnaires ne tombent pas d'accord des mêmes faits, & il y en a qui le considèrent comme un athée livré à mille superstitions, & comme l'Auteur des pernicieux systèmes reçûs dans tout cet Empire. Au reste on peut dire ce qu'on veut d'un Philosophe connu seulement depuis 200. ans, & mort il y a plus de 2000. ans. Qui est-ce qui voudra s'amuser à faire la critique de son panégyrique ?

Il mourut âgé de 74. ans. Une prédiction de ce Philosophe plongea plus que jamais les Chinois dans l'idolatrie. Il prédit en mourant que dans les siècles à venir il naîtroit un homme dans l'Occident qui seroit la sagesse même, & qui devoit enseigner aux peu-

ples le chemin de la perfection. Un Empereur de la Chine ayant lû cette prédiction dans les Livres de Confucius , environ 65. ans après l'Incarnation de N. S. (tems auquel on prétend que S. Thomas prêchoit la foi dans les Indes) envoya vers l'Occident des Ambassadeurs pour y chercher la veritable Loi , & cet homme divin prédit par Confucius. Ces Ambassadeurs rebutez par les difficultez qu'ils trouverent dans leur voyage , s'arrêterent dans l'Indostan (Pays situé entre l'Indus & le Gange , Fleuves renommés en Asie) où ils trouverent une Idole fort respectée , dont le culte étoit alors répandu par toute l'Inde. Ils apporterent à la Chine cette Idole avec sa doctrine pernicieuse. De - là naquit l'Idolatrie & la Religion des Bonfes. De - là vinrent ces superstitions étranges que la Coûtume

& les préjugez, plutôt qu'un système suivi, autorisent dans cet Empire.

Il y a trois Sectes principales à la Chine, & chacun est libre d'embrasser celle qui lui plaît le plus, & même d'en faire un mélange bizarre. La Secte des Lettrez étant devenue la plus célèbre, quoiqu'elle soit moins étendue, j'en parlerai d'abord.

Leur doctrine fit de grands progrès sous le Regne de l'Empereur *Yumlò* l'an 1400. Ce Prince ayant choisi 42. Docteurs ou Interpretes, il leur ordonna de faire un corps de Doctrine tiré des anciens Livres, surtout des Ouvrages de Confucius. Ils ne conviennent pas toujours des mêmes principes, cependant ils ont un système commun de Morale, dont voici quelques points principaux.

Ils admettent une justice distributive qui recompense la vertu,

& qui punit le crime: mais ils croient en même tems que les hommes en ressentent les effets pendant cette vie, ou du moins qu'ils sont après leur mort punis ou recompensez dans la personne de leurs enfans. Ils n'ont aucune idée de l'immortalité de l'ame, & ils croient ou qu'elle meurt avec le corps, ou qu'elle s'anéantit peu de tems après. Je vous avoie que je ne sçauois concilier cette opinion avec le culte qu'ils rendent aux ames de leurs ancêtres: car s'ils sont persuadez que ces ames sont mortelles, comment peuvent-ils s'imaginer qu'elles viennent se reposer sur les Tablettes qu'ils mettent sur l'autel érigé en leur honneur? D'ailleurs l'opinion de la Metempicose que quelques-uns d'entr'eux embrassent, ne détruit-elle pas encore les deux systêmes précédens? Tout est contradictoire dans leurs opinions.

Je remarque en passant que Pi² tagore, le premier Auteur du système de la Metempsicose croioit qu'il y avoit un enfer, où les ames souillées de crime étoient tourmentées. Il osa allier deux choses si contradictoires, ce qui prouve bien l'absurdité de toutes les opinions qui tendent à nier l'immortalité de l'ame.

Les Lettrez Chinois supposent encore que la nature est une Divinité ou un premier principe très-parfait, sans commencement & sans fin, la source & l'essence de tous les êtres, &c. Les Missionnaires n'ont encore pû convenir entr'eux si toutes ces magnifiques expressions prouvent que cette secte reconnoît & adore le véritable Dieu. Il y en a plusieurs qui prétendent que par ces termes les Lettrez entendent cette ame insensible du monde qui est répandue, selon leur opinion, dans tou-

te la matiere , & qui produit tous les changemens & les vicissitudes des saisons , &c.

Ils font profession d'adorer le Ciel qu'ils appellent *Tien*, ce Ciel materiel , cette voûte celeste à qui ils donnent aussi le nom de *Xangti*, *Souverain Empereur*. C'est le terme dont ils se servent pour nommer Dieu , suivant ce que dit le P. Martini , *sapè tamen utuntur voce Xangti , quâ Cæli , Terraque gubernatorem indigitant*. Ce terme cause encore de grandes disputes entre nos Missionnaires. Ils offrent des sacrifices à Xangti aussi bien qu'aux esprits qui président aux fleuves & aux montagnes , ou peut-être aux fleuves & aux montagnes mêmes ; car il n'est pas encore certain que sous l'idée d'esprit , ils comprennent une substance spirituelle & immortelle.

Que sera-ce donc que cette nature ou ce premier Principe ? N'a-

dorent-ils que la vertu active de ce Ciel materiel , par laquelle toutes choses sont produites ? L'esprit qui preside à la terre n'est-il autre chose que la vertu active qui la rend féconde ? Voilà le fondement des disputes qui regnent depuis si long - tems , & dont je laisse la décision à qui elle appartient.

Il y a encore deux sortes de Doctrine parmi les Lettrez : l'une est secrette & n'est connue que de ceux à qui la nature a donné une élévation d'esprit extraordinaire. L'autre est publique & évidente , & les esprits simples & grossiers en font profession. Les Lettrez croient que la premiere est la véritable doctrine , & que la seconde est absolument fausse , quoiqu'ils en pratiquent exterieurement tous les dogmes. Ainsi pour découvrir leurs sentimens , il ne faut pas s'arrêter à cette pratique

extérieure. Leurs opinions forment un mélange monstrueux d'idolâtrie & d'athéisme. Ils sont idolâtres selon leur doctrine extérieure, & athées suivant les principes de leur Doctrine intérieure, du moins c'est-là l'opinion la plus généralement reçue.

Quoiqu'ils attribuent publiquement à la nature le pouvoir de produire toutes les choses sensibles & matérielles, quoiqu'ils s'écrient qu'il faut adorer le Ciel; qu'ils gravent dans leur Temple ces mots, *King tien, adore le Ciel*; en un mot quoiqu'ils exhortent les peuples à offrir des sacrifices à *Xangti* & aux esprits, je ne sçai en vérité si on en peut conclure *démonstrativement*, qu'ils reconnoissent un Etre Souverain, ou que l'idée d'une Divinité, telle que nous l'adorons en esprit & en vérité, est renfermée sous le nom & dans l'idée de *Xangti*.

C'est ce qu'a très-bien remarqué le R. P. Martini Jesuite, quand il a dit , *in tam copiosa lingua ne nomen quidem Deus habet*. Une nation qui n'a point de terme pour exprimer Dieu, peut-elle en avoir quelque'idée ? Car comme dit Boileau.

Tout ce qu'on conçoit bien s'explique clairement ,

Et les mots , pour le dire , arrivent aisément.

Mais les disputes presentes vous instruiront mieux que je ne ferois de la doctrine & de la Religion des Lettrez. Je rentre dans ma coquille.

Le Temple où les Lettrez s'assemblent le plus souvent est celui de Confucius. Il y en a un dans chaque Ville. On y voit dans l'endroit le plus éminent la statue de ce Philosophe ou de ce saint , (comme l'appellent les Chinois) environnée de plusieurs statues de ses disciples , que le vulgaire

AU TOUR DU MONDE. 185
met au rang de ses Dieux, *quos si-
na inter divos retulere*, dit le P.
Trigault Jesuite. Elles sont pla-
cées autour de l'autel dans une
attitude qui marque le respect &
la vénération qu'ils eurent pour
leur maître. Tous les Magistrats
de la Ville s'y rassemblent aux
jours de la nouvelle & pleine Lu-
ne, & y font un petit sacrifice dif-
ferent de celui qu'ils appellent so-
lemnel, dont je vais parler. Celui-
cy consiste à offrir des pretens sur
l'autel, à brûler des parfums, & à
faire les genuflexions ordinaires.

Le Gouverneur ou Mandarin
principal de chaque Ville offre
deux fois par an (aux deux équi-
noxes) un sacrifice solennel à
Confucius, auquel tous les Let-
trez doivent assister. Le Sacrifica-
teur, qui est ordinairement un
des Lettrez, se dispose à cette ce-
remonie par le jeûne & par l'ab-
stinence. Il prépare, la veille du

sacrifice , le ris & les fruits qui doivent être offerts , & il arrange sur les tables du Temple les piéces d'étoffes qu'on doit brûler en honneur de Confucius. On orne son Autel des plus riches étoffes de soye , & on y met sa Statuë, ou les tablettes sur lesquelles son nom est gravé en caractères d'or. Le Sacrificateur éprouve les pourceaux & les chevres qu'on doit immoler , en répandant du vin chaud dans leurs oreilles; s'ils remuent la tête , ils les jugent propres au sacrifice ; & il les rejette , s'ils ne font aucun mouvement. Avant que d'immoler le pourceau, il fait une profonde inclination , il l'immole ensuite , & en conserve le sang & les poils des oreilles pour le lendemain.

Le jour suivant , au chant du cocq , on donne le signal. Le Sacrificateur , suivi de ses assistans , se rend au Temple , où , après

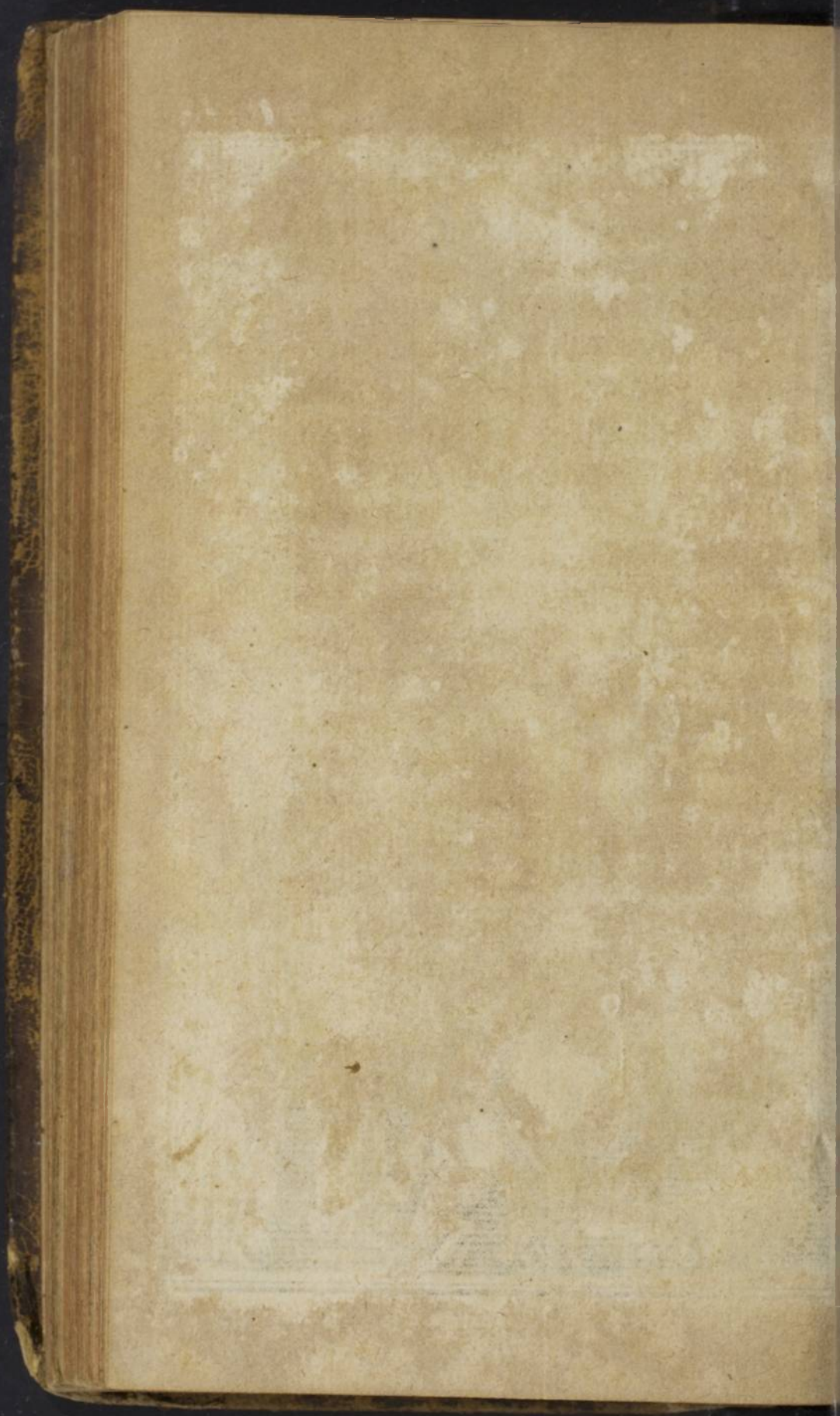
plusieurs genuflexions , il invite l'esprit de Confucius à venir recevoir les hommages & les offrandes des Lettrez. Il lave ses mains , tandis que les autres Ministres du Temple allument des bougies & jettent des parfums dans les brasiers qu'on a preparez à la porte du Temple. Lorsque le Sacrificateur est arrivé près de l'Autel , un Maître de cérémonie dit à haute voix : *Qu'on offre les poils & le sang des bêtes immolées.* Alors le Prêtre élève avec ses deux mains le vase où ce sang & ces poils sont renfermez , & immédiatement après le Maître de cérémonie dit : *Qu'on ensevelisse ces poils & ce sang.* A ces mots tous les assistans se levent , & le Prêtre , suivi de ses Ministres & de toute l'assemblée , porte le vase avec beaucoup de modestie & de gravité , & enterre les poils & le sang des bêtes dans une Cour qui

est devant le Temple.

Après cette cérémonie on découvre la chair des victimes, & le Maître de cérémonie dit : *Que l'Esprit du grand Confucius descende.* Aussi tôt le Prêtre élève un vase plein de vin, & le répand sur une figure humaine faite de paille, & dit ces mots.

» Vos vertus sont grandes, ad-
 » mirables, excellentes, ô Con-
 » fucius ! Si les Rois gouvernent
 » leurs sujets avec équité, ce n'est
 » que par le secours de vos Loix
 » & de votre doctrine incompa-
 » rable. Nous vous offrons tous
 » ce sacrifice. Notre offrande est
 » pure. Que votre esprit vienne
 » donc vers nous, & nous rejouïf-
 » se par sa presence. « Le Maître
 de cérémonie dit ensuite à haute
 voix : *Civi*, c'est-à dire, mettons-
 nous à genoux ; & peu de tems
 après il dit, *Ki*, levons-nous. Le
 Prêtre lave de nouveau ses





mains , & un des Ministres lui présente deux vases , l'un plein de vin , l'autre couvert d'une piece d'étoffe de soye. Le Maître de cérémonie dit alors , *Que le Prêtre s'approche du Thrône de Confucius* ; c'est-à-dire , de l'Autel où reside l'Esprit de Confucius. Le Prêtre se met à genoux , & tandis que les Musiciens chantent des especes d'hymnes à la loüange de ce Philosophe , il prend la piece de soye , l'éleve , & l'offre à l'Esprit de Confucius : il prend de même le vase de vin , & l'ayant offert , le Maître de cérémonie dit successivement : *Civi & ki*. Le Prêtre brûle ensuite la piece d'étoffe dans une urne de bronze , & il adresse cet autre discours à Confucius.

Depuis que les hommes ont commencé à naître jusqu'à ce jour , quel est celui d'entr'eux qui a pû surpasser ou même éga.

» ler les perfections & les vertus
 » de ce Roy ? * L'Esprit de Confu-
 » cius est superieur à celui des
 » Saints du tems passé. Ces of-
 » frandes & cette piece de soye
 » sont préparées pour le sacrifice
 » que nous faisons , ô Confucius !
 » Tout ce que nous vous offrons
 » est peu digne de vous. Le goût
 » & l'odeur de ces mets que nous
 » vous presentons n'ont rien d'ex-
 » quis , mais nous vous les offrons
 » afin que votre Esprit nous écou-
 » te.

Le Sacrificateur , après s'être prosterné plusieurs fois , prend le vase plein de vin , & adresse encore deux autres prieres à Confucius , dont la substance est , *qu'il lui offre avec beaucoup de zele un excellent vin sans mélange , & de la chair de pourceau & de chevre ; & puis supposant que son Esprit est descen-*

* Les Chinois , outre le nom de Saint , lui donnent encore celui de Roy , & d'Empereur.

du , il le prie de recevoir favorablement ces offrandes.

Le Maître de cérémonie dit à haute voix : *mettez-vous à genoux ; approchez-vous du Temple de Confucius, & buvez le vin de la félicité*. Le Prêtre boit le vin , & un de ses assistans lui donne les viandes immolées. Le Prêtre fait ensuite une nouvelle priere en ces mots.

Nous vous avons fait ces offrandes avec plaisir , & nous nous persuadons qu'en vous offrant toutes ces choses , nous recevrons toutes sortes de biens, de graces & d'honneur. En même-tems il distribue les viandes aux assistans , & ceux qui en mangent croient que Confucius les comblera de bienfaits , & les préservera de tout maux.

Enfin on termine le sacrifice en reconduisant l'Esprit de Confucius au lieu d'où l'on suppose qu'il est descendu.

Que pensez-vous, Monsieur ? de l'aveuglement de ces Lettrez. Cependant ce culte fait une partie de leur Religion. Il faut y ajouter celui qu'ils rendent aux Esprits, ou aux ames de leurs ayeux jusqu'au quatriéme degré.

Ils honorent les morts en trois tems differents. 1°. Avant qu'ils soient inhumez ; 2°. De six en six mois dans leurs maisons, où il y a toujours un Temple, ou du moins un Autel dédié aux Esprits de leurs ancêtres. 3°. Vers le commencement de May. Dans ces deux dernieres occasions ils exposent sur une table faite en forme d'autel des tablettes, où les noms de leurs ayeux sont gravez en lettres d'or. C'est là le siege de leurs esprits, suivant ces mots qui y sont écrits, *Xin chi, le siege de l'ame*. Ils offrent devant ces tablettes des viandes, du ris cuit, des fruits, du vin, & des parfums.

Les

Les Livres ou Rituels préscrivent la matiere dont elles doivent être formées , leur longueur , leur largeur , &c. Les peuples sont persuadés que le bonheur de leurs familles & l'heureux succès de leurs affaires dépendent de ce culte. Ils croient que les ames de leurs ayeux voltigent réellement autour de ces tablettes, & ils font souvent brûler en leur honneur des parfums & des morceaux de papier taillez en forme de monnoye. Dans les Temples publics qui sont dédiés aux ancêtres de quelque famille illustre , ils leur offrent des sacrifices solennels, & ils les prient de leur accorder tous les biens temporels qui peuvent contribuer au repos & à la félicité.

Le Tito d'Emoüy avoit fait élever aux portes de cette Ville un Temple superbe aux Esprits de ses ayeux. Cet ouvrage étoit

achevé depuis peu lorsque j'arrivai à la Chine. Il y fit, il y a quelque-tems, un sacrifice solennel, auquel le R. P. Laureaty me conseilla d'assister, pour satisfaire la curiosité que j'avois de voir toutes les cérémonies Chinoises. J'allai au Temple, & on me plaça dans un lieu à l'écart, d'où je pouvois voir toute la cérémonie. Ceux qui devoient y assister s'étoient assemblez à la porte du Temple avant le lever du soleil. Le *Chûchi* ou Sacrificateur étoit accompagné de deux Ministres appelez *Fûchi* & de plusieurs autres personnes qui devoient aussi servir au sacrifice. Ils s'étoient préparez à cette cérémonie par un jeûne de trois jours, pendant lesquels ils avoient vécu en continence sans manger de viande, & sans boire de vin.

Le Temple étoit magnifiquement orné. Les tablettes y é-

toient exposées sur une grande table en forme d'autel, & couvertes d'un grand voile. On avoit placé à un coin de l'Autel une figure humaine de paille qui representoit, à ce que je crois, le corps du deffunt, à l'honneur de qui on faisoit particulièrement ce sacrifice. Les tables étoient couvertes de mets differens, comme poules, fruits, poissons, vin, ris, &c.

Aussi-tôt que le Prêtre fut entré dans le Temple, il lava ses mains, & s'approcha de l'Autel avec tous ses Ministres. Il dévoila & exposa à la vûë du peuple les tablettes des ayeux. Alors tous les assistans se mirent à genoux, & se prosternerent la face contre terre. Le maître de cérémonie dit à haute voix.

» Nous qui sommes des enfans
 » respectueux envers nos peres,
 » nous vous servons & nous vous

» honorons aujourd'hui , & nous
 » vous supplions de venir au mi-
 » lieu de nous pour recevoir nos
 » vœux & nos offrandes.

Le peuple s'étant mis à genoux
 trois fois de suite, & s'étant relevé
 autant de fois, le maître de céré-
 monie cria.

» Que le Sacrificateur vienne
 » auprès de l'Autel, & qu'il se pro-
 » sterne devant les esprits ; les
 » Esprits sont déjà descendus ;
 » qu'on leur offre des viandes. » Un
 des Ministres prit alors un vase
 plein de vin, & le mit entre les
 mains du Sacrificateur qui le ré-
 pandit sur la figure humaine de
 paille dont j'ai parlé. Le peuple
 se prosterna de nouveau, & le
 Prêtre offrit devant les tablettes
 des viandes & des fruits.

Le maître de cérémonie cria
 encore, mais d'une voix plus for-
 te qu'auparavant : *Buvez le vin
 de la félicité, qu'il soit la source des*

AU TOUR DU MONDE. 197
biens & des faveurs. Le Prêtre
ayant bû le vin, fit cette priere.

Illustres ancêtres, vous avez «
commandé au maître de céré. «
monie de nous promettre de vo. «
tre part des biens sans fin. C'est «
vous qui procurez à vos descen. «
dans les dons magnifiques du «
Ciel, & qui nous donnez des «
moissons abondantes, une lon. «
gue vie, &c. «

Après cette courte oraison,
chacun se mit à genoux. J'admirai
la promptitude avec laquelle ils
obeïssent à la voix du maître de
cérémonie. Le Prêtre & ses Mi-
nistres prirent les tablettes des
ancêtres, & les couvrirent com-
me elles étoient auparavant. Les
viandes & les fruits furent distri-
buez aux assistans, & le maître
de cérémonie termina cette fon-
ction par ces mots.

Soyez assurez qu'en recom- «
pense de ce sacrifice, vous rece. «

» vrez toutes sortes de faveurs ,
» de biens & de richesses , une
» heureuse & abondante lignée ,
» une longue vie , le repos & la
» paix.

Le Prêtre ayant repeté les mêmes paroles , mit le teu à un monceau de morceaux de papier doré , ronds & taillez en forme de monnoye. Chacun fit ensuite un certain nombre de révérences & de gènesflexions au *Titô* avant que de sortir du Temple.

Le *Titô* reçût pendant plusieurs jours les complimens des principaux de la Ville. Ils lui enverroient des presens de viandes , de fruits , & même d'argent , car ce n'est point une incivilité parmi eux que de recevoir ou d'envoyer une somme d'argent , même modique , en forme de present.

Tous les Livres Chinois , qui traitent de morale , exhortent les enfans à respecter leurs ancê-

tres, & à rendre à leurs parens pendant leur vie une obéissance aveugle. Cette Loi que la nature grave dans nos cœurs, & qui est commune à toutes les Nations, est belle dans son principe, mais les Chinois l'ont beaucoup défigurée par leurs superstitions. En effet rien n'est plus étrange que de voir un peuple demander aux ames de ses ayeux des biens & des graces pendant cette vie, tandis qu'il croit que ces mêmes ames sont mortelles, ou qu'elles animent d'autres corps, suivant les deux systêmes de la Metempsicose & de la mortalité de l'ame. Comme les cérémonies qu'ils observent dans les funeraillles font encore une partie considerable de leur Religion, elles demandent un détail particulier.

On peut dire que si le luxe des Chinois éclate en quelque chose, c'est principalement dans l'appa-

reil pompeux des funerailles. Les plus riches épuisent leurs tresors, & les plus pauvres font des efforts au-dessus de leurs forces pour témoigner à leurs peres, par de vaines cérémonies, leur respect & leur amour : ce point d'honneur & la superstition ne leur permettant pas de garder la médiocrité dans les derniers devoirs qu'ils leurs rendent

Ces cérémonies sont exactement décrites en plusieurs volumes ; chacun les consulte dans l'occasion, afin d'ordonner la pompe funebre, selon l'ordre qui y est prescrit.

Leurs habits de deuil sont blancs ; mais pendant les premiers mois du deuil qu'ils portent pour la mort de leurs peres ou de leurs meres, ils sont couverts d'un sac de grosse toile depuis les pieds jusqu'à la tête. Ils ont autour des reins une ceinture de corde, & rien n'est plus lugur.

bre & de plus triste à voir que leur figure.

C'est une coûtume inviolable par tout cet Empire de porter le deüil d'un pere ou d'une mere pendant trois ans. Ces trois années étant, selon leur Rituel, une juste compensation des années de leur enfance, pendant lesquelles leurs peres & leurs meres les ont portez entre leurs bras. Le deüil des autres parens est moins long, & se regle selon le degré de parenté.

Lorsqu'un Chinois meurt, son fils aîné, ou à son défaut son plus proche parent, donne avis de sa mort à tous ses amis par une lettre ou cahier circulaire, où cette nouvelle est annoncée dans les termes que l'usage prescrit. Ils font un cercueil de bois. decedre enduit d'un vernis très-épais, & ils y renferment le cadavre.

Après avoir paré la Chambre

principale de la maison d'étoffes blanches & de plusieurs autres ornemens de deuil , ils dressent un Autel sur lequel ils placent le cercueil & l'effigie du deffunt. Pendant les quatre ou cinq premiers jours les amis & les parens, vêtus de deuil , viennent les uns après les autres à l'heure qui leur est prescrite , rendre leurs derniers devoirs au mort. Ils brûlent sur l'Autel plusieurs sortes de parfums , & jettent des grains d'encens dans une urne ou brasier qui est à côté du cercueil. Ils allument des cierges sur l'Autel , & tandis qu'ils brûlent, ils témoignent au deffunt leur vénération par plusieurs inclinations & genuflexions. Il y en a qui , pour lui donner des marques plus éclatantes de leur bienveillance, brûlent du papier doré , & même des pieces d'étoffes de soye blanche , croyant que ce present lui sera

AU TOUR DU MONDE. 203
utile dans la vaste Region des
morts.

Tandis qu'ils s'acquittent de ces devoirs d'amitié, le fils aîné du deffunt, ou, s'il n'a pas d'enfans, son plus proche parent est à leur côté dans la posture d'un homme affligé, mais dont la douleur s'exhale plus par les soupirs que par les pleurs. Il est obligé de se prosterner devant les amis de son pere autant de fois que ceux-cy se prosternent devant son cercüeil. Les Concubines & les femmes esclaves, cachées derriere un rideau, font retentir la maison de leurs cris. En un mot tout marque de la douleur & de la désolation.

Il y a des enfans qui, pour mieux témoigner leur tendresse & leur respect envers leurs peres, gardent leurs cadavres dans leur maison pendant trois ou quatre ans, quoiqu'ils ne les embau-

ment point; le cercüeil est enduit d'un vernis si épais, que la puanteur ne peut le penetrer, ni causer aucune incommodité. Ils leur presentent tous les jours à manger & à boire de la même maniere que s'ils vivoient encore.

Pendant tout le tems que dure le deüil, ils n'ont d'autre siege qu'un escabeau couvert d'une serge blanche, & ils dorment à terre auprès du cercüeil sur une simple natte tissuë de roseaux. Ils ne mangent point de viande, & ne boivent point de vin. Il y en a même plusieurs qui s'interdisent tout commerce avec leurs femmes. Ils ne peuvent assister à aucun spectacle public ou particulier, ni à aucun repas de cérémonie, & s'ils sortent en public, (ce qu'ils ne peuvent faire qu'après un certain tems prescrit) ils se font porter dans une chaise à Porteurs couverte de drap blanc.

Lorsque le jour marqué pour les funeraillles est arrivé, les parens & amis du deffunt sont invitez, par une nouvelle lettre circulaire, d'assister au convoi. Ils s'assemblent dans la maison du mort revêtus de leurs habits de deuil, & ils accommodent leurs visages à la tristesse de la cérémonie. Ils disent les derniers adieux au deffunt, & brûlent de rechef du papier doré sur le cercueil. Ils se prosternent ensuite, & battent plusieurs fois la terre de leur front. Le fils du deffunt les accompagne tour à tour dans ce triste & penible exercice, & est obligé de se prosterner autant de fois que chacun des parens & amis en particulier.

La marche du Convoy commence par plusieurs domestiques qui portent diverses statues de carton, qui sont destinées à être brûlées devant le tombeau. Les

statuës representent des femmes, des esclaves de l'un & de l'autre sexe , des Tigres , des Elephans, & d'autres animaux. Cette circonstance me persuade encore plus que les Chinois ont tiré une grande partie de leurs superstitions des Brachmanes & des Gymnosophistes des Indes ; car nous voyons dans les relations anciennes , que les femmes & les Esclaves de ceux-cy se jettoient d'un air gai dans le bucher qui étoit préparé pour brûler le cadavre de leur mari. Les Chinois plus humains se contenterent apparemment d'enjoindre à leurs femmes de se brûler seulement en effigie.

Les Bonfes , c'est-à-dire , les Ministres des Idoles , viennent ensuite , marchant deux à deux , & portant l'Autel dressé à l'ame du deffunt. Les uns tiennent des banderolles garnies de sonnet-

tes , les autres portent toutes sortes d'instrumens de musique avec lesquels ils jouent des airs ridiculement tristes. Les plus considerables d'entr'eux tiennent en main des encensoirs & des especes de cassolettes dont ils parfument les ruës. Le cercueil paroît ensuite. Il est couvert d'un drap mortuaire d'étoffe de soye blanche brodée , & est porté par 20. ou 30. hommes, & même par un plus grand nombre, suivant la dignité & le rang du défunt. Le fils aîné du deffunt, ou à son deffaut le plus proche parent, couvert d'un long sac, & ceint d'une ceinture de corde, marche à pied avec un bâton auprès du cercueil. Il courbe son corps, & il paroît accablé sous le poids de sa douleur. Les filles & les concubines du deffunt, portées dans des chaises couvertes, viennent ensuite : on ne les voit point, mais

en recompense on les entend crier à plein gosier.

Il n'y a point de famille Chinoise qui n'ait son tombeau particulier au dehors de la ville (car on ne souffre point qu'on inhume les morts dans son enceinte) ils choisissent quelque côteau , ou plaine voisine dans laquelle ils élevent un tombeau en forme de fer à cheval ; & sur la pierre principale, ils écrivent le nom de la famille à qui il appartient. Ces tombeaux , que l'on apperçoit dans les campagnes , forment un point de vûë qui n'a rien de désagréable. Ils sont bâtis de pierres, & ornés de statuës & d'Epitaphes. Ils y viennent tous les ans à certains jours solempnels : ils y allument des cierges , brûlent des parfums, & font un banquet à l'honneur des morts.

Lorsqu'on est arrivé au lieu de la sépulture , on dresse une table

près de la tombe. Un homme habillé de noir met la main sur un coin de cette table. Il a la vûë égarée ; il roidit tous ses nerfs , sa bouche écume , il frappe l'air de ses mains , & après une agitation violente, il tombe dans une espee d'extase. Il en sort un moment après, & écrit sur du papier rouge quelques paroles dont j'ignore la signification , quoique je l'aye souvent demandee. On brûle ensuite ce papier sur le cercueil avec beaucoup de cérémonie. Les femmes du deffunt , & celles qu'on paye pour pleurer , ne cessent point de jeter des cris jusqu'à ce que le repas destiné pour le mort soit préparé. Alors les vivans font l'office du mort , & le vin noye insensiblement les déplaisirs. On se console reciproquement , & on se dit , (du moins je le suppose.)

Scilicet hæc manes credis curate sepultos.

Après ce repas les parens & les

amis commencent de nouveau leurs génuflexions , & le fils les accompagne tour à tour dans cet exercice comme auparavant. J'ometts plusieurs autres cérémonies que vous avez pû voir décrites plus amplement dans les Relations de nos Missionnaires.

J'ajouâterai pourtant encore deux choses ; la premiere est que si un pere meurt pendant l'absence de son fils, on differela cérémonie des funerailles jusqu'à ce qu'il soit arrivé ; si-tôt qu'il apprend la nouvelle de la mort de son pere, il en donne part aux amis qu'il s'est fait dans le Pays où il est , & il reçoit leurs complimens de condoléance de la maniere que je l'ai dit ci-dessus. Il part ensuite pour retourner dans sa Patrie le plus promptement qu'il lui est possible , & il fait la cérémonie que je viens de décrire. Il ne peut, suivant la Loy, être pourvû d'au-

cun emploi, ni se marier pendant les trois années de deuil; & quand même il seroit revêtu de la première dignité de l'Empire, il est obligé d'en suspendre les fonctions jusqu'à ce que le tems du deuil soit expiré.

La seconde remarque est que si quelqu'un meurt hors de sa Patrie, celui qui a le soin des funérailles n'épargne aucune dépense pour le faire transporter dans le Tombeau de ses Ayeux.

Outre les Temples dédiés à Confucius, & aux Ames des Ayeux, les Lettrez en érigent encore d'autres aux Esprits Tutélaires des Villes & des Tribunaux, auxquels ils sont attachez, par leurs emplois. C'est dans ces Temples qu'ils promettent, par un serment solennel, d'administrer la justice avec équité & avec droiture, & c'est dans cette fonction qu'on leur donne le Sceau

de leur Charge. Ils offrent à ces Esprits des viandes & des parfums, & leur rendent tout le culte imaginable. Venons maintenant aux deux autres Sectes idolâtres.

L'une a pour Fondateur *Lilaò-kiùn*, Philosophe qui vivoit quelquetems avant Confucius. Il fit plusieurs Ouvrages de Morale pour exhorter les hommes à la pratique de la vertu & au mépris des richesses & des honneurs. Il les invitoit sans cesse à rechercher cette solitude heureuse, dans laquelle l'ame s'éleve au dessus des choses de la terre, & secoïe le joug de la matiere. Jusques-là sa morale étoit assez pure en apparence, mais ayant ensuite enseigné que l'Etre Souverain qui gouverne toutes choses étoit revêtu d'un corps terrestre, les Disciples s'abandonnerent à la magie, firent croire au peuple ignorant qu'ils

avoient trouvé le secret de rendre les hommes immortels. Si l'Être Suprême, dirent-ils, ressemble à nous, nous pouvons nous élever à lui. Il est incroyable combien les Chinois sont avides de l'immortalité. La plupart des gens riches ont l'entêtement de chercher la Pierre Philosophale, & un breuvage qui puisse les rendre immortels : folie qui subsiste parmi eux depuis plus de deux mille ans, sans que l'expérience ait pû les guerir.

Les Sectateurs de *Lilabkian* dresserent un Temple à leur Maître, & lui décernerent les honneurs divins. Leur pernicieuse doctrine multiplia les Idoles, & consacra la superstition & l'erreur. On ne vit plus qu'Apothéoses. On dressa des Autels aux Empereurs & aux Magistrats qui s'étoient signalez dans le gouvernement de l'Etat, & le peuple ado-

ra son Ouvrage. Ils admirent aussi des Esprits qui présidoient au gouvernement des Elemens, sans considerer que ce systême détrui-soit celui de *Lilaòkiun*, loin d'en être une consequence; car si cet Etre Suprême, revêtu d'un corps terrestre, a besoin de ces Esprits pour conserver l'ordre dans la nature, il cesse d'être un Etre Suprême & infini, comme *Lilaòkiun* le prétendoit. Quel enchaînement d'absurdité! Il y a des Auteurs qui prétendent que la doctrine de Confucius arrêta le progres de celle de *Lilaòkiun*, mais elle eut pourtant toujours quelque Sectateur.

La troisième Secte nommée *Omitofoé*, ou *Sciequia* est celle des Bonses, qui élevent des Temples à Toë & à d'autres Idoles. La doctrine de cette Secte fut apportée des Indes l'an de grace L X V. comme je l'ai rapporté ci-dessus.

Elle établit la pluralité des mondes, & la Métempfycose, systême qui est aussi adopté par plusieurs Lettrez : car il faut remarquer qu'il y en a beaucoup qui professent extérieurement tous les systêmes extravagans de la Secte des Bonses, ou par politique, (comme fait l'Empereur regnant) ou par d'autres motifs, quoiqu'ils en connoissent peut-être intérieurement le ridicule & les absurditez.

Les Bonses racontent que Foë s'écria en naissant qu'il étoit le seul qui devoit être honoré dans le Ciel & sur la terre. Ainsi sa Divinité n'est fondée que sur la sotte crédulité de ceux qui l'ont crû sur sa parole. Cet imposteur mourut à l'âge de 79. ans. Il établit l'Idolâtrie pendant sa vie, & l'Athéisme à l'heure de sa mort. Après avoir avoué en mourant qu'il avoit trompé tout le mon-

de, il persuada à ses disciples que le néant & le vuide étoient les principes de toutes choses, & il débita une infinité d'erreurs, qui furent la source de toutes les absurditez de cette Secte. Car les Chinois non contents de recevoir la Doctrine de Foë telle qu'elle étoit dans son principe parmi les Indiens, ils y ajoutèrent de nouvelles rêveries, & le Commentaire qu'ils firent fut encore plus extravagant que le Texte.

En conséquence de cette doctrine, les Bons se établissent deux loix, l'une extérieure, l'autre intérieure. La première, enseigne à discerner le bien d'avec le mal, elle attache une récompense & une punition aux vertus & aux vices. Les âmes, disent-ils, passent dans d'autres corps, & dans d'autres mondes, où ils sont punis ou récompensés suivant leurs bonnes ou leurs mauvaises actions. La seconde
Loi

Loi est un Athéisme évident. Le vuide qu'ils reconnoissent pour le principe de toutes choses, est, disent-ils, souverainement parfait & tranquille. Il est sans commencement, sans fin, sans connoissance, sans mouvement. Or pour être heureux, il faut tâcher de devenir semblables à ce vuide, en surmontant ses passions, en sorte que l'on soit comme insensible aux choses de ce monde, & que l'ame soit abîmée dans la contemplation. Quand on est parvenu à ce degré de perfection, on peut alors enseigner aux autres les pratiques de la doctrine extérieure, sans cependant interrompre la tranquillité, & cette indifférence secrète qui fait le caractère de la doctrine intérieure.

Mais comme le tems ne fait qu'empirer les choses qui sont essentiellement mauvaises, ce double systême fut encore défiguré

par la multiplicité des Idoles qu'on donna pour compagnes à *Foë*.

L'Idole de *Foë* est représentée dans les Temples ou Pagodes sous la figure d'un homme d'une grosseur démesurée. On y voit aussi une autre prétendue Divinité qui n'est pas moins respectée. On la nomme *Coanginpussao* dans cette Province, mais je ne sçai si elle porte communément ce nom dans tout l'Empire. Elle est représentée sous la figure d'une femme qui tient un enfant entre ses bras, de la même manière que nous exposons l'Image de la Bienheureuse Vierge sur nos saints Autels. Les Anglois, par dérision, la nomment *Santa Maria*, & font accroire aux Chinois que nous offrons à la sainte Vierge les mêmes sacrifices qu'ils offrent à leur *Coanginpussao* : fanatisme étrange que les Anglois un peu

sensez ne peuvent se dispenser de condamner.

La Fable dit que cette Déesse est vierge , & qu'elle n'a jamais voulu écouter ni satisfaire les desirs des autres Dieux dont elle étoit aimée. *Foë* en a toujours été inutilement amoureux ; & les Fables chinoises rapportent les différentes métamorphoses de l'un & de l'autre. Je n'en rapporterai qu'une, car il seroit superflu d'entrer dans le détail de leurs recits fabuleux.

On voit dans la Province de *Fo-kien* un Pont dont l'architecture est moins admirable que la manière extraordinaire dont il fut bâti. Les eaux , qui tomboient avec impétuosité du haut des Montagnes , inondant les plaines d'un certain Canton , rendoient les chemins impraticables, & formoient des torrens , qui par leur rapidité entraînoient les bestiaux

& déracinoient les arbres. Les Habitans de ces Contrées auroient bien voulu bâtir un Pont & opposer une digue au débordement des eaux , mais n'ayant point de fonds suffisans pour exécuter ce projet , ils n'osoient l'entreprendre. L'obligeante *Coanginpussao*, touchée de compassion, descendit en terre & prit la figure d'une jeune fille, belle & aimable : sa beauté étoit si prodigieuse que tous les peuples voisins accouroient pour la voir. La voir & l'aimer ce fut même chose. La Déesse qui avoit attendu cet effet de ses charmes , promit de se donner à celui qui pourroit la toucher en lui jettant des monnoyes de cuivre , qui étoient en usage dans ces Cantons.

L'empressement du peuple égala son amour. Toute autre qu'une Déesse auroit été accablée sous le poids des monnoyes qu'on lui

jetta ; mais elle scût esquiver cette grêle avec une agilité merveilleuse , & rioit des vains efforts de ses amans. *Foë*, toujourns amoureux & jamais aimé, se mêla dans la foule sous la figure d'un jeune homme, esperant qu'il seroit plus adroit ou plus heureux. *Coanqin-pussao* qui n'avoit imaginé ce stratagême que pour recueillir une somme qui pût suffire à la construction du Pont , ayant reconnu son amant , disparut aussi-tôt , laissant au peuple étonné une haute idée de son adresse & de sa beauté.

Jugez , Monsieur , du merveilleux des Chroniques chinoises par cet échantillon. Chaque Province a ses Fables particulieres , & les Bonses fondent une grande partie de leur Religion sur les Inventions fabuleuses que le Diable ou leur imagination déreglée leur suggere.

Cette *Coanginpussao* est quelquefois représentée dans les Temples avec cent bras. Ce n'est plus alors le visage d'une Vierge modeste, c'est l'image d'une Furie menaçante. On lui donne le plus souvent pour base une fleur large & ouverte, semblable à la tige d'un artichaud.

Les Chinois adorent plusieurs autres Idoles, à qui ils attribuent le pouvoir de guerir les différentes maladies dont les hommes sont affligés. L'une est représentée sous la figure d'un homme qui tient une lance d'une main, & qui élève l'autre devant ses yeux dans la même attitude que seroit une personne qui feroit des efforts pour apercevoir quelque objet éloigné. Il a la faculté de voir tout ce qui se passe à mille lieues à la ronde, & de guerir le mal des yeux.

Il y en a un autre qui est re-

présenté à peu-près dans la même attitude, avec cette différence qu'il tient une main élevée auprès de l'oreille, comme un homme qui fait attention à un bruit sourd qu'il n'entend que confusément. Il guerit de la surdité, & entend ce qu'on dit à cent lieues à la ronde. Il en est ainsi des autres Idoles, chacune a son symbole & sa vertu particulière.

Les Bonses reconnoissent encore des Dieux bons & mauvais, & il semble, qu'à l'imitation des Manichéens, ils adorent deux Principes, *Yn* & *Yang*, l'un bon & l'autre mauvais; celui-cy, caché & imparfait; celui-là, manifeste & parfait. Par exemple, si la goutte, maladie inconnue sous ce climat, attaquoit un Chinois, il forgeroit aussi-tôt deux Divinités, l'une qui auroit la vertu de guerir ce mal, l'autre qui auroit celle de l'envoyer.

Parmi ces Dieux malfaisans ; dont la nature est encline à la malice , & qui causent toutes les maladies que les autres Dieux guerissent ; il y en a cinq qui sont fort redoutez , & que le peuple ne revere que par la crainte qu'il a de leur pouvoir. Les uns les nomment les cinq Larrons ; les autres , les cinq Empereurs. Ces Dieux , ou ces Diables apportent dans les Pays où ils s'arrêtent la famine , la peste & tous les maux qui sortirent jadis de la boîte de Pandore. Ils sont toujours errans , & les peuples ne craignent rien tant que leur voisinage. Ils tâchent d'appaiser ces cruelles Divinitez par leurs sacrifices & par leurs offrandes. Ils font tous les ans une Fête en leur honneur , & si quelque maladie Epidémique regne dans le Pays , ils les prient aussi-tôt de se retirer , & de ne pas faire un plus long séjour sur leurs

AU TOUR DU MONDE. 225
terres. Et afin qu'ils puissent se transporter au plûtôt dans d'autres Contrées, sans souffrir dans leur voyage par la difette des vivres; ils leur offrent des provisions de ris, de viandes, de fruits, de confitures, &c. Mais parce qu'il peut aussi arriver que ces Dieux ayent envie de voyager par mer, ils font construire un petit Vaisseau doré & orné de banderolles de diverses couleurs; ses cordages sont de soye, & ses voiles sont faites de roseaux dorés. On dresse sur la poupe une table couverte de mets feints, autour de laquelle les cinq Dieux, sous la figure de cinq Satyres, ou Diables couronnez, sont assis. Les Bonses portent ce petit bâtiment par toutes les ruës de la Ville avec beaucoup de cérémonie & de pompe. On le lance ensuite à l'eau; il flotte au gré du vent qui le conduit tantôt d'un côté, tan-

tôt d'un autre. Si quelque Pêcheur des Pays voisins le rencontre , il le transporte loin du rivage qu'il habite , & tâche de lui faire prendre une autre route.

Cette cérémonie se pratique , principalement sur les Côtes maritimes de la Chine , dans le mois de Septembre , saison pendant laquelle l'usage défordonné des fruits cause beaucoup de maladies.

Il n'y a aucune superstition qui soit plus generale que celle qui consiste à observer les jours heureux ou malheureux. Toutes les actions de leur vie dépendent , pour ainsi dire , de cette observation. On vend publiquement de certains Almanachs , qui sont comme leurs oracles , & dans lesquels ils croient trouver ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire chaque jour , quelles sont les heures & les momens funestes. Il

y a aussi des Charlatans qui se mêlent de prédire l'avenir, de tirer l'Horoscope; & la crédulité des peuples va si loin, qu'ils ne peuvent se défabufer de leurs impostures, lors même qu'ils en éprouvent la fausseté. S'ils entreprennent quelque voyage, le Devin indique l'heure qui est propre au départ, & quelque tems qu'il fasse, qu'il pleuve ou qu'il vente, ils commencent leur voyage à l'heure marquée. Ils ne sont pas moins soigneux de faire observer par leurs Genethliques le moment de la naissance de leurs enfans, & de payer cherement des prédictions dont l'interêt est toujours l'oracle: en quoi nous autres Europeens nous sommes souvent assez fols pour les imiter.

Il y a sous le Portique d'un Temple d'Emoüy un grand homme sec, vraie phisionomie de Sorcier, qui par son babil & par ses

ruses s'est attiré un crédit considerable parmi le peuple. Non content de vouloir prédire l'avenir par l'observation des Etoiles, il prétend encore décider du sort d'un homme en formant sa figure avec de l'argile. Ces figures sont si ressemblantes aux originaux, qu'il y a peu de Peintres qui pussent, avec le pinceau, attraper aussi exactement tous les traits d'un visage. Le desir d'avoir une figure de sa façon, qui me ressembloit, m'engagea à l'aller trouver: il me fallut subir toutes les formalitez qu'il mettoit ordinairement en pratique, comme d'examiner la main, de tracer des lignes & des cercles, &c. Après ces premieres cérémonies, il prit de la terre grasse, la pétrit, & forma en moins de deux heures une petite statuë haute d'un pied & demi, laquelle representoit parfaitement tous les traits de mon

visage. Il ne voulut point me la donner sans me prédire auparavant le mal qui devoit m'arriver: il me dit donc d'un ton triste & mélancolique que je ferois naufrage en m'en retournant dans ma Patrie, & que je pouvois par avance perdre l'esperance de la revoir. Je l'interrogeai ensuite sur les principaux événemens de ma vie passée, (car il se vançoit de pénétrer dans les tems passez comme dans les tems futurs) il me répondit cent choses vagues, entr'autres que je n'avois jamais eu de penchant pour les femmes. Cette dernière preuve de son habileté me rassura un peu sur la crainte du naufrage qu'il m'avoit prédit.

Les Chinois vérifient néanmoins quelquefois les prédictions de ces imposteurs, & il arrive que la crainte de la mort, qu'on leur a prédit, les fait tom-

ber dans une langueur qui les conduit au tombeau.

Je ne crois pas, Monsieur, que dans le reste de l'Asie, l'Idolâtrie ait érigé au Diable de si beaux Temples qu'à la Chine. Les plus magnifiques sont au dehors des Villes, & on commet aux Bonfes qui les habitent le soin de les entretenir. Ces Edifices ou Pagodes sont plus ou moins grands selon les richesses, ou la devotion de ceux qui les ont fondez. Ils sont ordinairement situez sur le Coteau des Montagnes, & il semble que dans la construction de leurs Pagodes, les Chinois veulent tout devoir à l'art, & rien à la nature. Quoique les Montagnes soient arides, les Bonfes entretiennent dans ces Pagodes un printems éternel. Ce sont des solitudes charmantes : tout y est pratiqué avec tant d'ordre, que le goût le plus bisarre n'y trouve rien à desi-

rer , soit pour la fraicheur , (qui est un agrément essentiel sous un climat aussi chaud) soit pour la commodité. Ils font couler les eaux du haut des Montagnes par plusieurs canaux , & ils les distribuent aux environs & dans l'intérieur du Pagode , où il y a des bassins & des fontaines pour les recevoir. Ils plantent des bosquets & des avenues d'arbres , dont l'hyver semble respecter les feuilles. Je me contenterai de vous faire une courte description du Pagode principal de l'Isle d'Emoüy , parce que tous ces Edifices ont beaucoup de rapport les uns aux autres , quant à la situation & à l'architecture.

Le grand Pagode d'Emoüy est à deux mille de la Ville , & est situé dans une plaine qui se termine d'un côté à la mer , & de l'autre à une montagne fort haute. La mer , par differens canaux ,

forme devant ce Temple une nappe d'eau bordée d'un gazon toujours verd. La face de cet Edifice est de trente toises : le portail est grand & orné de figures en relief, qui sont les ornemens les plus ordinaires de leur Architecture. On trouve en entrant un vaste portique pavé de grandes pierre quarrées & polies, au milieu duquel il y a un autel où l'on voit une statue de bronze doré qui represente *Foé* sous la figure d'un Colosse assis, les jambes croisées. Aux quatre angles de ce portique, il y a quatre autres statues qui ont dix-huit pieds de hauteur, bien qu'elles soient représentées assises : elles n'ont rien de regulier ; mais on ne peut assez en admirer la dorure. Chacun de ces Colosses est fait d'un seul morceau de pierre : ils ont en main differens symboles qui désignent leurs qualitez, comme autrefois

dans Rome payenne , le Trident & le Caducée désignoit Neptune & Mercure. L'un tient entre ses bras un serpent qui fait plusieurs replis autour de son corps ; l'autre tient un arc bandé , & un carquois : les deux autres ont , l'un une espece de hache d'armes , l'autre une guitare , ou quelque chose d'approchant.

En sortant de ce portique , on entre dans une avant-court carrée , & pavée de longues pierres grises , dont la moindre a dix pieds de longueur , & quatre de largeur. Il y a aux quatre côtez de cette Cour quatre pavillons qui se terminent en dômes , & qui se communiquent par un corridor qui regne tout autour. Dans l'un il y a une cloche qui a dix pieds de diametre : on ne peut trop admirer la charpente qui sert de suport à cette lourde masse. Dans l'autre, il y a un tambour

d'une grandeur démesurée , & qui sert aux Bonfes à annoncer les jours de la nouvelle & pleine Lune. Il faut remarquer que le battant des Cloches Chinoises est en dehors , & qu'il est fait de bois en forme de marteau. Les deux autres pavillons renferment les ornemens du Temple , & servent souvent de retraite aux Voyageurs que les Bonfes sont obligez de recevoir & de loger.

Au milieu de cette Cour on voit une grande Tour isolée qui se termine aussi en dôme : on y monte par un escalier construit de belles pierres, lequel regne tout autour: au milieu du Dôme il y a un Temple , dont la figure est quadrée. On y admire une grande propreté : la voûte est ornée de Mosaïques, & les murailles sont revêtues de figures de pierre en relief qui représentent des animaux & des monstres. Les colonnes

qui soustiennent le toit de cet Edifice sont de bois vernisé; & aux jours solennels on les orne de banderolles de diverses couleurs. Le Temple est pavé de petits coquillages qui, par un assemblage curieux, forment des oiseaux, des papillons, des fleurs, &c.

Les Bonses brûlent continuellement des parfums sur l'autel, & entretiennent le feu des Lampes qui sont pendues à la voûte du Temple. A l'une des extrémités de l'autel, on voit une Urne de bronze, sur laquelle ils frappent, & qui rend un son lugubre. A l'autre extrémité il y a une machine de bois, creuse & faite en ovale, qui sert au même usage; c'est-à-dire, que le son de l'un & de l'autre Instrument accompagne leurs voix lorsqu'ils chantent les louanges de l'Idole tutelaire du Pagode.

La Déesse *Coanginpussao* est pla-

cée au milieu de cet autel ; elle a pour base une fleur de bronze doré, & elle tient un jeune enfant entre ses bras. Plusieurs Idoles (qui sont sans doute des Dieux subalternes) sont rangées autour d'elle , & marquent , par leurs attitudes , leur respect & leur veneration.

Les Bonses ont aussi tracé sur les murs de ce Temple plusieurs caracteres hieroglyphiques à la louange de *Coanzinpussao*. On y voit un tableau historique ou allegorique , peint à fresque , qui represente un étang de feu où semblent nager plusieurs hommes , les uns portez sur des monstres , qui n'ont jamais existé que dans l'imagination du Peintre ; les autres environnez de toutes parts de dragons & de serpens aîlez. On apperçoit au milieu du gouffre un rocher escarpé , au haut duquel la Déesse est assise, te-

nant un enfant entre ses bras, qui semble appeller tous ceux qui sont dans les flammes de l'Etang : mais un vieillard, dont les oreilles sont pendantes, & qui a des cornes à la tête, les empêche de s'élever jusqu'à la cime du rocher, & paroît vouloir les écarter à coups de massue. Ce redoutable vieillard sera sans doute quelqu'un de ces Dieux, ou génies mal-faisans dont je vous ai déjà parlé. Au reste, les Bonses ne sçurent répondre aux questions que je leur fis à l'occasion de ce Tableau.

Il y a derriere l'autel une espece de Bibliothèque, dont les Livres traitent du culte des Idoles, & des sacrifices qu'on a coûtume de faire dans ce Pagode.

Lorsqu'on est descendu de ce Dôme, on traverse la Cour, & on entre dans une espece de galerie, dont les murs sont lambrisez. J'y

comptai vingt quatre Statuës de bronze doré , qui representoient vingt - quatre Philosophes , anciens Disciples de Confucius. Au bout de cette galerie on trouve une grande Salle , qui est le Refectoire des Bonses : on traverse ensuite un assez grand Appartement , & on entre enfin dans le Temple de *Foë* , où l'on monte par un grand escalier de pierres. Il est orné de vases de fleurs artificielles ; (ouvrage dans lequel les Chinois excellent) & on y trouve les mêmes Instrumens de Musique , & les autres ornemens que j'ai dit être dans l'autre Temple. On ne voit la statue de *Foë* qu'à travers une gaze noire très-fine , qui forme une espece de voile ou rideau devant l'autel. Le reste de ce Pagode consiste en de grandes chambres fort propres , mais mal percées. Les Jardins & les bosquets sont pratiquez sur le

côteau de la Montagne, & on a taillé dans le Roc des grottes charmantes où l'on se peut mettre à l'abri des chaleurs excessives de ce climat.

Nous avons souvent visité les Bonfes de ce Pagode, & ils nous ont toujours reçus avec plaisir. On peut entrer dans leurs Temples en toute liberté. Néanmoins il ne faut pas chercher à satisfaire entièrement la curiosité, ni entrer dans les Appartemens où ils ne vous introduisent pas eux-mêmes, sur tout lorsqu'on est mal accompagné; car les Bonfes, à qui le commerce des femmes est interdit sous des peines rigoureuses, & qui en gardent souvent dans des lieux secrets, pouroient, dans la crainte d'être accusez, se vanger d'une curiosité trop indiscrete.

Il y a plusieurs autres Pagodes de cette espee aux environs, &

dans l'enceinte d'Emoüy. Il y en a un qu'on appelle Pagode de dix mille pierres, parce qu'il est bâti sur le coteau d'une montagne où l'on a compté un pareille nombre de petits rochers, sous lesquels les Bonses ont pratiqué des grottes & des réduits enchantez. On y voit regner une certaine simplicité champêtre qui plaît & qui charme.

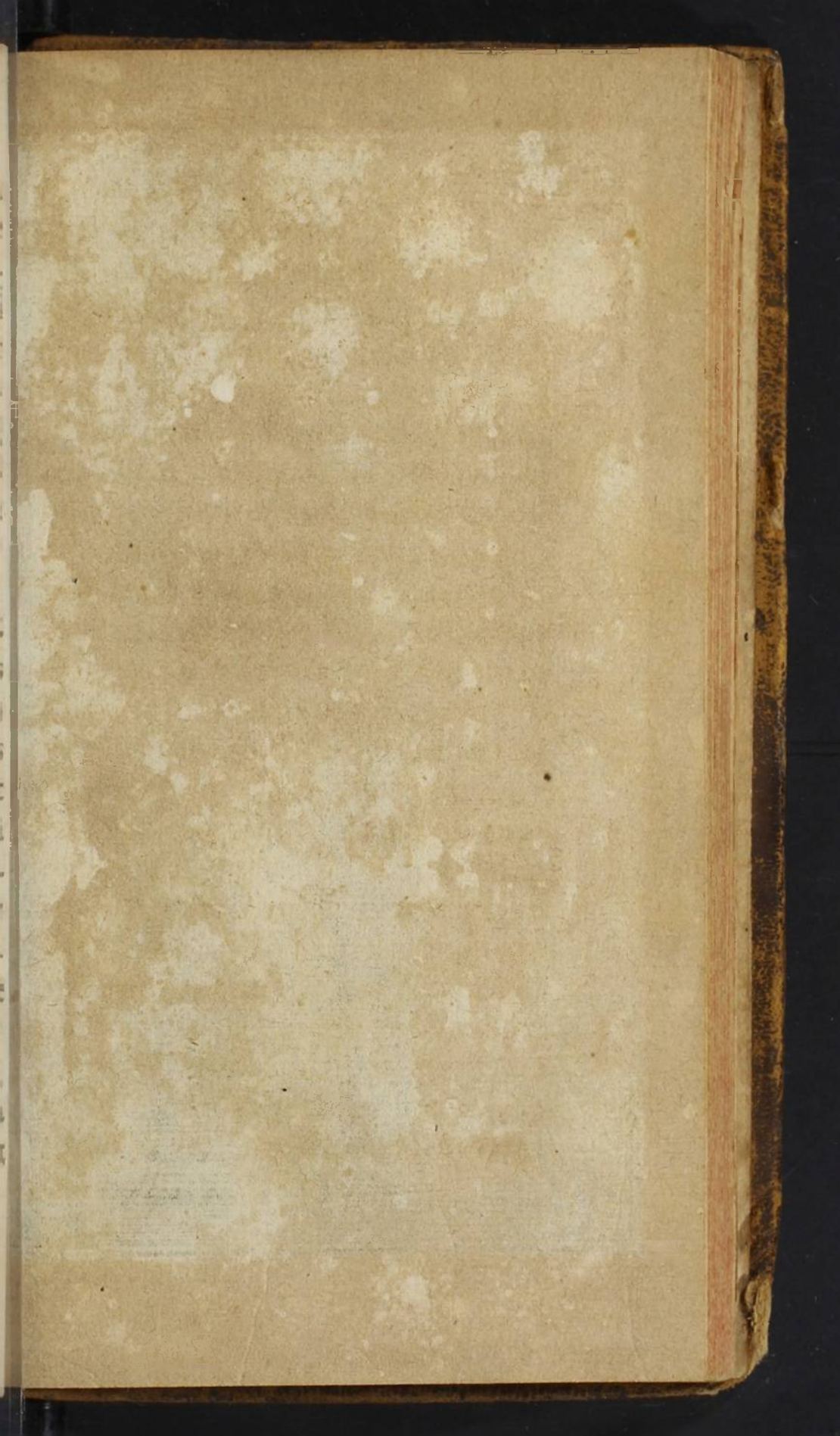
Quique les Bonses soient les amis & les confidens des Dieux, qui par leur organe publient leurs oracles; ils sont cependant fort méprisez à la Chine, & les peuples, qui dans leur idolatrie n'ont aucun systême bien suivi, respectent peu la Divinité & le Ministre. Ils sont tirez de la lie du peuple, & lorsqu'ils ont amassé quelque somme d'argent, ils achettent des esclaves, dont ils font des disciples, qui sont ensuite leurs successeurs; étant bien
rare

rare qu'un Chinois embrasse cet état de son plein gré.

Ils ont des Superieurs, & des Dignitez parmi eux ; & pour être initié aux mysteres extravagans de leur Secte, il faut passer par un noviciat très-rude. Celui qui prétend à l'état Bonsique, est obligé de laisser croître sa barbe, & les cheveux pendant un an : de porter une robe déchirée, & d'aller de porte en porte chanter les louanges des Idoles, auxquelles il se consacre. Il s'acquitte de ce devoir sans lever les yeux, & la populace, pour éprouver sa vocation, ou pour l'en détourner, l'accable d'injures ; il souffre tout avec une patience qui mériteroit un objet plus noble. Il ne mange, pendant une année, aucune chose qui ait eu vie : il est pâle, maigre, défiguré. Si le sommeil, auquel il resiste constamment, l'accable quelquefois, un Compa-

gnon impitoyable le réveille. En un mot , rien n'est comparable aux tourmens qu'on lui fait endurer. Au reste , je ne vous assurerai pas que ce noviciat soit partout & toujours le même. Je tiens cette circonstance du P. Laureaty , lequel me la raconta , à l'occasion d'un de ces malheureux qui chantoit devant notre porte.

Lorsque le jour arrive, où il doit prendre l'Habit de sa Secte, (cérémonie que j'ai vûe deux fois dans mon Pagode de Colomsou) les Bonses des Pagodes voisins s'assemblent , & se prosternant tous devant l'Idole , ils disent à haute voix , comme s'ils psalmodioient, des prieres, dont ils m'ont avoué plusieurs fois qu'ils n'entendoient pas le sens : ils ont une espece de Chapelet autour du col, dont les grains sont très-gros, & qui ressemble aux nôtres, à la reserve de la croix, dont ils n'ont





pas le bonheur de connoître le mystere. Ils entonnent ensuite je ne sçai quels Hymnes, & accompagnent leur chant du son de plusieurs petites clochettes.

Cependant le Novice, prosterné la face contre terre à l'entrée du Temple, attend la fin de ces cérémonies, pour recevoir l'honneur qu'on veut lui faire. Les Bonses le conduisent au pied de l'Autel, & lui mettent une longue robe grise, que j'ose dire être semblable, quant à la forme, aux Robbes ou Manteaux de nos Religieux Benedictins, le Capuchon & la couleur à part. On lui met aussi sur la tête un bonnet de carton, sans bords, doublé de toile grise ou noire, & la fonction finit par l'acolade. Le Novice regale ensuite tous les Bonses, & l'ivresse, qui succede à ce repas, fait la perfection de la cérémonie.

Ils sont obligez de garder la continence , mais malgré les punitions attachées au commerce des femmes , ils cherchent sans cesse les occasions de satisfaire leurs passions , & au deffaut des femmes , ces scelerats recourent à d'autres objets pour assouvir leur brutalité. Leur extérieur grave & composé cache une ame noire , abandonnée à toutes sortes de vices. Ils sont moins persuadez de l'existence de leurs ridicules Divinitez , que les Chinois mêmes , qui ne se picquent pas d'une foi bien vive , ni d'une dévotion bien grande. Ils n'affectent une vie retirée & solitaire que pour mieux surprendre la crédulité du vulgaire , laquelle est en effet leur unique ressource.

Lorsqu'ils se sont enrichis dans cette indigne profession , ils peuvent la quitter & en embrasser une autre ; mais le changement

d'état ne peut effacer la mauvaise réputation qu'ils se sont acquis. Etrange aveuglement de ces peuples, d'adorer des Dieux dont ils méprisent les Ministres, & de marquer d'infamie ceux qui s'attachent plus étroitement à leur culte!

Quoique l'Art de deviner soit fort commun à la Chine, comme je l'ai déjà remarqué, les Bons néanmoins se l'attribuent par excellence, & croient être les véritables & seuls organes des volontez du Destin. La plus grande superstition des Chinois consiste à consulter les Dieux & les hommes sur le succès heureux ou malheureux de leurs affaires. S'ils sont malades, ils veulent connaître la durée de leur maladie, & pour cet effet ils consultent la Divinité bienfaisante, dont l'attribut est d'en procurer la guérison. Ils viennent dans un Pago-

de, & après avoir présenté à l'Idole plusieurs mets differens, dont les Bonfes profitent, ils se prosternent la face contre terre, tandis que le Bonse principal fait brûler du papier doré dans une Urne de bronze, & prépare plusieurs petits bâtons, sur lesquels est écrite la bonne ou mauvaise fortune. Après les avoir broüillez, ils en tirent un du fond d'un sac ou d'une boîte; si la décision de l'Oracle ne leur plaît pas, ils recommencent, & sont obligez de s'en tenir à cette seconde décision, favorable ou contraire. C'est ainsi que parmi eux le hazard décide de l'avenir.

Un Bonse convaincu d'avoir eu commerce avec une femme, est puni très-severement: ses Confreres sont les bourreaux, & vangent en apparence l'injure faite à leur Religion, en punissant un crime qu'ils commettent eux-

AU TOUR DU MONDE. 247
mêmes, ou qu'ils brûlent de com-
mettre. On met au col du coupa-
ble un ais fort pesant , & on le
traîne par la Ville pendant une
Lune entiere , en le frappant con-
tinuellement. Au reste ces châti-
mens sont rares , & les Bonses ont
autant de prudence dans leurs
amours que d'avidité à satisfaire
leurs passions.

Ily avoit autrefois près de *Fochett*
(Ville où reside le P. Laureaty)
un Pagode fameux , où demeu-
roient les Bonses les plus huppez
de la Province. La fille d'un Do-
cteur Chinois , allant à la maison
de Campagne de son pere , suivie
de deux Servantes , & portée ,
suivant l'usage du Pays , dans une
chaise couverte , eut la curiosité
d'entrer dans ce Temple , & en-
voja prier les Bonses de se retirer
tandis qu'elle y feroit sa priere.
Le Bonse principal , curieux de
voir cette jeune personne , se ca-

cha derrière l'Autel ; il ne la vit que trop , & il en devint sur le champ amoureux. Son imagination échauffée écarta l'idée du peril , & ne lui montra que la facilité qu'il y avoit à enlever une fille foible & mal accompagnée. L'exécution suivit de près le projet ; il ordonna aux autres Bonshes confidens d'arrêter les deux Suivantes , & il ravit cette fille malgré ses cris & ses larmes.

Le Docteur n'ignora pas longtemps l'absence de sa fille : il sçût qu'elle étoit entrée dans le Pagode , & qu'elle y avoit disparu. Les Bonshes répondirent à toutes les demandes qu'il fit , qu'il étoit vrai qu'elle avoit visité le Pagode , mais qu'elle en étoit sortie après avoir fait sa priere. Le Docteur élevé dans le mépris pour les Bonshes , comme le sont tous les Lettrez , qui se mettent au-dessus de la sotte crédulité du

Vulgaire , s'adressa au General des Tartares de cette Province , & lui demanda justice contre les ravisseurs de sa fille. Les Bonses s'imaginant trouver dans ces deux hommes une confiance aveugle, leur dirent que *Foë* étant devenu amoureux de la jeune fille , l'avoit enlevée. Le Bonse , auteur du rapt , voulut ensuite , par une harangue fort pathétique , faire comprendre au Docteur , combien *Foë* avoit fait d'honneur à toute sa famille , en jugeant sa fille digne de son amour & de ses embrassemens : mais le General Tartare , sans s'amuser à ces fables , s'étant mis à examiner curieusement tous les réduits les plus cachez du Pagode , entendit quelques cris confus sortir du fond d'un rocher: il s'avança vers ce lieu , & apperçût une porte de fer qui fermoit l'entrée d'une grotte : l'ayant fait abbatre , il

entra dans un lieu sous-terrain ; où il trouva la fille du Docteur & plus de trente autres femmes qui y étoient renfermées. Elles sortirent de leur prison & du Pagode, & incontinent après le General fit mettre le feu aux quatre coins de cet Edifice, brûlant le Temple, les Autels, les Dieux, & leurs infâmes Ministres.

Le culte que les Bonses rendent aux Idoles ne s'étend pas loin. Uniquement occupez à entretenir les Lampes des Pagodes, & à recevoir ceux qui viennent faire leurs prieres, ils menent une vie molle & oisive : ils n'ont aucun revenu fixe, & ils vont de portes en portes, une Clochette à la main, mandier les secours necessaires à la vie. Lorsqu'un Chinois fait quelque fête à l'honneur de l'Idole qu'il garde dans sa maison, il appelle les Bonses, qui revêtus de longues Chappes bro-

dées, portent l'Idole par les rues: ils marchent deux à deux, tenant en main plusieurs banderolles garnies de Sonnettes, & le peuple les suit plus par curiosité que par dévotion. Au jour de la nouvelle & pleine Lune, ils se levent pendant la nuit, & disent des prieres. Il m'a semblé qu'ils repettoient toujours la même chose, avec autant de modestie & de dévotion que s'ils avoient quelque idée des Dieux qu'ils invoquent. Ils affectent une grande humilité dans les premiers complimens qu'ils se font dans leurs visites; ils se prosternent les uns devant les autres; ils se regalent ensuite, & s'enyvrent le plus souvent, en sorte que la visite qui commence par les complimens, finit presque toujours par les invectives.

Ce sont là, Monsieur, des détails que j'ai sans cesse devant les yeux, depuis que j'habite le Pa.

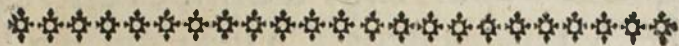
gode de Colomsou. L'honnête Bonse mon Hôte m'y ceda, il y a cinq mois, un joli Appartement, sous le bon plaisir des Mandarins. Il y a quelques jours que je me trouvai à demi étouffé dans mon lit par la fumée d'un Sacrifice : auquel je ne m'attendois gueres : je sortis brusquement de ma chambre, & le premier objet que j'apperçûs, ce fut une table couverte de Poules bouillies, de Canards, de Poissons, &c. & je vis mon Bonse fort occupé à brûler du papier doré dans son Urne sacrée. Je me doutai d'abord qu'il faisoit quelque fameux Sacrifice, mais je ne pouvois comprendre pourquoi il le faisoit à ma porte. Lui en ayant demandé la raison : votre Dieu, me dit-il en pleurant, tue toutes mes Chevres : hélas ! depuis que vous demeurez dans cette Isle, j'ai perdu la moitié de mon troupeau : je tâche de

le flechir par ces viandes que je lui offre. Il me montra en même-tems quelques caracteres hieroglyphiques qu'il avoit tracé sur ma porte, par lesquels il prétendoit conjurer le Dieu des François. Je voulus le désabuser, mais je n'y réussis pas. Il y a long-tems que je m'apperçois que l'Apostolat n'est pas ma vocation.

Cependant je m'informai de la cause de cette mortalité, & je ne tardai pas à l'apprendre. Nos Matelots venoient tous les jours dans la petite Isle de Colomfou, où l'on avoit dressé une tente pour mettre à couvert les ustenci-les du Vaisseau. Ces gens croyant que voler un Bonse étoit une action méritoire, mettoient dans l'oreille de ses Chevreaux les plus gras une grosse Epingle de fer, ou une aiguille, qui penetroit jusqu'au cerveau. Ces animaux mourroient bien-tôt dans l'Etable, &

le Bonse attribuant cette mortalité à une maladie contagieuse , dont le Dieu des François étoit la cause , les jettoit dehors. Nos Matelots les ramassoient soigneusement , & faisoient de bons repas à ses dépens. Je vous demande maintenant , Monsieur , si ces gens qui sont sans doute obligez à restitution , doivent aussi restituer au Bonse les frais de son Sacrifice. Nous déciderons un jour cette question , en attendant , je suis très-parfaitement , &c.





LETTRE DOUZIE'ME.

A Emoïy, le 25. de Janvier 1717.

EN verité, Monsieur, on s'accoutume plus aisement aux caprices de la fortune que je ne l'avois crû. Il me semble, que les premiers contre-tems que nous avons assuyé avec les Chinois, nous rendent insensibles aux derniers. Je ne me flatte plus d'arriver en Europe dans le cours de cette année; trop heureux encore si nous pouvons sortir de ce Port le mois prochain.

Après vous avoir entretenu de l'Idolatrie Chinoise, il est assez naturel que je vous parle de l'introduction & du progrès de la Religion Chrétienne dans cet Empire; sans vouloir néanmoins m'étendre sur les disputes qui re-

gnent depuis tant d'années entre les Missionnaires. Ce sont des matieres sur lesquelles le silence est toujours le parti le plus prudent, & je vous avoue, comme disoit un ancien, * *Facilius me, talibus præsertim de rebus, quid non sentirem, quàm quid sentirem posse dicere.*

En effet, Monsieur, je crois qu'il n'est jamais permis à un particulier de s'interessier dans les disputes de Religion, surtout lorsque par son état & par sa profession, il n'est attaché à aucun parti. Je craindrois, si je m'érigeois en controversiste, que vous-même vous ne me vinssiez dire d'un ton railleur, *numquid es Saül inter Prophetas?* Dans des matieres aussi épineuses, on ne peut être partial sans s'attirer l'inimitié de ceux qui sont dans le parti opposé. Qui êtes-vous, me di-

* Cicero de Nat. Deor. Lib. II.

roient-ils ? de quoi vous mêlez-vous ? Vous a-t-on député à la Chine pour connoître de nos différends ? Je suppose que pour ma justification je leur répondisse en ces termes : *Je suis un homme qui ai étudié les matieres qui sont le fondement de vos disputes ; je suis, pour ainsi dire, sur le Théâtre où les Scenes se jouent ; ne puis-je donc pas porter mon jugement, & décider que celui-ci a raison, que celui-là a tort ? Non sans doute : ceux dont j'aurois la témérité de condamner les sentimens, ne pourroient-ils pas alors se servir legitimement de la question qu'on fit à Moïse : * Qui t'a établi Prince & Juge sur nous ?*

On ne peut condamner les Missionnaires de l'un ou de l'autre parti, sans les accuser en même-tems d'être de mauvaise foi ; & qui est l'homme sensé qui veut

* Exod. chap. 2. v. 4.

mettre cette accusation sur son compte ? Laissons - les disputer , Monsieur , & ne prenons qu'une part indirecte à toutes leurs disputes.

Je souhaiterois que , comme l'Histoire Sainte n'a pas été l'ouvrage d'un particulier , mais de gens qui avoient reçu de Dieu une commission speciale de l'écrire , de même l'Histoire des Troubles , & des Disputes Ecclesiastiques, ne fut composée que par des personnes desintéressées , & commises à cela par le Souverain de chaque Etat. Par-là on ne condamneroit pas les gens sur les premiers bruits de la renommée , & sur le rapport d'une foule d'Auteurs sans aveu , qui jugent de tout selon leurs passions , ou leurs préjugés ; Auteurs presque toujours anonymes , & qui se défavoient eux - mêmes par le soin qu'ils prennent de dérober leurs noms

AU TOUR DU MONDE. 259
à la connoissance du Public.

Un homme qui court le monde n'a pas ordinairement la réputation d'être un Docteur de Sorbonne ; c'est beaucoup quand on lui accorde par charité un peu de sens commun. Vous concevez bien qu'avec de tels préjugés on reçoit mal un Voyageur qui s'érige en Controversiste. Concluons, que les cérémonies Chinoises soient incompatibles avec la Religion Chrétienne, qu'elles ne le soient pas, ce n'est point à moi à en juger, ni à prendre parti. J'adopte encore la pensée d'un ancien Historien* en semblable occasion : *Ad Deos id magis, quam ad se pertinere, ipsos visuros ne sacra sua polluantur.*

Ce n'est pas au reste, Monsieur, que je ne sçache bien, qu'en vous écrivant, je dois vous faire part de tout ce qui se passe sous mes

* Tit. Liv. Livre dix.

yeux. Mon dessein n'est pas de vous frustrer entierement de votre attente. Je vous dirai quelque chose de l'état present de la Religion, mais dispensez - moi des reflexions ; elles ne conviennent point à un Voyageur, qui ne doit, pour ainsi dire, qu'effleurer la matiere.

Rien n'est plus difficile que de fixer le tems où la Religion Chrétienne a commencée à être prêchée dans l'Empire de la Chine, tant les Auteurs varient sur cette matiere. Il n'y a point de doute que le Nom de Jesus-Christ n'y ait été connu depuis long-tems ; toute la difficulté consiste à en déterminer l'Epoque. Il y en a qui disent * que saint Thomas y porta le premier la lumiere de l'Evangile ; d'autres Auteurs prétendent avec plus de fondement qu'il n'y a été prêché que par les

* KIRCHER, *Chin. Illustro*

Orientaux , qui furent convertis dans les premiers siècles de l'Eglise par la Prédication de ce S. Apôtre. Ceux qui croient qu'il prêcha l'Evangile dans les Indes se fondent sur le Martyrologe Romain , qui déclare positivement qu'il y souffrit le martyre. Mais ce n'est pas là la seule Tradition , sur laquelle ils appuyent leur sentiment.

Il y avoit autrefois une Ville nommée *Calamina* , (qui a été détruite par les guerres que les François ont eu avec les Portugais) où l'on monroit une pierre marquée de plusieurs croix , sur laquelle les Chrétiens de la Côte de Malabar , rapportent que S. Thomas fut martyrisé par les Infideles. Cette Ville avoit été bâtie sur les ruines d'une autre Ville appelée *Batuma** ; qu'on prétend aussi avoir été érigée en l'honneur de S. Thomas , quel-

* Ville de Thomas.

que-tems après sa mort, par les Indiens, qu'il avoit converti à la foi. *Calamina* ayant été détruite, les Portugais obtinrent la permission du Mogol d'y bâtir la Ville de S. Thomé, qui subsiste aujourd'huy.

Il faut donc supposer tout au plus que les Disciples de S. Thomas, & les Indiens nouveaux convertis donnerent aux Chinois, dans la suite des tems, quelque connoissance des Mysteres de la Religion Chrétienne, en trafiquant avec eux, soit par le moyen des Caravannes, soit par la Navigation, de la même maniere que les Chinois reçurent des Indiens Idolâtres les Dogmes impies & superstitieux de la Secte de *Foë*, dont je vous ai parlé dans mes Lettres précédentes.

Quant à l'opinion du P. Kirker touchant le voyage de saint Thomas à la Chine, elle est d'au-

ta plus incertaine, que l'on ne voit aucunes traces du Christianisme dans l'Histoire de cet Empire avant le sixieme siecle. D'ailleurs, si l'on considere l'étendue des Indes Orientales, & le tems qu'il fallut que S. Thomas employât avant que d'avoir solidement établi sa doctrine parmi tant de peuples differens, on trouvera que ce n'est pas trop que la vie d'un homme pour une si grande entreprise, & d'un homme déjà avancé en âge, quand il commença la premiere fois à sortir de la Syrie pour passer aux Indes. On peut ajouter à cette reflexion la circonstance de son martyre; car il n'y a gueres d'apparence qu'il l'ait souffert à son retour de la Chine.

L'an 1625. on trouva dans la Ville de *Siganfu*, Capitale de la Province de *Xiensé*, une inscription en Caracteres Chinois, &

Egyptiens ou Coptiques , qui semble prouver que le Christianisme n'y étoit pas inconnu dans le septieme siecle , & quoique le P. Kircher * & quelqu'autres ne soient pas d'accord sur la signification de certains termes dans la version qu'ils ont donnée de cette Inscription, ils s'accordent néanmoins sur le point principal, qui est la Prédication de la Loi de J. C. dans cet Empire , par un Prêtre originaire du Turquestan, Corévêque de la Ville de *Nankin*, connue autrefois sous le nom de *Kumdam*. Ce Prêtre , que plusieurs Auteurs croient avec beaucoup d'apparence avoir été Nestorien , fit cette Inscription en memoire du Christianisme qu'il y avoit prêché l'an des Grecs 1082. qui répond à l'an de grace 772.

Cette Inscription qui est divisée en plusieurs colonnes , parle

* Prædom. de la Lang. Coptique.

de l'existence de Dieu , de la création du monde , de la chute d'Adam , &c. Dans la quatrième colonne on lit ces paroles touchant l'Incarnation. *Donec personarum trium una communicavit seipsam clarissimo , venerabilique (Mixio) operiendo , abscondendoque veram majestatem , simul homo prodiit in sæculum.* On conclut de ce passage que ce Prédicateur de l'Évangile , auteur de l'Inscription , étoit Nestorien : les Nestoriens ne reconnoissant dans le Mystère de l'Incarnation l'union du Verbe & de l'homme que dans l'habitation par une plénitude de grace fort supérieure à celle de tous les Saints.

Il est parlé dans la même Colonne de l'Annonciation dans ces termes. *Spiritus Cælestis significavit lætitiã , Virgo Mater genuit Sanctum in(Tacin).* Il y est fait aussi mention de l'adoration des Rois,

& de l'apparition de l'Etoile qui les guida. *Clarissima Constellatio annuntiavit felicitatem, Reges Orientales viderunt ejus claritatem, & venerunt offerre munera, &c.* Le Baptême, la Resurrection, la descente aux enfers, & les Cérémonies des Chrétiens Orientaux y sont aussi expliquées, mais d'une maniere assez confuse, principalement ce qui est écrit en Chinois; cette langue n'ayant point de termes ou caractères propres à expliquer certains mysteres qui n'étoient point alors, & qui ne sont point encore aujourd'huy generalement connus à la Chine.

Cette Inscription qui a causé, & qui cause encore de grandes disputes par les consequences que chacun en tire en faveur de son opinion, nous apprend seulement que des Prêtres venus du Turquestan, ou de Sirie, sous la conduite d'un Superieur nommé

Olopuen, commencerent à prêcher l'Evangile l'an 636. que pendant leur Mission les Bonses les avoient persecutez, & avoient tâché d'empêcher le progrès de la Religion: que l'Inscription fut faite l'an 772. de Nôtre-Seigneur, & des Grecs 1082. Maintenant il s'agit de sçavoir combien de tems la Religion subsista à la Chine. Les uns ne la font durer que jusqu'au dixieme siecle, les autres jusqu'à l'an 1200. ou environ: ce que l'on peut assurer comme certain, c'est qu'il n'y avoit plus aucuns vestiges du Christianisme dans le quinzieme siecle.

Au reste je ne veux point m'engager dans un examen critique des opinions de chaque Historien, sur le tems & sur la durée de la Prédication de l'Evangile dans cet Empire. Vous n'avez qu'à lire les Ouvrages du P. Kircher, l'Abregé Historique & Chronologi-

que du P. Couplet, & les Dissertations de M. Muller Auteur protestant, sur les anciens Monumens Chinois. Je me borne à l'état present du Christianisme.

Quoique le culte des Idoles, & les opinions extravagantes des Bonses soient condamnées au moins interieurement, par ceux qui s'attribuent à la Chine le nom de Sçavans, ils n'ont pas néanmoins beaucoup de disposition à embrasser la foi de Jesus-Christ. Attachez avec scrupule aux Dogmes de Confucius, & à leurs vaines & superstitieuses Cérémonies, ils ne peuvent se résoudre à suivre une doctrine qui semble détruire ce qu'il y a de plus sacré parmi eux. Cependant il y a un nombre de Chrétiens assez considerable, & il le seroit bien davantage, malgré les obstacles que je viens d'alleguer, si les Missionnaires, qui sont sans doute

tous animez du même zele , étoient aussi tous animez du même esprit & des mêmes sentimens : mais Dieu ne l'a pas permis. Tant de Libelles , tant de Memoires passionnez n'ont servi jusqu'à present qu'à aigrir les esprits , sans éclaircir les points principaux de la question. Les Chinois restent dans leur incertitude , tandis que ceux qui pouvoient les en tirer , s'amusent à se quereller. L'Europe a été inondée d'Ecrits , j'ose dire même de Satyres , & l'esprit de charité , qui est le principe du Christianisme , étant alteré par ces disputes , la Religion n'a pu faire le progrès qu'elle auroit fait sans ces tristes obstacles.

Vous n'ignorez pas , Monsieur , que depuis long - tems les Princes Chrétiens ont envoyé des Missionnaires dans cet Empire. Les commencemens decette Mission

furent heureux, & on vit naître avec joye un grand nombre de Chrétiens dans le centre même de l'Idolatrie. Cet heureux progrès dura quelque-tems. De nouveaux Missionnaires désaprouverent la conduite des anciens, & les Cérémonies que les Neophytes pratiquoient ; Cérémonies qu'un usage immémorial rendoit cheres & sacrées à tous les Chinois Idolâtres, ou Chrétiens : ils décidèrent qu'elles étoient superstitieuses & incompatibles avec la Religion Chrétienne. L'affaire étoit sérieuse, & il n'étoit pas aisé de la décider sur les lieux, où chacun étoit Juge & Partie.

D'un autre côté les RR. PP. Jesuites regardant plusieurs de ces Cérémonies comme étant purement civiles, & considérant qu'on ne pouvoit les interdire aux Neophytes, sans courir risque

d'ébranler leur vocation, soutinrent avec chaleur la pratique qu'ils avoient établie. Comme ils possedoient mieux la langue du Pays que les autres Missionnaires, ils étoient aussi censez mieux instruits du systême des Chrétiens Chinois sur ces Cérémonies. Le préjugé leur étoit favorable.

Les Missionnaires se divisèrent, & la dispute s'échauffa. L'Empereur s'y intéressa, & parut favorable aux PP. Jesuites. La Cour de Rome pensa différemment; elle envoya un Legat chargé de ses décisions, mais l'Empereur, inflexible sur les points dont il s'agissoit, empêcha qu'elles ne fussent reçues dans son Empire, & prétendit que le Pape avoit été trompé dans l'exposé qu'on lui avoit fait. Il se plaignit amèrement de ceux qui avoient conseillé au S. Pere d'envoyer de pareils Decrets. Le Legat* & M. l'Evê-

* Le Cardinal de Tournon.

que de Conon* sentirent les effets de sa colere, & jamais la Mission n'avoit couru plus de risque que dans ces tristes circonstances.

Les menaces de l'Empereur suspendirent un peu les disputes. Mais si on garda un silence timide à la Chine, on ne le garda gueres à Rome, où la guerre s'alluma, & donna enfin occasion à la nouvelle Constitution *Ex illa die*, qui arriva à la Chine le mois d'Aouft dernier 1716.

Voilà, Monsieur, un abrégé de ce qui s'est passé avant mon arrivée dans ce Pays. Voyons maintenant ce qui s'y passe. Le R. P. Laureati, qui se trouve à *Focheü*, m'écrivit le mois dernier que la nouvelle Constitution cause un vacarme effroyable: que l'Empereur est extrêmement irrité contre ceux qu'on prétend l'avoir sollicitée auprès du

* Monsieur Maigrot.

Pape, & que tout est en confusion à Pekin. Sa Lettre me paroît si touchante, & exprime si bien le danger où se trouve la Mission, que je crois que vous ne serez pas fâché que je l'insere ici. Elle servira à vous faire connoître l'état des choses.

Lettre du Reverend Pere Laureaty, dattée de Focheü le 27. Novembre 1716.

CUM tecum istic loquerer, tres gratias melli flue modulantes auscullo; videbarque mihi Apollinem audire, cum tres Litteras tuas accipio. Utinam liceret adhuc ad Parnasum istum accedere, ut quæ post discessum supervenerunt augustiæ, eruditæ fidibus tuis demulcerentur. Sed si hoc negatur, præter gratias mitte musas. Fuerunt istæ

aliquando fabulæ ; sed sint modo sinceri cordis animatæ expressiones.

Quanti te faciam , quantum te diligam , quam altas in corde meo radices fixeris , non facile credes , sed mihi exprimere longè difficilius.

In Litteris tuis Vos Lettres
inde te amicum me font con-
agnosco quod me noître toute la
consulas obedire : force de votre
hæc sunt sana , hæc amitié , & en me
sunt vera amici conseillant d'o-
consilia. Vir obe- beir au Pape ,
diens loquetur vi- vous me don-
etorias. Missio pe- nez le conseil
rit , ostium sina- d'un ami bien
rum occluditur ; sensé. C'est par
evaginatus gla- l'obeissance que
dus imminet , sed l'homme triom-
vel si fractus illa- phe. La Mission
batur orbis , Pe- est sur le point
træ inherentem de perir , on fer-
impavidum me me la porte de
ferient ruinæ. la Bergerie aux
 Chinois , le glaive pend sur nos

têtes , mais quand l'Univers entier devroit m'écraser sur sa chute , j'en verrai sans crainte la décadence , tandis que je resterai attaché à la *Pierre fondamentale qui est l'Eglise.*

*Quò ut tibi exploratum magis sit meum erga sanctam Sedem obsequium , Epistolam cum juramento apertam mitto , quam lectam & clausam , cum aliis inclusis , remittas peto ad Reverendum Patrem Magino Ventallol * . Sed si me diligis , & animæ meæ cura tibi est , laudabis* Mais afin que vous connoissiez mieux quelle est mon obéissance envers le Saint Siege , je vous envoie ci-joint une Lettre ouverte , qui contient le serment que je fais d'obéir au Pape ; & après l'avoir lûe & cachetée , je vous prie de l'envoyer avec les autres Let-

* Visiteur Apostolique de Fokien , résident à Changcheü.

procul dubio appo- tres cy incluses,
fitam juramento au R.P. Magino
depositionem ad- Ventallol. Mais
ministracionis , si vous m'aimez,
quam cum eo mi- & si l'interest de
nime componi, co- mon ame vous
ram Deo testari est cher , vous
paratus sum. me louerez sans
 doute d'avoir joint à mon ser-
 ment un acte de démission de mes
 fonctions, étant prêt de témoi-
 gner devant Dieu qu'elles sont
 incompatibles avec le serment
 qu'on exige de moi.

Abeundo è Sinis Hélas, en quit-
proh à quam mul- tant cet Empi-
tis laqueis me ex- re , combien de
tricassem ! Sed chagrins &
puduit hos Neo- d'embarras ne
phytos relinquere me serois - je
sevisissima procel- point épargné !
la instante ; pu- Mais je n'ai pû
duit præstitam me résoudre à
Imperatori non abandonner de
discedendi fidem nouveaux Chré-

frangere ; puduit ingredi conantibus novum obicem meo recessu opponere. tiens dans un tems de tempête & d'orage, ni à manquer à la parole que j'avois donné à l'Empereur de ne point sortir des ses États. J'ai eu peur enfin que ma retraite ne fût dans la suite un obstacle à ceux qui voudroient entrer dans cet Empire pour y prêcher la foi.

Supereft modo Draconis unguis parato animo expectare , quibus clades & sanguis devoveantur. Et jam Pekini omnia confusa sunt. R. P. Castorano Ord. Min. jussus ab Episcopo Constitutionem promulgare , tradi- Il ne me reste plus maintenant qu'à attendre avec confiance les ongles du Dragon, * qui semble déjà ne respirer que le sang & le carnage. Tout est en confusion à Pekin. Le R. P. Casto-

* Allusion aux Armes de l'Empereur.

tus est judicandus rano * Francis-
supremo crimi- cain, ayant re-
num tribunali. çû ordre de l'E-
 vêque (de Pekin) de publier la
 nouvelle Constitution, * a été
 conduit au Tribunal du crime
 pour y être jugé.

Petis documen- Vous me de-
ta quibus causa mandez sur quels
nostra fulciatur ? fondemens no-
Si peteres ratio- tre cause est ap-
nes quibus illa puyée ? Si vous
impugnatur, rem me demandiez
facilem peteres, sur quoi se fon-
& tribus lineis ti- dent ceux qui
bi satisfacerem : nous attaquent,
nempè, 1^o. quia je pourrois vous
oculis Europæis satisfaire en 3.
displicent nimis lignes. On atta-
sibi que insuetæ Si- que les cérémo-
narum Ceremo- nies de la Chi-
niæ : 2^o. quia istæ ne, 1^o. parce
ab aliquibus mo- qu'elles paroif.

* Vicaire de l'Evêque de Pekin.

‡ La Constitution *Ex illa die.*

dernis Atheis, repugnante Scholâ Sinicâ, in pravum sensum detortæ sunt: 3°. quia ab indoctis privata autoritate sæpe idolatricis ritibus permiscetur. sent extraordinaires & excessives aux yeux des Européens: 2°. Parce que quelques Athez depuis peu leur ont donné un mauvais sens, malgré l'opposition de l'Ecole Chinoise: 3°. Parce que des ignorans y ont glissé de leur propre autorité des superstitions payennes.

Sed si rationes nostræ, vel ab intrinseco, vel ab extrinseco exponendæ sint, deficient vires. Ne te pigeat excurrere observationes R. P. Diez, qui ferè præcipua cau- Mais s'il falloit vous rapporter toutes nos raisons en détail, le tems & les forces me manqueroient. Parcourez exactement les Observations du R. P. Diez, qui a

sa nostra capita traité les prin-
solidissime æque cipaux points
ac verissime com- de notre cause
plexus est. Præte- avec autant de
re à recole consen- sincérité que de
sum Imperatoris, solidité. Ajou-
Doctorum, atque tez à cela le
universi Imperii consentement
approbantiæ sen- de l'Empereur,
tentiam nostram, des Docteurs &
& sibilis explo- de tout l'Empi-
dentium veluti re, qui approu-
fatuam adver- vent nos opi-
santem M..... rions, & qui sif-
Sed quid agen- flent & traitent
dum? Si victa de ridicule la
causa Catoni, vi- doctrine de M.
etrix etiam Diis M. qui nous est
placuit. opposée. Mais
 que ferons-nous? Caton suivit le
 parti du vaincu, quand les Dieux
 suivirent celui du vainqueur.

Ridebis for- Vous rirez.
tasse latinitem peut-être de ma
meam, sed ego de latinité, mais il

AU TOUR DU MONDE. 281

et post viginti annos, inter hos montes exactos, mihi gratulor, & quod non penitus exciderit, Deo gratias ago. Vale mei memor, &c.
 Focheü 27. Novembre 1716.
 J. LAUREATY.
&c. Focheü 27. Novembre 1716.
 J. LAUREATY.

Il est évident, Monsieur, que la Mission de la Chine est dans un extrême danger. L'Empereur ne permettra jamais (à moins que Dieu, qui tient le cœur des Rois entre ses mains, ne lui inspire d'autres sentimens) l'Empereur, dis-je, ne pourra souffrir qu'on interdise aux Chrétiens Chinois le culte qu'ils rendent à Confucius, aux morts, &c. & il me pa-

roît par tout ce qui s'est passé, & par tout ce que nous voyons arriver aujourd'huy, qu'il ne verra jamais de bon œil ceux qui apporteront à la Chine des décisions de Rome, contraires à ses sentimens. Les RR. PP. Jesuites ont prévû depuis long-tems les difficultez qu'il y auroit à l'entreprendre, & c'est apparemment dans la crainte que la nouvelle Constitution n'achevât d'irriter l'esprit de l'Empereur, qu'ils ont fait tout leur possible pour empêcher qu'on ne la publiât dans les conjonctures présentes. Ils ont publié à Peking une Relation de tout ce qui s'est passé dans cette occasion, afin de justifier leur conduite. Elle m'est tombée entre les mains, écrite en langue Portugaise. Je l'ai traduite fidèlement en notre langue, & je la joins icy.

*Relation publiée à Pekin par les
RR. PP. Jezuïtes, à l’occasion
de la Bulle Ex illa die.*

L’AN 1716. l’Empereur avoit
envoyé à Canton & à Macaô
un Mandarin nommé *Litagin*,
pour conduire à Pekin les Euro-
peans, qui auroient quelques ta-
lens propres pour le service de Sa
Majesté, & pour l’informer des
nouvelles qui seroient venues de
la Cour de Rome, au sujet des
Coûtumes Chinoïses.

Litagin arriva à Canton, où
Messieurs Joseph Ceru & Domi-
nique Peroni de la Congregation
de Propaganda fide avoient déjà
publié la nouvelle Constitution
Apostolique qu’ils avoient reçu
de Rome par un Vaisseau Anglois
arrivé à Canton le mois d’Aoust

1716. précédent. Quand même tous les Européens, qui étoient à Canton & à Macaô, auroient caché à *Litagin* la nouvelle condamnation des Rits Chinois, il étoit comme impossible qu'il n'en eut connoissance par le moyen des Chinois, à qui elle avoit été communiquée. Il est même certain que dès le trentième Octobre de cette même année (1716.) l'Empereur, qui étoit en Tartarie, reçût des Lettres de *Litagin*, qui lui donnoient avis de la publication de la Bulle qui condamnoit les Rits Chinois.

Le premier de Novembre l'Empereur ordonna à un de ses Eunuques d'aller trouver un Prêtre Italien de la Congregation de *Propaganda fide*, nommé *Pedrini*, (lequel demeure à la Cour avec le titre de Musicien, & qui étoit alors en Tartarie avec l'Empereur) & de lui reprocher en pre-

sence de deux Jesuites, (les PP. Morand, Portugais, & Parennin, François) qu'après avoir été traité par Sa Majesté avec une bonté paternelle, il l'avoit cependant trompé, aussi bien que le Souverain Pontife, en écrivant à Rome d'une maniere opposée à ce qu'il avoit entendu à la Chine, & en débitant ici des choses contraires à ce qui se passoit à Rome, & qu'enfin (lui Pedrini) & tous les Europeans étoient dignes de l'enfer qu'ils croient dans leur Religion.

L'Empereur écrivit ensuite une Lettre de sa propre main en langue Tartare, adressée à Pekin au Mandarin *Chaôcham*. Elle fut portée par les PP. Morand & Parennin, Jesuites, & le Prêtre Ripa de la Congregation de *Propaganda fide*, pour être imprimée en trois langues, & envoyée en Europe, après qu'elle auroit été si-

gnée par tous les Europeans, résidens à Pekin. Il ordonna aussi aux Mandarins de cette Ville de remettre cette Lettre au Viceroy de Canton, afin qu'il y apposât son Sceau, & qu'il en fît distribuer plusieurs milliers d'exemplaires à tous les Vaisseaux qui se trouveroient dans les Ports de son Empire, afin que toute l'Europe connut ses intentions.

Pendant qu'on traduisoit cette Lettre à Pekin, le P. Castorano, Religieux Italien, Vicaire General de l'Evêque de Pekin, arriva le premier de Novembre dans cette Cour, avec des ordres de son Evêque de publier juridiquement la nouvelle Constitution. Il alla d'abord au College des PP. Jesuites Portugais, & malgré la nouvelle qu'ils lui donnerent de la colere del'Empereur, il publia la Constitution. Il voulut ensuite l'aller publier dans le

College des PP. Jesuites François, où l'on essaya de le détourner de son dessein, en lui representant que les Mandarins étoient actuellement assemblez dans cette maison par ordre de l'Empereur, pour traduire l'Ecrit que Sa Majesté avoit fait, & qu'ils pourroient avoir connoissance de la publication de la Bulle, & en donner incontinent avis à l'Empereur.

Le P. Castorano sourd à toutes ces raisons partit & alla publier chez les PP. Jesuites François la Bulle de Sa Sainteté, avec si peu de prudence, que les Domestiques des Mandarins furent témoins de ce qui se passa, & quoiqu'ils n'entendissent point ce que portoit la condamnation, (parce que la Bulle étoit écrite en latin) ils ne laisserent pas d'avertir leurs maîtres de l'acte de la publication, dont ils avoient été témoins, & les Mandarins en donnerent part aussi tôt à l'Empereur.

Tous les Jesuites qui étoient à Pekin reçurent la Constitution, & firent le serment qu'elle prescrivait. Ils furent absous des censures qu'ils pouvoient avoir encouru jusqu'alors, le Pape ayant donné des pouvoirs particuliers à l'Evêque de Pekin, ou à quelqu'un de sa part, comme en effet il envoya le P. Castorano.

Le P. Kiliamstump, les Jesuites Portugais, & ceux qui étoient venus à la Chine par la voye de Portugal vouloient se prévaloir de la Requête que le Roy de Portugal avoit depuis peu présentée à Sa Sainteté, au sujet de cette Constitution, cependant ils ne peuvent en venir à bout, parce que l'Evêque de Pekin étoit dans la résolution de les déclarer soumis aux peines portées par la Bulle. Le P. Castorano déclara qu'il feroit la même chose, en cas que le P. Kiliamstump & les

les autres voulussent administrer les Sacremens aux Chinois, sans leur interdire les usages & les Cérémonies nouvellement condamnées; parce que ni l'Evêque de Pekin ni lui, ne jugeoient pas que le Decret de Sa Sainteté fut suspendu par la Requête du Roy de Portugal, & que les Jesuites ne pouvoient pas non plus recourir à l'Archevêque Primat des Indes, parce que le Pape avoit soustrait l'Evêque de Pekin de sa Jurisdiction.

Alors le P. Kiliamstump représenta au P. Castorano les risques que couroit la Mission de la Chine par une pareille condamnation. Le P. Castorano répondit qu'il avoit bien reconnu en quel peril elle étoit, & qu'ayant voulu interdire aux Chrétiens Chinois les Coutumes dont il étoit question, les Mandarins de *Linsin* (lieu de sa residence, & le Sie-

ge de l'Evêque de Pekin) s'étoient tous recriez , & avoient déclarés que la Loy de J.C. étoit mauvaise : que plusieurs Chrétiens avoient renoncé à la Foi , & que tout le peuple crioit hautement , *Meure kam haufu* , * l'ennemi des Coûtumes de nos ancêtres. Cependant malgré toutes ces considérations , il publia la Constitution , & deffendit aux PP. Jesuites d'administrer les Sacremens , à moins qu'ils n'obéissent aux Décrets du Souverain Pontife.

Deux jours après cette promulgation , c'est-à-dire , le sept de Novembre , l'Empereur envoya de Tartarie à Pekin un Courier extraordinaire avec ordre de se saisir du P. Castorano , & de le mettre dans la Prison du Tribunal du Crime , pour être examiné en tems & lieu. Un Man-

* Nom Chinois du P. Castorano.

darin de Pekin reçût ordre en même tems de se rendre à *Lincin*, & d'interroger l'Evêque de Pekin sur le Décret de Sa Sainteté. Le P. Castorano fut pris aussi-tôt, & chargé de chaînes fort pesantes, & on le conduisit dans un Char* au Tribunal du Crime, où il resta prisonnier.

Les PP. Jesuites voyant que s'ils administroient les Sacremens de la maniere que le Pape le prétendoit, ils exciteroient la colere de l'Empereur sans aucune utilité, & acheveroient de ruiner la Mission. D'un autre côté se trouvant pressez par le P. Castorano d'obéir aux Ordres du Pape, ils se déterminerent à rester suspendus, c'est-à-dire, sans administrer les Sacremens, & sans condamner encore les Coûtumes Chinoises.

* Maniere ignominieuse de conduire les Criminels.

Outre ce que nous avons rapporté cy-dessus, un Prêtre nommé *Ripa*, qui demouroit à Pekin depuis six ans, avec le titre de Peintre, & son compagnon *Pedrini*, (celui-là même qui écrivit faussement au Souverain Pontife que l'Empereur permettroit aisément que Sa Sainteté deffendit les Coûtumes controversées) ces deux hommes, dis-je, sçachant que l'Empereur revenoit de Tartarie, partirent de Pekin & allerent à la remonte pour lui offrir un Memoire qui contenoit les nouvelles arrivées d'Europe, mais l'Empereur ne voulut pas leur donner audience. S. M. fit même dire par un Eunuque au sieur *Pedrini* qu'il étoit un *Canteü*, c'est-à-dire, digne de mort, pour l'avoir trompé, (ce qui est un crime capital dans cet Empire) & qu'on l'examineroit incessamment: que S. M. avoit déjà donné ordre de

prendre le P. Castorano : que lui Pedrini en étoit la cause : que tous les Européens qui n'avoient point reçu la Patente seroient conduits à Pekin & mis dans les Prisons du Tribunal du Crime. L'Eunuque ajouta que tous ceux qui voudroient interdire les Coûtumes dont il s'agissoit seroient pris & conduits à Pekin.

Fin de la Relation des PP. Jesuites.

Tel est aujourd'hui, Monsieur, le tat de la Mission. M. Pedrini, (dont il est parlé dans cette Relation, & qui avoit en effet écrit à Rome que l'Empereur consentiroit à la suppression des Cérémonies, en consequence de quelques disputes qu'il y avoit eu en 1710. entre le P. Bouvet Jesuite, & M. Pedrini sur l'interprétation de quelques paroles que l'Empereur avoit dites à l'occasion d'un Bref adressé à M. le Cardinal de

Tournon , lequel n'arriva à la Chine qu'après la mort de cette Eminence) M. Pedrini , dis-je , a été obligé de se retracter de tout ce qu'il avoit mandé à Rome , & sa retractation doit être envoyée à Rome. L'Empereur a déclaré de son côté par un Ecrit , dont il a fait distribuer plusieurs Exemplaires aux Vaisseaux Européans qui sont à Canton , qu'il ne veut point prononcer affirmativement sur ces matieres , jusqu'à ce que Rome n'envoie d'autres décisions , c'est-à-dire , jusqu'à ce qu'elle supprime les premières.

Vous voyez par ce léger échantillon combien il est à craindre que cette Mission ne soit la victime de ces disputes. Le Pape veut une chose , l'Empereur en veut une autre. Il n'y a d'autre alternative que de souffrir les Cérémonies ou d'abandonner la Mission : car de croire que l'Empe-

reur se laisse fléchir, c'est se flatter, à mon avis, d'une vaine espérance. Il n'y a gueres d'apparence non plus que le Pape revoke les Decrets, après avoir décidé, comme Juge naturel dans les affaires de Religion, que les Cérémonies dont il s'agit sont incompatibles avec le Christianisme. Plaignons donc, Monsieur, le malheur de ces Peuples de ne pouvoir être Chrétiens qu'à demi, ou de ne le pouvoir point être du tout.

Enfin, Monsieur, nous sommes prêts à faire voile, & les Marchands Chinois nous ont livré notre Cargaïson, non pas telle qu'ils nous l'avoient promise, mais telle qu'il leur a plû de nous donner. Vous avez pû voir par mes Lettres précédentes combien leur lenteur à conclure nos traitez nous avoit été préjudiciable; nous sommes aujour-

d'hui aussi peu satisfaits de la diligence qu'ils affectent.

Ceux qui commercent à la Chine doivent d'abord établir pour principe que les Chinois les tromperont s'ils peuvent, & qu'ils profiteront toujours de l'ignorance de ceux qui ne sçauront pas traiter avec eux, ni leur maniere de faire le commerce, c'est-à-dire, leurs fraudes & leurs artifices. Les Négocians d'Emouy avoient reconnu en nous beaucoup d'avidité, peu d'union, & une ignorance pleine de présomption. Le Capitaine de notre Vaisseau, (qu'ils appelloient *Capitan chap chap*, parce qu'il couroit sans cesse de Magasins en Magasins, en leur criant aux oreilles ces deux mots, qui signifient en langue de Fokien, *vîte, promptement*) le Capitaine, dis-je, qui craignoit de perdre la saison propre pour doubler le Cap de Bonne Esperance,

faisoit voir son impatience & le desir qu'il avoit de partir. Il leur monroit son Vaisseau carenné, équipé, prêt à mettre à la voile. Ravis de son impatience, ils se hâtoient lentement, & leur interest justifioit leur lenteur. Lorsqu'ils ont vû enfin qu'on n'attendoit plus que les Marchandises, ils les ont apportées toutes à la fois avec tant de confusion & si peu d'ordre, que nous ne pouvons les visiter, ni reconnoître s'ils en ont agi de bonne foi. Nous remarquons déjà qu'ils ont eu dessein de nous tromper, & que les soyes crûes de Nankin ont été mouillées à dessein d'en rendre le poids plus considerable. Nous avons crié *au voleur*, mais nos cris n'ont étonné personne. On nous a répondu qu'il falloit laisser secher la soye, & qu'elle seroit ensuite pesée à notre fantaisie. Le traître qui faisoit cette proposi-

tion a ajouté froidement que ce seroit une affaire de deux mois tout au plus. Que vous dirai-je, Monsieur, nous sommes encore forcez de baiser la main qui nous assassine. La soye crue, l'objet principal de notre Cargaïson est si humide que je suis persuadé qu'elle sera diminuée d'un tiers lorsque nous arriverons en Europe, sans compter le tort que cette eau lui causera. Quant aux étoffes de soye, nous ne les visitons point, & nous nous reposons tranquillement sur la probité des Chinois.

Quoique les Marchands d'Emouy soient tels, & pires encore que je ne vous les ai dépeins, il auroit néanmoins été facile de les contraindre d'agir de bonne foi, par rapport même à leurs interests. Je n'attribue le mauvais succès de notre négociation qu'à la mesintelligence qui a toujourns

AU TOUR DU MONDE. 299
regné parmi nous , tant il est vrai
que dans les plus petites societez
l'union & l'uniformité des senti-
mens est necessaire : mais il sem-
bloit que le démon de la discor-
de & de l'envie nous possedoit
tous. Si dès le premier jour de
notre arrivée chacun avoit voulu
accuser la quantité d'argent qu'il
avoit , on auroit pû prendre des
mesures avantageuses. Chaque
particulier auroit dû donner un
état des Marchandises qu'il sou-
haitoit ; on les auroit jointes à
celles de la Cargaïson principale,
& le Capitaine auroit examiné si
son Vaisseau pouvoit contenir la
quantité des Marchandises que
les particuliers desiroient : on au-
roit ensuite retranché à un cha-
cun ce qu'il auroit eu de trop
gros volume ; en un mot on de-
voit faire la charge du Vaisseau ,
avant même que la Marchandise
fut achetée. Ce n'est pas tout en-

core : il falloit diviser toutes les Marchandises en plusieurs articles, & donner la commission & le détail de chaque article à une personne en particulier. Par exemple, l'un auroit été chargé de faire l'emplette de toutes les soyeries, l'autre de la broderie, celui-cy de la Porcelaine, celui-là des ouvrages de vernis, &c. sans qu'aucun se mêlât de ces articles, hormis ceux à qui ils auroient été confiez. Ces Commissionnaires, après l'achapt des Marchandises, auroient rendu compte de leur emplette. Ce projet étoit d'autant plus aisé à exécuter que nous étions seuls dans ce Port : par là nous aurions évité l'adresse des Chinois, qui ne concluent jamais promptement, & qui, avant que de se déterminer, veulent connoître à fond la capacité de ceux avec qui ils ont affaire. Loin d'agir de la maniere

que je viens d'insinuer , chacun rencherissoit sur l'autre , & les Chinois ont profité de notre avidité. Ce qui me persuade le plus que nous avons été trompez , est que les Marchandises que nous avons achetées si cheres , se vendent aujourd'huy la moitié moins. Une piece de Damas de douze aulnes qui nous a coûté 37. livres 15. sols se vend aujourd'hui 18. livres. Il en est ainsi des autres Marchandises, mais par malheur nous n'avons plus d'argent.

Lorsque j'aurai le plaisir de vous revoir , & que l'occasion se presentera de vous entretenir du commerce de la Chine & des Indes , & des moyens de le faire réussir , je vous communiquerai mes idées : pour le present je ne vous en dirai pas davantage.

Le 28. du mois passé le Mandarin *Titô* revint en cette Ville , où il fut reçu avec la même pompe

& les mêmes honneurs que les peuples lui avoient rendus à son départ. Empsia ce fameux Négociant, dont je vous ai déjà parlé, avoit fait construire sur la Cime d'une des Montagnes de l'Isle de Colomsou un Temple de bois & de carton rempli d'artifice, pour honorer le retour de ce Mandarin. Il m'invita à cette fête que je trouvai très-belle & fort au-dessus de ce que j'avois attendu: toute la Montagne étoit illuminée avec beaucoup d'ordre & de symétrie, & on voyoit sur le Côteau un grand Pagode artificiel, qui changeoit de figure à tous momens, & dont il sortoit un nombre infini de fusées. Les Chinois excellent dans ces sortes de feux d'artifice, & je crois qu'ils l'emportent sur les Espagnols qui se piquent de superiorité dans cet art. Le repas qui suivit cette fête fut magnifique: les tables étoient

dressées dans un Pagode , & furent servies avec beaucoup de magnificence. J'obtins cette fois là (chose étrange) la permission de boire du vin frais.

Le Titô nous donna un grand repas deux jours après son arrivée. Son Interprete vint avec douze Lettres de papier rouge , semé de legeres feuilles d'or , & les presenta à chacun de nous en particulier. La substance du compliment étoit qu'il vouloit se regaler avec ses bons amis , & boire avec eux avant leur départ. L'Interprete ajouta qu'il falloit payer ce repas par avance , parce que l'usage ne permettoit pas que les conviez payassent à la table du Titô , à moins qu'ils ne fussent Mandarins. Que cela fut vrai ou faux , nous payâmes trois piastras par tête , somme à laquelle l'Intendant du Titô nous avoit taxez pour les frais du repas & de la Comédie,

Le trente nous allâmes au Palais du Mandarin Titô, où nous fûmes introduits par son fils. Nous vîmes en passant par les Appartemens plusieurs femmes qui nous regardoient avec curiosité : nos yeux ne nous servirent gueres, & il étoit impossible qu'ils pussent pénétrer à travers la jalousie, derriere laquelle elles étoient cachées. Le Titô nous reçût en homme qui avoit dessein de nous bien regaler. Il paroissoit à ses yeux & à son air que son voyage l'avoit fatigué ; en effet il nous fit des excuses de ce qu'il ne dînoit pas avec nous, & il nous dit qu'à son retour certains excès lui avoient causé une legere indisposition. Il nous quitta après quelques complimens, & ordonna à deux de ses fils de nous tenir compagnie, & de nous montrer les beautez de son Palais & du Château.

Le repas fut long : l'abondance y regna au deffaut de la délicatesse. Les femmes du Titô eurent la permission de nous voir manger , mais nous n'eûmes pas celle de les contempler, nous les entendîmes seulement de tems en tems faire des éclats de rire , causez (nous dirent nos Interpretes) par la vûe de nos Perruques blondes , & de nos ajustemens.

Après le repas , les fils du Titô nous conduisirent dans les Jardins du Palais & sur les murailles de la Forteresse , d'où l'on pouvoit voir toute l'étendue de la Ville, & une grande partie de l'Isle. Les Jardins ne sont autre chose que plusieurs Terrasses , sur lesquelles on a planté quelques arbres, & où on a construit de petits Cabinets soutenus sur des colonnes , & ornez de peintures grotesques : tout le reste des Jardins n'est qu'une vaste Prairie , où l'on

trouve d'espaces en espaces quelques Berceaux d'arbres pour donner de l'ombrage. J'en vis rien de rare dans ce Palais, soit dans les Appartemens, soit dans les Jardins: néanmoins les Chinois nous faisoient faire attention aux moindres bagatelles, avec cet empressement naturel à tous les Peuples de faire admirer ce qui se trouve chez eux.

Cette promenade finit avec le jour. Nous prîmes congé du Titô, & nous le remerciâmes de toutes ses honnêtetez. Il nous pria d'écrire au R. P. Laureaty que nous étions contents de son procédé à notre égard, & qu'il avoit observé la promesse qu'il lui avoit fait de nous bien traiter.

Le 5. de ce mois j'allai coucher à l'Isle de Colomfou, où j'avois toujours conservé mon petit Appartement dans le Pagode. Je soupois avec un de mes amis lors-

que mon Hôte le Bonse entra tout éperdu pour nous avertir que notre Vaisseau étoit en feu au milieu du Port. Nous accourûmes sur le rivage , & nous vîmes en effet un grand Vaisseau déjà à demi consumé par les flâmes. La peur nous fit croire d'abord que c'étoit notre Vaisseau , mais lorsque cette premiere frayeur fut dissipée , & que nous considérâmes les objets avec plus d'attention , nous reconnûmes à la clarté des flâmes que le feu avoit embrasé une grande Jonque de *Nimpo* , chargée de marchandises du Japon. Nos Mariniers (qui craignoient que le feu ayant brûlé les Cables de ce Vaisseau , la marée ne le portât sur le nôtre , ou au milieu de deux cens autres Jonques qui étoient dans le Port) nos Mariniers , dis - je , s'embarquerent dans la Chaloupe pour aller essayer d'arrêter cet embra-

sement ; mais les Chinois , par une superstition étrange, ne voulurent point leur permettre d'approcher , parce que leur Dieu , disoient-ils , s'étoit mis sans doute en colere contre le Capitaine de la Jonque , & qu'ayant permis cet incendie , ce seroit une impiété que de s'opposer à ses volontez. Cependant nos Mariniers voyant la perte d'un Vaisseau qu'on auroit pû sauver aisément , & considerant que le flot ne dureroit plus gueres , & qu'au reflux il étoit presque impossible que cette Jonque ne fut portée par le courant sur notre Vaisseau , allerent malgré les Chinois couper ses Cables, & ils la remorquerent jusqu'au milieu de la Riviere , d'où elle fut portée sur le rivage de Colomsou , où elle sauta en l'air lorsque le feu eut pénétré aux poudres. La Riviere étoit couverte de Bateaux , & ces Peu-

ples cherchoient à voler tout ce que le feu épargnoit. Je crois qu'ils s'opposèrent à la bonne intention de nos Matelots moins par resignation à la volonté de leurs Dieux, que par la consideration de leur interest.

Un jeune garçon avoit mis le feu dans ce Bâtiment par une imprudence la plus grossiere du monde. Les Chinois bâtissent ordinairement sur le haut de la Poupe du Vaisseau une petite Chambre couverte de nattes, où ils mettent leur Idole favorite. Tous les soirs au coucher du soleil ils montent sur le haut de la Poupe, brûlent du papier, & se prosternent plusieurs fois, cérémonie qui est une espece de Sacrifice aux Esprits des eaux, aux vents, &c. Un morceau de papier allumé étant tombé sur les nattes y mit le feu, & ce jeune homme se servit d'aracq, ou d'eau-de-vie

pour l'éteindre ; le feu s'étant allumé avec plus de violence , se communiqua à la voile qui étoit pliée sur la Poupe , & gagna en peu de tems tout le Vaisseau.

Nous sommes maintenant occupés à embarquer nos Marchandises & nos vivres. Je ne veux point finir cette Lettre sans vous rapporter une nouvelle preuve de la malice des Chinois. Ils ont depuis un mois empoisonné toutes les volailles & les pourceaux qu'ils nous ont dit vendus. Ces animaux meurent si-tôt qu'ils sont dans le Vaisseau , & nous en avons perdus un très-grand nombre. Comme nous nous sommes apperçûs que les Chinois rôdent autour de notre Vaisseau, & qu'ils enlèvent nos poules mortes dès que nous les jettons dans la Mer , nous avons résolu de leur mettre des pierres au col , dans l'espérance que ne pouvant profiter de

leur malice, ils cesseront de nous tromper. Ces Peuples font fourbes dans les moindres choses. Comme la viande se vend au poids, ils ont soin, avant que de porter une poule au Marché, de lui faire avaler par force du sable & de la limure de fer pour en augmenter le poids, de sorte que la poule étouffe une heure après qu'on l'a achetée. Cependant le profit qu'ils peuvent retirer de cet adresse est peu considerable, car la viande la plus chere ne vaut que trois sols la livre. Ils vendent aussi des jambons de bois faits avec tant d'art qu'il est fort aisé de s'y méprendre, sur tout si l'on n'en fait pas l'épreuve avec le couteau.

Malgré tous ces contre-tems nous avons embarqué onze cens poules, douze grands pourceaux, vingt-quatre Chevreaux, six Buffles, toutes fortes d'herbes & de

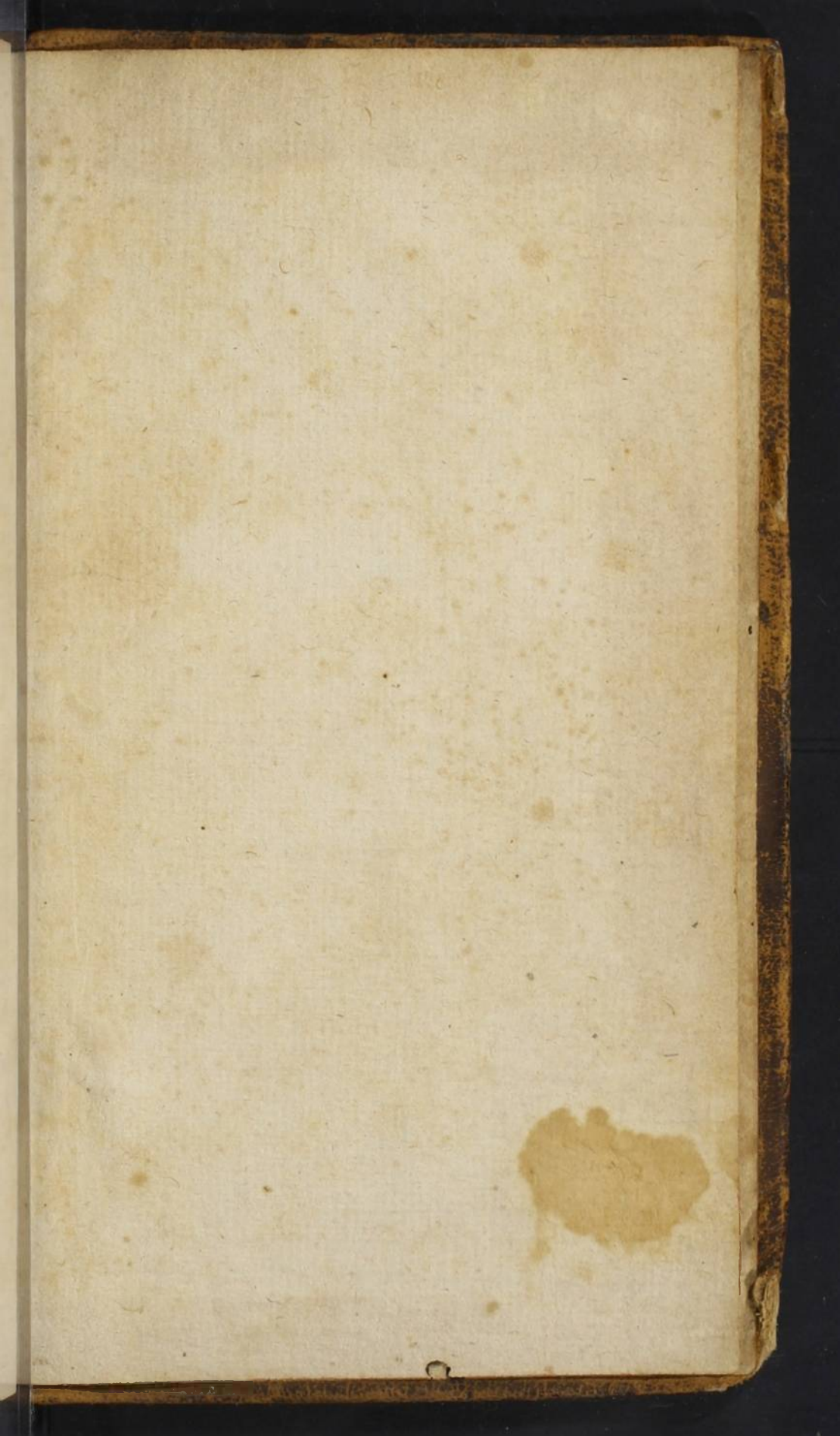
fruits. Nous avons aussi fait provision de Biscuit, ce que peu de personnes avant nous n'ont trouvé le secret de faire ; en sorte que si Dieu daigne nous préserver des dangers de la mer, nous espérons de ne pas mourir de faim.

Nous commençons à ressentir un froid excessif, & je suis surpris qu'un climat où la chaleur est si extrême, puisse être exposé à l'intemperie de l'hyver le plus rude. Nous avons souffert tout cet Eté une chaleur si extraordinaire, que nous étions obligés d'agiter l'air avec un Eventail pour pouvoir respirer : je ne sçai à quoi l'on peut attribuer ces extrémités sous un climat du Tropicque, où l'on voit ordinairement un Printems éternel. J'ai de plus remarqué que dans le tems même où la chaleur étoit la plus insupportable, l'air se couvroit tout à coup de nuages épais qui causoient un
vent

AU TOUR DU MONDE. 313
vent froid, de la grêle & du ton-
nerre : cette inconstance étoit
suivie de maladies, de fievres &
rhumes dangereux, surtout dans
le mois d'Aoust & de Septembre.

Le Mandarin Titô nous a en-
voyé prier de nous retirer inces-
samment dans notre Vaisseau, à
cause du nouvel an Chinois dont
le commencement est prochain,
tems auquel les Chinois font mille
extravagances. Nous mettrons à
la voile au premier beau tems. La
joye que je sens de sortir de ce
Pays & de me rapprocher de ma
Patrie & de mes amis, semble me
fermer les yeux sur les perils d'u-
ne si longue navigation. Je suis,
&c.

Fin du second Volume.



31419

208

